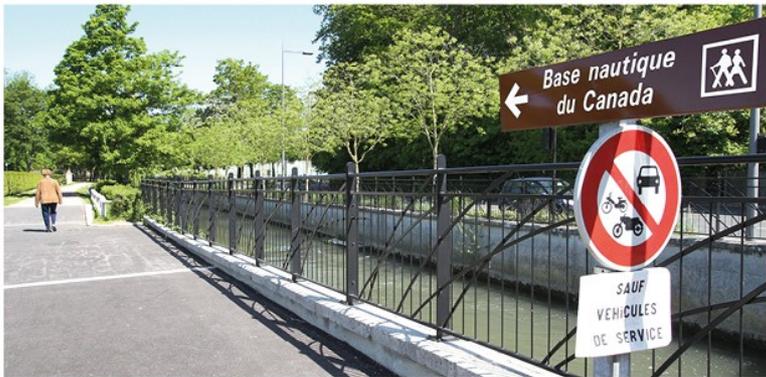


2015 - 2020

# CONTRAT DE VILLE

## Programmation 2018

Saint-Jean • Saint-Lucien • Argentine



# S o m m a i r e

▶	<b>Préambule</b>	page 3
▶	<b>Carte de la nouvelle géographie prioritaire</b>	page 5
▶	<b>Pilier n° 1 – Cohésion sociale</b>	page 6
	1-1 La réussite éducative - parentalité	page 6
	1-2 La santé	page 23
	1-3 L'accès aux droits et prévention de la délinquance	page 29
▶	<b>Pilier n° 2 – Cadre de vie et renouvellement urbain</b>	page 41
▶	<b>Pilier n° 3 – Développement de l'activité économique et de l'emploi</b>	page 53
	3-1 Accompagner et favoriser l'emploi	page 53
	3-2 Accompagner le développement économique	page 69
▶	<b>Pilier n° 4 – Axes transversaux</b>	page 72
	4-1 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	page 72
	4-2 Encourager la participation des habitants	page 86
	4-3 Défendre les valeurs de la République et de la citoyenneté	page 105
▶	<b>Hors thème</b>	page 113
	Evaluation à mi-parcours du contrat de ville de l'Agglomération du Beauvaisis	page 113
▶	<b>Tableau récapitulatif des subventions</b>	page 115

# *P r é a m b u l e*

*La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2020.*

*La politique de la ville est définie comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants », conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.*

*La Communauté d'Agglomération compte, sur son territoire, trois secteurs géographiques identifiés comme prioritaires par l'Etat (voir carte page 5) et installés sur la ville de Beauvais à savoir :*

- le quartier Argentine (9.220 habitants) ;*
- le quartier Saint-Jean (5.450 habitants) ;*
- le quartier Saint-Lucien (2.755 habitants).*

*S'ajoute la Cité des Fleurs du quartier Notre-Dame du Thil de Beauvais, non retenue par l'Etat comme prioritaire mais pour laquelle les acteurs locaux s'entendent sur la nécessité de maintenir une attention particulière (quartier en veille).*

*La politique de la ville est mise en œuvre sur le territoire par un contrat de ville signé le 6 juillet 2015 à l'échelle intercommunale par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, l'Etat, la Ville de Beauvais et de nombreux partenaires : région Hauts de France, département de l'Oise, agence régionale de santé, pôle emploi, mission locale, caisse des dépôts et consignations, caisse d'allocations familiales ... et l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire.*

*Ce contrat de ville fixe le cadre de référence en matière de politique de la ville autour d'un projet global qui se décline au sein de quatre grands piliers :*

- la cohésion sociale ;*
- l'amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain ;*
- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;*
- les axes transversaux que sont la participation des habitants, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs et le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté.*

*.../...*

Il réunit l'ensemble des actions nécessaires pour transformer les quartiers de notre territoire en pôles de développement social, urbain et économique autour d'un programme d'actions annuel défini avec ses partenaires.

La programmation 2018 du contrat de ville renvoie pour sa mise en œuvre à de nombreuses actions ou dispositifs, qu'ils soient exceptionnels ou de droit commun à savoir :

- 68 actions financées sur les crédits spécifiques du contrat de ville et à partir d'un appel à projets lancé par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'Etat en septembre 2017 ;
- des dispositifs tels que la plateforme de réussite éducative, l'école ouverte ou encore la bourse aux initiatives citoyennes ;
- des projets de renouvellement urbain dont les objectifs opérationnels ont été déclinés au sein d'un protocole de préfiguration signé en juillet 2016, en amont de la signature de la convention de renouvellement urbain ;
- l'ensemble des politiques de droit commun de L'État, des collectivités ou de tout autre partenaire qui participent pleinement à la réalisation des objectifs définis dans le contrat de ville.

Elle prévoit également l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville, telle que prévue dans la convention initiale du contrat de ville et demandée par le commissariat général à l'égalité des territoires. L'ensemble des partenaires sera appelé à participer activement à cette démarche d'évaluation qui interviendra sur la mise en œuvre du contrat afin notamment de réajuster la stratégie déployée, en réinterrogeant ses orientations et en actualisant la programmation des actions.

Cette programmation participe ainsi à la concrétisation des objectifs fixés au sein de la convention 2015-2020 et répartis au sein des quatre piliers « cohésion sociale », « cadre de vie et renouvellement urbain », « développement de l'activité économique et de l'emploi » et « axes transversaux » à savoir :

- assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
- améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance des jeunes ;
- améliorer l'accès à la santé ;
- renforcer l'attractivité urbaine des quartiers ;
- améliorer le cadre de vie ;
- accompagner et favoriser l'emploi ;
- accompagner le développement économique local et l'économie solidaire ;
- encourager la participation des habitants ;
- favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ;
- défendre les valeurs de la République et la citoyenneté.



## Thème :

### 1-1 - « Réussite éducative - parentalité »

1-1-A	Dispositif de réussite éducative	Centre Communal d'Action Sociale
1-1-B	Opération école ouverte	Collèges H. Baumont et C. Fauqueux
1-1-C	Réseau d'éducation prioritaire +	Collèges H. Baumont et C. Fauqueux
1-1-D	Accompagnement scolaire et cours de langue	Ville de Beauvais
1-1-E	Accompagnement des familles au sein du Tchô-Café	Les Ricochets
1-1-F	La boîte à jeux	La Ludo Planète
1-1-G	Jeux roule 2018	La Ludo Planète
1-1-H	Saint-Lucien Ensemble « hors les murs »	Ville de Beauvais
1-1-I	Médiation familiale	A.P.C.E.
1-1-J	Médiation et savoir-être	A.P.C.E.
1-1-K	Soutien à la parentalité	A.P.C.E.
1-1-L	Consultations familiales, et groupes de paroles multi-parentaux et/ou de mères	Etoile de soi
1-1-M	Séjour d'autonomisation ado	Rosalie
1-1-N	Classes de découverte	Ville de Beauvais
1-1-O	Accompagnement des parents à la scolarité de leur enfants	A.F.I.B.
1-1-P	Mise en place de deux séjours de rupture à dominantes éducative et pédagogique pour les jeunes décrocheurs scolaires et sociaux	Collège Jules Michelet

**Action 1-1-A**
**DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE**

TPS n° 16792

Maîtrise d'œuvre : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le programme de réussite éducative est l'un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l'Education nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).

**Objectif Général :**

- Permettre aux enfants de s'épanouir,
- Lever les freins à leur scolarité,
- Accompagner les parents dans cette démarche.

**Public visé**

Enfants âgés de 2 à 16 ans (250 enfants suivis en 2016) scolarisés et habitant sur les quartiers prioritaires de Beauvais. La fratrie et les parents peuvent bénéficier de ce dispositif dès lors que l'enfant y est inscrit.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour une durée de 12 mois. Il s'agit de proposer à l'enfant et sa famille des actions pour tous les enfants de la fratrie, dès lors que l'un d'entre eux est inscrit dans le dispositif, il est également conseillé de s'inscrire dans des actions de soutien à la parentalité. La prise en charge des enfants et famille est rapide. Les actions mises en place concernent les domaines de la santé et de l'ouverture culturelle majoritairement.

Le programme de Réussite Éducative de la plateforme de Beauvais est le suivant :

- Soutien psychologique familial ou individuel : enfants et parents en souffrance psychologique à la maison, à l'école,
- Atelier « estime de soi » - enfants de 11 à 15 ans : chaque atelier fait l'objet d'une information collective et d'un bilan individuel auprès des familles,
- Atelier « concentration/relaxation » pour les enfants de maternelles : cet atelier est animé par 2 sophrologues,
- Atelier « art thérapie » pour les enfants de 7-11 ans : s'adresse à des enfants mal dans leur peau et n'ayant que peu ou pas d'estime de soi,
- Démarches de soins pour les enfants et leurs familles,
- Activités de soutien à la parentalité - enfants et familles : mise en place de sorties familiales (train à la mer, sortie Parc Astérix, à définir en fonction du calendrier des événements),
- Sport, loisirs pour les enfants du dispositif en demande d'une pratique physique ou pour lesquels le besoin a été identifié lors du repérage ou par les membres de la cellule technique,
- Culture à la carte : enfants, adolescents et adultes pour lesquels le besoin d'éveil culturel est identifié lors du repérage ou en cellule technique, ou qui expriment dans le cadre de l'intégration du programme de la RE le souhait d'accéder à des activités culturelles,
- Atelier théâtre, musique, photo pour adolescents de 11 à 14 ans ayant des difficultés d'intégration dans un groupe, présentant peu d'estime de soi,
- Transport : concerne uniquement le transport pour raison médicale : pour enfants et familles.

Les interventions seront réalisées majoritairement hors temps scolaire. Elles pourront être mises en œuvre dans les locaux des associations, locaux municipaux ou encore au cabinet des différents professionnels sollicités.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

Postes permanents équipe RE, CCAS de Beauvais. Travail partenarial avec de multiples associations, la DDCS, la DASEN, le Département de l'Oise. Les dispositifs de droit commun sont systématiquement sollicités avant toute inscription dans le dispositif Réussite Educative.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, Direction Académique des Services de l'Education Nationale, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Chaque évaluation donne lieu à un nouveau partage d'informations à l'occasion de la cellule technique, ce qui permet à l'ensemble des partenaires de décider du maintien ou non dans le dispositif. En ce qui concerne le soutien psychologique, une évaluation régulière est faite avec le professionnel afin de décider de l'opportunité de poursuivre ou non.

L'origine des inscriptions permettra de connaître la part des personnes orientées par des partenaires hors Education Nationale.

Le nombre moyen d'enfants par action permettra l'ajustement du nombre annuel d'enfants pris en charge.

La durée moyenne d'un parcours permettra d'envisager la nécessité de la mise en place d'un dispositif "allégé" pour aider à la sortie.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	60 791 €	Etat (contrat de ville)	130 000 €
Services extérieurs	1 200 €	Centre communal d'action sociale (ressources propres)	24 886 €
Charges de personnel	92 895 €	Contributions volontaires en nature	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>158 886 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>158 886 €</b>

**Action 1-1-B**
**OPERATION ECOLE OUVERTE**

Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'Ecole ouverte est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.

L'Ecole ouverte propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs.

C'est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire ;
- Lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire (2 collèges éligibles à l'opération sur le territoire du Beauvaisis) ;
- Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité ;
- Faire connaître leur collège de secteur aux élèves des écoles élémentaires.

L'offre éducative proposée par l'Ecole ouverte est articulée avec celles proposées au plan local, notamment dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

Public visé	Localisation de l'action
500 jeunes	Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine

**Description de l'action**

L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les mercredis après-midi d'avril à juin.

Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, activités sportives de pleine nature (VTT) et sport à risques (escalade), activités manuelles et scolaires, soutien scolaire (révision DNB), chant, pompiers juniors, danse country, formation « Apprendre à porter secours » PSC1.

L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges et assistants d'éducation.

**Moyens mis en œuvre**

- Réunions sur le temps de pondération REP+ avec les professeurs volontaires,
- Réunions personnels de direction,
- Conseils d'administration.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, associations avec intervenant(s) pour les activités à thème (danse, chant, calligraphie,...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'élèves participants et assiduité,
- Impact sur l'assiduité scolaire.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 000 €	Etat (Education Nationale)	26 000 €
Autres prestations de services	6 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 000 €
Charges de personnel	22 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 000 €</b>

**Action 1-1-C**
**RESEAUX D'EDUCATION PRIORITAIRE PLUS (REP+)**

Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

**Finalités de l'action**
**Contexte**

La Ville de Beauvais participe à la mise en œuvre des projets des Réseaux d'Education Prioritaire+ (REP+) Argentine et Saint-Jean (21 écoles).

Les REP+ permettent aux élèves des écoles des quartiers Argentine et Saint-Jean de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les Réseaux tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.

**Objectif Général**

L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance sont entrés en application, autour des axes suivants :

- Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite, investir la démarche scientifique pour la maîtrise des concepts mathématiques et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun,
- Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité,
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- Resserrer les liens de l'école avec les parents,
- Maîtriser les connaissances et compétences du socle commun,
- Aider à l'autonomie et à la confiance en soi de l'élève.

**Localisation de l'action**

2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires

Beauvais - quartiers Argentine et Saint-Jean

**Description de l'action**

Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire, sur le temps scolaire : projets des écoles étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en conseil municipal.

Responsables du réseau :

Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX, supports financiers de l'action.

Les deux secrétaires des deux réseaux assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville de Beauvais.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : enseignants, assistants pédagogiques, ...

Moyens financiers : budget établi en fonction de la taille de l'école (750 à 1.250 €).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais , Education Nationale et prestataires en fonction des thèmes développés par chacun des projets portés par les écoles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Indicateurs cibles précisés dans les contrats d'objectifs des réseaux.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	20 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	20 000 €
Achat matières et fournitures			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 000€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 000€</b>

<b>Action 1-1-D</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE</b>
TPS n° 17640	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Ce projet s'inscrit dans le projet éducatif territorial de la Ville de Beauvais, qui a effectué un diagnostic dans le cadre de la mise en place de son PEDT. L'accompagnement scolaire a été mis en place dans ce contexte. Le PEDT met en lumière des difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : taux de chômage, problématique de mobilité, sorties anticipées du système scolaire ... L'expérience met également en avant des difficultés avec les institutions et les parents qui souhaitent être soutenus dans leur rôle. Par ailleurs, les jeunes sont également demandeurs d'aide et d'accompagnement pour leur parcours scolaire.

##### Objectif Général :

- Améliorer les sorties positives en fin de cycle pour les élèves issus des quartiers de la politique de la ville,
- Limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'apprentissages,
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation,
- Favoriser une ouverture culturelle, citoyenne ainsi que la curiosité.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes Beauvaisiens, filles et garçons, âgés de 11 à 18 ans, fréquentant les collèges et lycées.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien.

#### Description de l'action

L'accompagnement scolaire est organisé tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 pour les collégiens et de 18h00 à 19h00 pour les lycéens sur les quartiers Saint-Jean et Argentine.

Sur Saint Lucien, uniquement les collégiens les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00. Le mercredi et le samedi après-midi sont proposés des ateliers spécifiques (individuels, langues...). Des cours de langues ont lieu au sein des structures le jeudi soir (Argentine) et le mercredi après-midi (MJA). De courts séjours à l'étranger (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et Portugal) sont prévus sur l'année 2018.

Forte de l'expérience 2016/2017, la Ville de Beauvais a décidé de reconduire le dispositif cette année.

L'ensemble des échanges (parents-jeunes-Education nationale et services municipaux) seront maintenus et renforcés.

Les semaines de révisions vont également s'étoffer suite aux demandes des jeunes. Durant toutes les sessions de vacances, l'action sera développée sur le quartier Saint-Jean. La demande est grandissante sur l'ensemble des quartiers prioritaires, il est constaté que les collégiens et lycéens recherchent avant tout une ambiance de travail, un regard neutre sur le travail accompli et des compléments plus ludiques.

Des stages de théâtre (Saint-Lucien et Argentine) et de langues (Saint-Lucien, Argentine et Saint-Jean) renforceront le côté apprentissage-ludique.

De plus, les projets « mercredis des langues » (Saint-Jean) : les 4 langues les plus étudiées en cycle général (allemand, anglais, italiens, portugais) ainsi qu'une langue « découverte » (japonais) étaient étudiées de manière ludique afin de réaliser des fiches utiles (formules nécessaires lors d'une visite dans ces pays), et "initiative jeunes" (Saint-Lucien), seront reconduits. Cette année, des séjours « Go trip Italia » à Saint-Jean et "A la découverte de l'Espagne et de l'Angleterre" vont être proposés à l'ensemble des quartiers.

Enfin, l'ouverture du dispositif aux lycéens s'est avérée être un plébiscite notamment à Saint-Jean et Argentine par les jeunes l'ayant fréquenté (continuité de l'action en sortie de collège). Ce dispositif sera donc élargi.

#### Moyens mis en œuvre

##### Moyens humains :

- Personnel : 3 agents titulaires et 2 vacataires
- Associations : Les petits bilingues et Alice El Mechaly à Argentine.

##### Moyen matériel :

- Ordinateurs avec connexion internet, photocopieurs, salles adaptées et réservées uniquement à l'accompagnement scolaire (Saint-Jean), matériels pédagogique (dictionnaires, nécessaire pédagogique comme feuilles, crayons, colle,...) et jeux de société.

##### Moyen /méthode :

- Commission, réunion d'équipe, participation aux conseils d'écoles, entretiens réguliers entre jeunes-parents-partenaires et le service Jeunesse.
- Séjour de découverte et d'applications

#### Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts de France, CAF,

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Les moyens mis en place : livret de suivi du jeune (pour tous), méthodologie différenciée et portfolio à Saint-Jean.
- Les indicateurs : comportement général, bulletin scolaire, autonomie et réussite scolaire, retour des parents, des partenaires et des jeunes.

#### Plan de financement prévisionnel : Valorisation

DEPENSES		RECETTES	
Achats	23 700 €	Etat (contrat de ville)	5 500 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Région des Hauts de France (contrat de ville)	8 000 €
Charges de personnel	31 127 €	Organismes sociaux (CAF, ...)	14 733 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	27 594 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>55 827 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>55 827 €</b>

**Action 1-1-E**
**ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AU TCHO-CAFE**

TPS n° 19347

Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les relations entre parents et enfants sont la base qui permet de construire la sphère éducative. Les notions de respect, d'écoute, ne peuvent s'inscrire qu'au travers d'activités réalisées en commun. Il n'y a, à ce jour, que trop peu d'actions qui permettent aux parents de partager des temps de détente, d'apprentissage ou de loisirs. Certaines familles ont besoin d'être écoutées et soutenues, des familles mono-parentales ont besoin de retrouver des personnes référentes, les personnes isolées de sortir de leur isolement, de s'informer, de s'ouvrir à d'autres.

**Objectif Général :**

- Etre un lieu d'accueil et d'écoute des familles, de mixité sociale, un lieu ressource et d'orientation des familles en fonction de leurs besoins, vers d'autres structures,
- Soutenir la parentalité et l'éducation à travers des actions enfants-parents, entre enfants et entre parents, en proposant des ateliers parents/enfants, des ateliers pour les enfants, des groupes d'échanges pour les parents,
- Réduire la fracture sociale en proposant dès le plus jeune âge des activités culturelles et pédagogiques,
- Faciliter les rencontres, la solidarité entre les familles, sur le territoire, et encourager la participation de tous au projet.

**Public visé**

Accueil de 50 à 80 personnes par jour - Enfants et parents issus du Quartier Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Le Tcho Café est un lieu d'accueil enfant-parent qui travaille en permanence sur le tissage et la consolidation du lien social entre les familles du quartier Saint-Jean, tout en portant une attention particulière aux relations enfant-parent.

Il accompagne les familles sur le champ de la parentalité en proposant des actions qui renforcent le lien enfant-parent et intervient comme une passerelle entre les familles et le réseau des professionnels sociaux.

Il implique les habitants dans les actions qu'il propose. Cette année, la moitié des membres du conseil d'administration sont du quartier Saint-Jean. Il soutient le Conseil Citoyen mis en place à Saint-Jean et valorise les habitants sur leurs connaissances du quartier.

Il fait un travail autour de l'éducation à la citoyenneté avec les enfants accueillis entre 8 et 12 ans, via la mise en œuvre d'un conseil des enfants qui a lieu une fois par semaine, afin que les enfants s'impliquent dans le lieu et soient responsables de leur projet.

Il invite les bénéficiaires à aller à la rencontre de l'art et la culture au moyen d'ateliers d'initiation à la danse, à la musique, à la photographie, aux comptines qui ont lieu au sein de la structure, et il propose de découvrir et d'investir de nouveaux lieux artistiques et culturels : musée, théâtre, cinéma...

Il propose également des sorties familiales qui permettent aux habitants de découvrir leur patrimoine.

Enfin, le Tcho Café est un lieu d'innovation en matière de lien social et d'éducation, grâce à la mise en place d'initiatives et de projets novateurs et originaux.

**Moyens mis en œuvre**

- Une posture et un protocole d'accueil : le Tcho Café est un lieu convivial et attractif avec un cadre précis et sécurisant,
- Des bénévoles actifs : bénévoles du quartier Saint-Jean et des autres quartiers, aux compétences variées,
- Des salariées formées à l'écoute active et participant à un groupe d'analyse des pratiques mensuel,
- Un travail en réseau avec les partenaires institutionnels et les associations beauvaisiennes,
- Un laboratoire d'innovation sociale.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts de France, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, Ludoplanète, associations de quartier, éducateurs de rue, écoles, crèches, accueils de loisirs et autres relais auprès des familles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Pour évaluer le besoin du public : des questionnaires en amont et pendant le projet, des rencontres sur le lieu avec le public et discussions quotidiennes, des partenariats avec des personnes-relais des structures socio-éducatives.

A partir de l'ensemble des fiches de suivi rédigées chaque soir d'ouverture lors du débriefing d'équipe, des grilles d'évaluations sont établies sur la vie du Tcho Café, ses ateliers, la participation des parents au Tcho Café, les actions spécifiques pour et avec les parents, ainsi que sur les publics à situations particulières.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	13 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	13 850 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	14 950 €	Région des Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Impôts et taxes	300 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	80 000 €	Ville de Beauvais ( fonctionnement + BBIC + APASS)	9 800 €
Emploi des contributions volontaires en nature	7 000 €	CAF (EVS-REAAP)	24 000 €
		Agence de services de paiement	38 000 €
		Autres établissement public (OPCA)	5 000 €
		Aides privées	3 800 €
		Autres produits de gestion courante	800 €
		Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	4 000 €
		Contributions volontaires en nature	7 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>129 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>129 400 €</b>

**Action 1-1-F**
**BOITE A JEUX 2018**

TPS n° 17783

Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'association Ludo Planète œuvre dans le cadre des principes généraux de l'éducation populaire dont les valeurs se fondent sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. La ludothèque est une institution au croisement de l'éducatif, du social et du culturel. Elle fait le lien entre la famille et la collectivité, entre les parents et les enfants, entre les jeunes et les adultes. C'est un espace de socialisation et plus largement d'éducation. Elle participe au développement et à la formation des enfants mais aussi des parents dans leur rôle parental. La dimension sociale est toujours présente : égalité d'accès au jeu, lieu de vie, lieu de rencontre et lieu d'échanges. La dimension culturelle est basée sur la rencontre et la découverte de différentes cultures ou civilisations.

**Objectif Général :**

- Améliorer l'accès à la culture ludique pour tous,
- Renforcer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels au sein d'un même quartier,
- Soutenir, accompagner et maintenir le lien parent / enfant à travers le jeu,
- Créer un lieux d'échange et de convivialité au sein de différents quartiers,
- Inscire les familles des quartiers à la vie locale.

Public visé	Localisation de l'action
Familles, jeunes, enfants.	Beauvais - Quartiers Saint-Lucien et Argentine.

**Description de l'action**

Le projet "Boîte à jeux" repose sur le principe d'ouverture de ludothèques à ciel ouvert pour tout public gratuitement. En 2018, la nouveauté est d'investir plusieurs quartiers sur ce même projet : Saint-Lucien en juillet et Argentine en août. Plusieurs animations en amont seront proposées dans les différents quartiers afin de créer une dynamique et sensibiliser les habitants aux animations estivales.

La consultation à la fois des partenaires associatifs et de la ville ainsi que des habitants fait partie intégrante du projet afin de répondre au mieux aux envies et aux besoins de la population.

Les Boîtes à jeux sont ouvertes 4 jours par semaine (du mercredi au samedi) avec des samedis ludiques : à thématique particulière vue en concertation avec les habitants ; les Boîtes à jeux trouvent un caractère éducatif, culturel et social de par les effets induits du média qu'elles proposent, à savoir le jeu.

De par ces espaces de jeux tout public, l'action permet un renforcement de l'expression de la parentalité : nombreux sont les parents qui ont pris conscience de l'intérêt des différents types de jeux pour leur enfant. Aussi, la concertation et la prise en compte de l'avis des habitants dans la menée du projet, les inscrivent pleinement dans l'intégration à la vie locale de leur quartier. Enfin en touchant un large public (tout petits, enfants, jeunes, adultes), les ludothèques éphémères permettent aux populations ne partant pas en vacances de profiter d'animations lors de la période estivale.

Pour l'année 2018, projetant d'être présente sur deux quartiers (Saint-Lucien et Argentine), l'association compte toucher un plus large public : 600 personnes sur la période février / septembre (en comptant les animation en amont ainsi que les deux mois d'animation estivale). Les parents participant aux Boîtes à jeux sont majoritairement des femmes ; quelques pères viennent cependant souvent les mercredis ou les samedis. C'est une donnée plutôt positive, que l'association compte encore accentuer notamment grâce aux animations en amont des Boîtes à jeux.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : deux animateurs salariés sur les différents temps d'animation, une dizaine de bénévoles mobilisés sur toute la durée du projet, un volontaire en service civique,

Moyens matériels : deux locaux de stockage mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts de France, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs prévus**

Concertation avec les partenaires en amont du projet. Questionnaire à diffuser dans les quartiers Saint-Lucien et Argentine (janvier / février).

Concertation lors de temps forts. Nombre de participants (listing). Prise en compte de la pérennisation du public. Evaluation en cours d'action via des réunions entre partenaires (action de proximités, associations de quartier, politique de la ville). Entretien avec le public.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	5 850 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	2 300 €	Etat (contrat de ville)	7 500 €
Autres service extérieurs	2 100 €	Etat – DDCS	3 000 €
Charges de personnel	16 250 €	Région des Hauts de France (dispositif Nos Quartiers d'Eté))	5 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 400 €	Agence de service et de paiement	2 500 €
		Ressources propres	1 500 €
		Contributions volontaires en nature	2 400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>28 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>28 900 €</b>

**Action 1-1-6**
**JEUX ROULE 2018**

TPS n° 18266

Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'action consiste en une ludothèque mobile qui permet à tous les enfants et jeunes d'avoir accès aux jeux et aux jouets. Elle s'adresse aux enfants, parents, professionnels (assistants maternels, enseignants, éducateurs et animateurs), et a pour objectifs de mettre en place des projets autour du jeu, d'organiser et animer des temps de jeux dans les différentes associations, collectivités et établissements du territoire, d'impulser des temps festifs tels que la fête du jeu, des soirées jeux....

**Objectif Général :**

- Favoriser le développement de l'autonomie des jeunes et favoriser leur insertion auprès d'autres publics,
- Lutter contre les stigmatisations du rural / urbain et urbain /rural,
- Trouver une manière de favoriser l'apprentissage du respect de règles de vie. Faire intégrer aux enfants des notions de sécurité de base,
- Permettre aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier,
- Permettre aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins,
- Leur apprendre à vivre ensemble .

**Public visé**

Familles, jeunes, enfants.  
Groupe mixte de 12 jeunes âgés de 11 à 15 ans et issus majoritairement des quartiers de Beauvais dans le cadre du périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville.  
Dans un objectif de réelle mixité, l'inscription est ouverte à 1 à 2 jeunes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Saint-Lucien – Saint-Jean et Argentine.

**Description de l'action**

L'organisation du séjour itinérant est centrée sur l'autonomie et la notion de choix (activités, budget, gestion de la vie quotidienne) par un groupe de 12 jeunes accompagné de 3 adultes. La durée totale de l'action se déroule sur une période de 8 mois.

Chaque jeune participe à la création du planning de la semaine et contacte un potentiel de partenaire avec qui il souhaiterait établir un échange autour du jeu. Un budget est destiné au groupe. En se réunissant en amont et pendant l'action, le groupe va s'exprimer pour enrichir ce qu'il propose. Pour anticiper l'organisation collectivement, tout le séjour sera créé avec le groupe sur un rendez-vous de deux jours consécutifs au mois de février.

Cette année, l'accentuation sera mise sur une meilleure prise en charge du groupe, sur le financement de son séjour, avec l'organisation de temps forts en amont (création de jeux, organisation d'une soirée .. ). Une journée en juin sera également consacrée à la construction des vélos qui serviront au voyage.

Par la suite, l'action se déroulera sur les routes pour vivre l'itinérance, rencontrer les locaux par le biais de la présentation des jeux.

Le voyage sera clôturé par une journée sport détente choisi par tous.

La destination du séjour pressentie par le groupe est Bresles. Les actions proposées en amont sont un atelier jeu et la réparation de vélos lors des foulées de la rue sur la place Jeanne Hachette, ainsi qu' une action avec une association de commerçants comme celle d'Argentine.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** partenariat avec l'association BEAUVELO, encadrement par des animateurs des associations Ludo'Planete et BeauVélo, diplômés BAFD-BAFA et AFPS-SST.

**Moyens matériels :** mise à disposition des jeux de la Ludo Planete, possibilité de prêt de vélos et de matériel de réparation par BeauVélo, suivi du groupe à l'aide d'une "voiture balai", nuits dans des campings certifiés.

**Partenariat mobilisé**

Etat, associations telles que BEAUVELO, commerçants, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |  |   |
|--|---|
| - Ressentis et implication des jeunes tout au long de la construction du séjour, | - Nombres d'actions faites en amont,                    |
| - Evolution de l'autofinancement,  | - Nombres d'actions mises en oeuvre en amont du séjour, |
| - Nombre d'échanges mis en place avec les locaux,                                | - Nombre de parents impliqués dans les actions.         |

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 600 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	400 €	Etat – DDCS	3 000 €
Autres service extérieurs	1 040 €	Autres établissements publics	2 000 €
Charges de personnel	7 070 €	Autres produits de gestion courante	540 €
Emploi des contributions volontaires en nature	400 €	Vente de produits, marchandises, prestations de services	370 €
		Ressources propres	1 200 €
		Contributions volontaires en nature	400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 510 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 510 €</b>

<b>Action 1-1-H</b>	<b>SAINT-LUCIEN ENSEMBLE « HORS LES MURS »</b>
TPS n° 17637	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le quartier Saint-Lucien vit reclus sur lui-même. Les habitants ont un sentiment d'isolement aussi bien sur la qualité de vie dans leur quartier que sur l'offre éducative et de loisirs. La population a besoin de liens et de référents pour l'accompagner et la rassurer. Il est important que les habitants se sentent écoutés, accompagnés et aidés pour les amener à s'investir. Saint-Lucien ensemble s'inscrit en préfiguration de la future implantation de l'équipement MALICE.

**Objectif Général :**

- Créer du lien social et favoriser le bien vivre ensemble,
- Mettre en œuvre une dynamique d'animation globale à valeur ajoutée pour tous,
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parents-enfants,
- Continuer à construire le dialogue et la confiance avec les habitants,
- Encourager la participation des habitants en les rendant acteurs.

Public visé	Localisation de l'action
Familles, jeunes, adultes.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le service d'actions de proximité met en place des animations « généralistes » à l'échelle du territoire Saint-Lucien. Saint Lucien ensemble s'articule autour de deux thématiques fortes :

**1) Jeunesse :**

Des clubs sont mis en place par thème : citoyenneté, culture, sport, créativité, expressions. Cette démarche permet aux jeunes de s'inscrire dans une dynamique d'engagement. Le jeune est également acteur de ses choix dans les contenus d'animation proposés.

**2) Familles :**

Le secteur s'inscrit dans la continuité des activités : atelier couture, café créatif, sport, parents-enfants, sophrologie.

La programmation est complétée en fonction des événements à l'échelle de la ville et du quartier (fête de quartier, fête des voisins, fêtes de Noël, animation en pied d'immeubles).

Il est prévu de constituer un comité de pilotage afin que les usagers s'inscrivent dans une dynamique participative au sein du projet MALICE.

Les parents ont créé une association de parents d'élèves, le secteur famille soutient et accompagne l'association dans ses projets 2018.

Il est également prévu de continuer le travail partenarial avec les groupes scolaires du quartier.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens mis en œuvre :**

L'équipe des Actions de Proximité Saint-Lucien est composée d'un responsable en charge de la coordination des actions, d'une référente famille, d'une animatrice vacataire pour les 11-15 ans et d'un référent jeunesse 16-25 ans.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités-**

- |   |  |
|---|--|
| - Implication aux différentes actions,                    | - Investissement de chacun à la vie de quartier, |
| - Emergence de nouveaux projets,                          | - Nouveaux publics accueillis.                   |
| - Implication et fréquentation au suivi du projet MALICE, |  |

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	37 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	10 000 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Charges de personnel	135 425 €	Ville de Beauvais (valorisation)	152 425 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>182 425 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>182 425 €</b>

<b>Action 1-1-1</b>	<b>MEDIATION FAMILIALE</b>
TPS n° 16210	Maîtrise d'œuvre : Association POUR LE COUPLE ET L'ENFANT (A.P.C.E.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le taux de divorce en France est aujourd'hui de 46% alors qu'il n'était que de 30% en 1985 et de 10% en 1970. Sur l'ensemble de ces divorces, plus de la moitié (56%) implique des enfants. Plus précisément, si l'on prend en considération tous les enfants qui dépendent de leurs parents, le nombre d'enfants séparés d'au moins un parent est de 2.235.000 (recensement 2006), soit 16 % de l'ensemble des enfants. Enfin, si l'on regarde les chiffres des contentieux après divorce, ils concernent 42% d'entre eux. La médiation familiale, destinée à maintenir le lien familial, paraît donc essentielle dans la société actuelle.

**Objectif Général :**

Responsabiliser les parents : la Médiation Familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflit, rupture ou de séparation/divorce. Le médiateur familial, tiers neutre et impartial, accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable tenant compte des besoins de chacun des membres de la famille et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale. Le plus souvent, les questions concernent le divorce et la séparation. Néanmoins, les difficultés traitées par la médiation peuvent également concerner celles des grands-parents, des familles recomposées ou encore des relations entre parents et enfants. Dans ce dernier cas, la médiation familiale peut permettre de sauvegarder des relations constructives avec l'enfant, le comprendre et l'aider à s'épanouir.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Personnes et familles confrontées aux conséquences d'une séparation ou dans le cadre de dysfonctionnement des relations familiales.	Beauvais - Locaux pour accueillir le public : l'UDAF de l'Oise

**Description de l'action**

L'APCE propose aux familles un temps, un espace de communication et de réflexion durant et après la séparation ou le divorce. Un des effets de la Médiation Familiale est de prévenir les ruptures de liens parents/enfants. Parce que la médiation permet d'aborder différemment les conflits familiaux, les personnes sont amenées à trouver des solutions concrètes et durables dans l'intérêt, les besoins et le respect de chacun. Le recours à un tiers impartial et neutre peut permettre de sauvegarder des relations constructives, d'accompagner les personnes dans la recherche de compréhension et d'apaisement du conflit à un moment où ils franchissent une étape décisive dans leur vie, où ils rencontrent des difficultés de communication, ou bien lorsqu'ils sont exposés à des ruptures de liens. La mise en place de la médiation est possible par la volonté de chacun d'adhérer à ce processus et l'envie de passer à autre chose. Le médiateur garantit la confidentialité des entretiens et propose un espace de neutralité et d'impartialité. La médiation familiale favorise l'expression des personnes sur les difficultés qu'elles rencontrent, ainsi que la recherche de solutions. Durant les séances, chaque personne apprend à reconnaître ses émotions, à les exprimer et reconnaître celles de l'autre. De même, chaque personne apprend à repérer ses besoins et ceux de l'autre.

La Médiation Familiale est un outil de prévention dans les ruptures de liens familiaux ; elle permet d'apaiser la communication dans les situations de divorce, de séparation (en amont, pendant, après) et de re-composition familiale, de maintien des liens entre grands-parents/petits-enfants, parents et jeunes adultes, de recherche de solutions au sein des fratries (au sujet d'un parent âgé, d'une succession). Cette action se fonde sur des principes de respect de l'altérité, de responsabilités partagées. Les séances durent en moyenne 1h30 à 2h00 (sans prendre en compte le temps passé au téléphone). Tout processus de médiation est précédé d'un entretien d'information à la médiation non payant d'une durée d'environ 1 heure.

**Moyens mis en œuvre**

Les médiations sont assurées dans les locaux de l'UDAF de l'Oise. Un accueil téléphonique de 9h30 à 19h30 du lundi au vendredi est assuré par un professionnel. Des horaires adaptés aux contraintes familiales ou professionnelles des usagers sont mis en place : du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous de 9h00 à 20h00. Les médiations mises en place sont des médiations conventionnelles.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention), Etat, Département de l'Oise, MSA, CCAS, justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'association dispose du logiciel informatique Actedev médiation familiale. Origine de la médiation, spontanée ou judiciaire, type de médiation, nombre d'entretiens d'information à la MF, nombre de séances MF, nombre de mesures de MF et origine ... Les renseignements permettent d'établir les statistiques qualitatives et quantitatives (typologie des usagers, fréquentation des différents lieux, origines des demandes, etc.).

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	140 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	7 680 €	Etat (contrat de ville)	7 500 €
Autres services extérieurs	4 672 €	Ministère de la Justice	3 600 €
Impôts et taxes	1 616 €	Organismes sociaux (CAF, ...)	1 000 €
Charges de personnel	24 547 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	20 149 €
Autres charges de gestion courante	600 €	Autres produits de gestion courante	6 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 255 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>39 255 €</b>

<b>Action 1-1-J</b>	<b>MEDIATION ET SAVOIR ETRE</b>
TPS n° 20520	Maîtrise d'œuvre : Association POUR LE COUPLE ET L'ENFANT (A.P.C.E.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Il est constaté par de nombreux acteurs un manque de communication dans les familles, entre enfants/parents/enseignants, mais aussi un manque de repère des valeurs éducatives différentes entre les parents dépassés par les comportements parfois violents des autres enfants ou de leurs propres enfants.

**Objectif Général :**

L'atelier "Médiation et Savoir Etre" permet aux parents de mieux appréhender la communication parentale, de canaliser leurs émotions et tenter de comprendre ce qui peut faire conflit, ses raisons et ses conséquences. Il valorise aussi les compétences et les solidarités parentales. Il favorise la réflexion, l'écoute et la communication non violente acceptable par tous au sein de la famille, à l'école et à l'extérieur, l'expression des besoins en tant que parents, le travail sur les besoins des enfants, sur la place et le rôle de chacun dans la famille.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
8 à 10 personnes de tous âges	Beauvais - Maison des familles la Bulle ou autre lieu d'accueil au sein d'un quartier politique de la ville

**Description de l'action**

L'atelier d'expression parental repose sur la construction d'une relation basée sur le respect, l'écoute, la compréhension et l'échange. Il permet de déclencher la prise de conscience et l'estime de soi. L'association propose aux familles, dont les rapports humains avec ses membres peuvent être compliqués, inappropriés, parfois violents, de participer à des ateliers de création qui favorisent la parole et la communication non violente. Les parents pourront s'adresser aux enfants, aux autres parents et aux enseignants au sein de l'école, dans d'autres associations, par l'intermédiaire des marionnettes. Source de langage, la marionnette est déclencheur de paroles. En effet, elle est un outil permettant de lever les inhibitions et favorise la prise de parole. La marionnette permet la prise de conscience de ses actes. Tout comme le jeu de scène au théâtre, elle est un moyen détourné pour exprimer ses besoins, ses ressentis, affirmer ses positions sans s'engager. La marionnette est cet outil qui permet aux familles d'être dans un premier temps dans la créativité, l'imagination. Ensuite viendra le temps de l'expression, du bénéfice, du besoin et du plaisir de la communication, de l'échange et du partage. La marionnette a le pouvoir de favoriser la transmission du message, elle est un vecteur de communication particulièrement puissant, performant et pertinent.

Parallèlement à la fabrication de la marionnette, les parents participent à un échange sur leurs ressentis, leurs besoins et l'expression de leurs difficultés et incompréhensions. C'est aussi le temps de l'échange de compétence. A ce stade déjà, ces derniers sont dans l'écoute et l'interactivité. En effet, leur participation, leur regard et leurs remarques sont indispensables et mis à profit. Le but est qu'ils puissent solliciter leur imagination, être dans la proposition et l'écoute, le partage d'idées, d'opinion et la négociation dans l'élaboration d'un scénario. Ce projet se compose de différentes étapes :

- la 1<sup>ère</sup> action correspond à la création de la marionnette,
- la 2<sup>ème</sup> action correspond à l'élaboration de saynètes à partir des réflexions sur la parentalité, la famille, la communication familiale par groupe de 2 à 4 personnes. Les parents seront donc accompagnés par 1 médiatrice familiale et 1 marionnettiste.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : deux intervenantes de l'APCE et de l'association Jean de la Lune,

Moyens matériels : petit matériel pour la réalisation des marionnettes, local mis à disposition par la Ville ou l'Agglomération, attestation de présence et charte d'engagement validées et signées par les parents et les animatrices de l'atelier.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service prévention), Etat, Ville de Beauvais, association Jean de la lune, CCAS, Education nationale, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de participants aux ateliers – assiduité
- Questionnaire de satisfaction pour les parents
- Thématiques abordées dans les saynètes

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 500 €
Services extérieurs	35 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Autres services extérieurs	2 190 €		
Impôts et taxes	220 €		
Charges de personnel	2 220 €		
Autres charges de gestion courante	235 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 000 €</b>

<b>Action 1-1-K</b>	<b>SOUTIEN A LA PARENTALITE</b>
TPS n° 16211	Maîtrise d'œuvre : Association POUR LE COUPLE ET L'ENFANT (A.P.C.E.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Tout parent peut un jour être confronté, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de sa fonction parentale. Il peut alors s'orienter vers une structure adéquate en dehors d'un cadre judiciaire ou « socio-éducatif » et ainsi entrer en relation avec des professionnels pouvant l'aider dans la reconstruction de son autorité parentale.

**Objectif Général :**

L'objectif est de soutenir les usagers dans leur fonction parentale, les accompagner à comprendre les difficultés rencontrées dans l'éducation, la co-parentalité, la monoparentalité, la recomposition familiale, la communication parentale et la gestion des conflits intrafamiliaux. Les consultations de soutien répondent à un besoin des parents d'être accompagnés et confortés dans leur parentalité. Ces espaces de réflexion et de recherche de solutions renforcent les parents dans leurs compétences et les font sortir d'une solitude, de situations de souffrance parfois inextricables.

Public visé	Localisation de l'action
Parents résidant dans les quartiers prioritaires et rencontrant des difficultés ayant des répercussions sur le climat familial et la relation parents/enfants.	Beauvais - Quartiers prioritaires : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien

**Description de l'action**

L'association propose des lieux d'accueil et d'écoute pour les couples, les parents, enfants, adolescents, familles, afin de contribuer au renforcement ou au rétablissement de la fonction parentale. Elle propose également aux personnes un suivi sur un ou plusieurs entretiens avec un psychologue ou une conseillère conjugale et familiale au sein des 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Beauvais : Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien. Les consultations sont sur rendez-vous et durent 1 heure.

L'objectif pour les parents, durant ces consultations, est de pouvoir s'exprimer en toute confidentialité, dans la neutralité, la bienveillance et l'empathie, sur leurs relations conflictuelles avec leurs enfants, l'autre parent, leurs difficultés à être parents, leurs inquiétudes sur le désinvestissement ou l'absentéisme scolaire de leurs enfants, leurs responsabilités. L'APCE leur propose donc de réfléchir à la place de chacun dans l'équipe parentale, dans la famille, afin de permettre aux enfants de retrouver une place d'enfant : les mettre à l'écart des problèmes ou conflits des adultes, leur poser des limites, etc. Chaque membre de la famille doit alors être plus apaisé et rassuré. Ces consultations vont les aider à prendre du recul, à analyser et comprendre la situation, à reprendre confiance et renouer le dialogue. Par ailleurs, des orientations spécialisées sont proposées.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une psychologue et une conseillère conjugale et familiale sont mises à disposition dans 3 lieux de permanence à Beauvais : Harmonie, la Bulle et la médiathèque Saint-Lucien. L'association reçoit les usagers les mardi et jeudi sur rendez-vous. Les séances durent en moyenne 1h00 (sans prendre en compte le temps passé au téléphone) et sont gratuites pour les usagers.

**Moyens matériels :** mise à disposition de bureaux de permanence par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention), Etat, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, (MDS), CCAS, justice,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Outil statistique permettant de comptabiliser le nombre d'entretiens par famille, le sexe des personnes reçues, le type de problématiques, l'âge, la profession.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	108 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 500 €
Services extérieurs	218 €	Etat (contrat de ville)	7 500 €
Autres services extérieurs	2 783 €	Département de l'Oise	2 000 €
Impôts et taxes	1 107 €	Organismes sociaux	5 000 €
Charges de personnel	17 406 €		
Autres charges de gestion courante	378 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>22 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 000 €</b>

**Action 1-1-L**
**CONSULTATIONS FAMILIALES ET GROUPES DE PAROLES MULTI-PARENTAUX ET/OU DE MERES**

TPS n° 18097

Maîtrise d'œuvre : Association ETOILE DE SOI

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La place de chaque membre dans une famille est parfois complexe à définir et ce, d'autant plus lorsqu'il existe des non-dits ou des traumatismes ayant entraîné une rupture du lien familial et de la communication. Ces difficultés peuvent avoir de lourdes répercussions sur la scolarité des enfants, voire parfois entraîner leur marginalisation ou un passage à l'acte (délinquance, suicide...). C'est dans ce cadre que l'action de thérapie familiale a été mise en place.

**Objectif Général :**

Permettre aux familles des quartiers prioritaires de bénéficier d'une aide thérapeutique ou d'un soutien parental, soit sous forme d'entretiens familiaux, soit dans le cadre de groupes de parole.

Ces actions visent à être complémentaires de celles déjà engagées, telles que la médiation et autres services offerts au sein de La Bulle.

**Public visé**

25 familles des quartiers prioritaires de Beauvais pourront bénéficier des ces actions

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartier Argentine à La Bulle

**Description de l'action**

Les consultations familiales sont encadrées par deux thérapeutes familiaux (un homme et une femme), afin d'avoir une double perception et offrir aux usagers un double support identificatoire. Ce travail est référencé à l'approche systémique, qui privilégie la dimension globale et contextuelle des problématiques.

Chaque séance dure 1h00/1h30 et nécessite un quart d'heure de préparation entre les thérapeutes avant chaque consultation, ainsi qu'un débriefing et compte-rendu de 15 à 30 minutes après chaque entretien familial. Ainsi le temps de travail pour une consultation représente au minimum 2 heures pour chaque consultant. Dès le démarrage des entretiens, l'objectif de travail est défini avec chaque membre de la famille pour en arriver à un projet commun de changement.

Les groupes multi-parentaux et/ou de mères favorisent les échanges d'expérience, les conseils entre parents, et induisent un impact pour tous les participants : il s'agit de l'apprentissage par analogie. Cette expérience de partage permet de souligner le potentiel de chacun et ainsi restaurer en partie l'estime de soi. Les groupes, encadrés par 2 intervenants, sont constitués de 9 à 10 parents maximum et durent 2 heures. L'expérience de 2017 (10 séances) a démontré que ces rencontres étaient tellement riches en émotions, qu'il est apparu évident de favoriser un nombre restreint de participants en facilitant l'écoute, le partage et le soutien mutuel. Ces interventions nécessitent 3h00 de travail par intervenant dont 1h00 de préparation et débriefing.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** pour assurer ces actions, l'association s'appuie sur la compétence de trois thérapeutes familiaux et d'un éducateur spécialisé, délégué du procureur.

Une permanence téléphonique de 9 heures à 20 heures offre un accueil, une écoute et une réorientation si nécessaire, vers le réseau partenarial de l'association. Les consultations familiales et les groupes de parole se déroulent sur rendez-vous principalement les mardi et jeudi après-midi, jours de permanences déjà effectifs à la Bulle.

**Moyens matériels :** mise à disposition de bureau de permanence par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Service parentalité du CCAS (réussite éducative et maison des familles), contrat local de sécurité, APCE, LFSM, Aide aux victimes 60, l'AFIB...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Bilan qualitatif de l'action réalisée,
- Indicateurs d'activité : tableau récapitulatif des actes et de leur durée,
- Evaluation continue effectuée avec les intéressés au début de chaque entretien, pour mesurer l'évolution,
- Evaluation mensuelle du travail avec les familles en interne (Intervision entre co-thérapeutes),
- Evaluation trimestrielle, sous forme de supervision à Paris.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Autres services extérieurs	8 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
		Etat (contrat de ville)	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000 €</b>

<b>Action 1-1-M</b>	<b>SEJOUR D'AUTONOMISATION ADO</b>
TPS n° 20311	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'organisation de séjour comme support éducatif offre aux professionnels des possibilités de relais pour certains jeunes en difficultés. Il s'agit là de permettre à des jeunes de rompre avec le quotidien pour se découvrir d'une manière différente, tout en les impliquant dans la préparation et la participation à des tâches, en leur donnant la possibilité d'un développement personnel et d'un meilleur accès à l'autonomie et aux responsabilités.

**Objectif Général :**

- Développer des actions de bénévolat avec des 13-16 ans pour qu'ils reprennent en main leur parcours,
- Contribuer à la réussite éducative d'adolescents en difficultés scolaires par la poursuite de l'ouverture culturelle et un accompagnement individualisé selon leurs besoins,
- Développer et valoriser leurs capacités pour gérer et vivre ce séjour en semi-autonomie,
- Permettre un jour de découverte du patrimoine anglais.

Public visé	Localisation de l'action
Le public bénéficiaire est constitué de jeunes âgés de 13 à 16 ans, habitant le quartier Argentine et dont les familles cumulent des difficultés. Groupe de 14 jeunes.	Beauvais – quartier Argentine (préparation et sensibilisation) Côte d'Opale pour le séjour

**Description de l'action**

Le public adolescent est un public volatile, qui nécessite souvent une approche particulière. La méthode retenue pour mettre en place ce séjour ado est la suivante :

- Rencontre une fois par semaine pour échanger avec les jeunes, les mobiliser sur des actions citoyennes,
- Constitution d'un groupe de volontaires pour des actions de solidarité (collecte, visite de personnes âgées...),
- Stage sur deux journées ou 4 après-midi pour choisir le lieu et le type d'hébergement de ce séjour éducatif et favoriser la semi-autonomie des jeunes dans la gestion en amont de l'hébergement, des repas, des visites et le déroulement du séjour.

Ce séjour se déroulera pendant les vacances estivales 2018. Environ 14 jeunes sont prévus sur le séjour. Ils pourront être orientés par les partenaires sociaux (MDS, IFEP par exemple).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : le personnel permanent de l'association avec une rencontre hebdomadaire tout au long de l'année, les bénévoles de l'association, formation au montage vidéo avec une intervenante.

Moyens matériels : les locaux de l'association, le véhicule 9 places de l'association.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Ville de Beauvais, CAF, associations de quartier

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Progression des résultats scolaires, notamment dans l'apprentissage de l'anglais dans leur projet d'orientation scolaire et professionnelle et leur comportement social,
- Qualité de relation dans le groupe et continuité dans l'engagement bénévole sur le quartier auprès des personnes âgées et en situation de précarité,
- Progression dans la qualité de la réalisation personnelle du carnet de voyage,
- Respect des règles posées pour le déroulement du séjour,
- Capacité à tenir les responsabilités prises dans la préparation, le déroulement et la restitution de ce séjour.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 100 €	Etat – VVV	5 000 €
Services extérieurs	3 500 €	CAF	2 400 €
Autres services extérieurs	3 150 €	Autres produits de gestion courante	500 €
Charges de personnel	3 050 €	Agence de services et de paiement	1 100 €
		Produits financiers	1 650 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	650 €
		Ressources propres	2 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 800 €</b>

<b>Action 1-1·N</b>	<b>CLASSES DE DECOUVERTE</b>
TPS n° 18037	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Une classe de découvertes s'intègre complètement dans l'action éducative globalement menée à l'école.

« Une classe de découvertes constitue ainsi, pour les élèves, un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité " (Bulletin Officiel de l'Education Nationale-BOEN (n°2 du 13 Janvier 2005)).

**Objectif Général :**

Une classe de découvertes, c'est aller à l'école autrement et ailleurs, une manière d'apprendre à l'enfant :

- d'étudier un environnement nouveau,
- d'acquérir des outils pour l'aider à porter un jugement critique,
- d'apprendre le "vivre ensemble" malgré les différences.

La famille s'implique dans le séjour et la scolarité de l'enfant, facteur favorisant la réussite scolaire.

Public visé	Localisation de l'action
122 enfants (filles et garçons) des quartiers Saint-Jean (95) et Argentine (27)	Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean

**Description de l'action**

L'année précédant le départ, l'enseignant complète une intention de séjour (le projet est parfois bâti avec les élèves : lieu, durée, activités).

Il contacte ensuite l'organisateur de son choix (ADPEP60 ou FOL60 la plupart du temps) qui, en fonction des objectifs pédagogiques, propose des séjours adaptés.

Ainsi plusieurs thèmes de séjours sur le territoire national sont possibles : mer, patrimoine, culture, sports, neige,... (Clairoix, Valloire et Saint-Jean d'Arves).

Une fois de retour, une valorisation des activités réalisées est proposée aux familles lors d'une rencontre collective : séance de projection de photos, expositions, ...

Cette demande est un renouvellement (la précédente demande date de 2015). Elle permettra de diminuer le montant dû par les familles, chacune étant facturée en fonction de son Quotient Familial (de 3€ à 28€/jour/enfant).

Une baisse de 50% est appliquée au deuxième (ou plus) enfant partant dans une même famille.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une coordinatrice chargée d'instruire les dossiers - 3 agents d'accueil chargés de constituer les dossiers individuels (calcul des Quotients Familiaux).

Moyens matériels : l'Espace Numérique de Travail (ENT), outil technique quant à lui permettant l'ouverture d'un blog de séjour pour garder le lien avec les familles et valoriser les séjours.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, familles,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Un séjour donne lieu systématiquement à une restitution dont la forme est au choix de l'enseignant (photos numériques, vidéo, exposition, écriture d'un carnet de voyage,...).

L'évaluation porte sur les compétences acquises : comportement social, relation aux autres, connaissances, traitement de l'information..., et mesure le savoir mais aussi et surtout, la conscience de l'existence de soi dans un groupe.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	11 143 €	Participation des usagers et des coopératives scolaires	19 938 €
Autres services extérieurs	12 735 €	Ville de Beauvais (valorisation)	33 123 €
Charges de personnel	29 183 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>53 061 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>53 061 €</b>

<b>Action 1-1-O</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS A LA SCOLARITE DE LEURS ENFANTS</b>
TPS n° 22648	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique nationale, régionale et locale de lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire. Elle soutient l'implication des parents ne maîtrisant pas la langue française à mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Le fait d'être d'origine étrangère les place dans une faible compréhension du dispositif de scolarisation de leurs enfants. Nombreux sont ceux qui n'ont pas connu l'école ni son organisation. De plus, beaucoup sont en difficulté pour accompagner et soutenir leurs enfants dans leur cursus scolaire. Cette situation concerne également des parents d'origine française, principalement sur les quartiers défavorisés.

Les situations sont observées à l'école et les nombreux bénévoles de l'AFIB font remonter les besoins spécifiques des parents qui fréquentent les cours. Certaines mères de famille demandent même à lire des livres d'enfants en français. Les professeurs et directeurs d'école ont fait remonter cette même problématique.

**Objectif Général :**

- Accompagner les familles ne maîtrisant pas le français ou n'ayant pas tous les repères économiques et sociaux pour comprendre le fonctionnement de l'école et la scolarité de leur enfant.
- Renforcer les liens famille/système éducatif.
- Eviter le décrochage scolaire.
- Lutter contre l'absentéisme.
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

Public visé	Localisation de l'action
20 parents - 60 enfants	Beauvais - quartiers prioritaires

**Description de l'action**

- Accueil des parents pour des informations collectives ou individuelles,
- Accueil des enfants pour du soutien scolaire.

L'action se déroulera sur 10 mois - du 1<sup>er</sup> septembre N au 30 juin N+1 (année scolaire).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 ancienne directrice d'établissement coordinatrice du projet, 1 salarié de l'AFIB à tiers temps, 25 animateurs bénévoles,

**Moyens matériels :** 7 salles de cours équipées (1 ordinateur, 1 vidéo-projecteur, 1 écran, 1 armoire), utilisation des espaces parents/enfants des établissements scolaires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, organismes sociaux (CAF, ...)

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Taux de présence aux séances,
- Questionnaire de satisfaction.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	621 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	1 629 €	Etat (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	1 223 €	Conseil Départemental de l'Oise (DDJSCS)	2 509 €
Charges de personnel	11 912 €	Ville de Beauvais	3 363 €
Dotations aux amortissements	101 €	Organismes sociaux (CAF, ...)	5 000 €
Charges fixes de fonctionnement	2 191 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations services	3 805 €
Emploi des contributions volontaires en nature	50 000 €	Contributions volontaires en nature	50 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>67 677 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>67 677 €</b>

<b>Action 1-1-P</b>	<b>MISE EN PLACE DE DEUX SEJOURS DE RUPTURE A DOMINANTES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES DECROCHEURS SCOLAIRES ET SOCIAUX – DISPOSITIF CLASSE RELAIS</b>
TPS n° 22148	Maîtrise d'œuvre : Collège Jules MICHELET

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société, sont des missions de l'école. C'est pourquoi la lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de l'Education nationale.

**Objectif Général :**

Le dispositif « Classe Relais » est en phase avec les 4 axes du volet de la cohésion sociale de la politique de la ville :

- Améliorer le taux de réussite éducative des élèves issus des quartiers de la politique de la ville et limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'éducation et en renforçant les liens entre milieu scolaire et milieu professionnel ;
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaires en accompagnant les élèves dans leur scolarité et en organisant des actions de détection des élèves en situation de décrochage ;
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation ;
- Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés à la récidive en agissant en direction de ceux exposés aux risques de délinquance, en prévenant les risques de basculement, la récidive et la réitération d'infractions pénales.

Public visé	Localisation de l'action
40 adolescents des collèges de Beauvais en décrochage	Beauvais - Quartiers Saint-Lucien, Argentine et Saint-Jean

**Description de l'action**

Cette action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sera menée jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2018.

Elle se déroulera sur deux périodes de l'année civile 2018 :

- une première période de prise en charge de dix jeunes sur sept semaines, avec comme point d'orgue l'organisation d'un séjour à la montagne,
- dans un second temps, l'organisation d'un séjour en Baie de Somme avec un groupe de dix autres jeunes.

Pendant chaque période, l'intention serait de réfléchir, construire et faire vivre à ces jeunes une expérience " hors les murs " différente, innovante de toutes les autres pratiques de classe. Toutes les étapes de ce projet sont autant de pistes pédagogiques motivantes pour amener les jeunes vers le travail et la réussite. Exemples : *maths* : calculs des coûts (proportionnalité, règle de trois, écriture fractionnaire ...), des distances (conversion ..) ; *français* : rédaction d'un carnet de séjour (road-book d'une vingtaine de pages ...) ; *géographie* : études des différents milieux, impact de l'homme sur l'environnement...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 4 personnes : une à plein temps, une à mi-temps et deux contrats aidés.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Département de l'Oise, Education nationale, intervenants enseignants de tous les collèges de Beauvais, PJJ, structures médico-sociales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Proposer des activités innovantes, motivantes, servant de supports aux apprentissages et déclencher l'envie et le goût de l'effort scolaire.
- Positionner les jeunes dans la réflexion, la construction et la réalisation d'un projet d'envergure. Nombre de jeunes accueillis et ratio (présence/absence) sur la session.
- Engagement des familles, présence au rendez-vous, accompagnement du jeune en cas d'orientation, présence le jour du départ (confiance).
- Permettre une rupture nécessaire temporaire avec le milieu familial, s'engager dans un projet d'activités originales, s'adapter à de nouvelles conditions (vie quotidienne, météo, environnement...). Présence au départ du séjour – Engagement et valorisation des réussites pour gagner en estime de soi. Evaluation qualitative de l'action dès le retour du séjour. Reprise de la vie scolaire : devenir des jeunes (années n, n+1, n+2, n+3...). Diplôme national du Brevet, orientations post-collège...

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	6 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 410 €
Services extérieurs	1 200 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	44 860 €	Education nationale	33 232 €
		Conseil départemental	1 000 €
		Fonds européens	990 €
		Agence de services et de paiement	11 628 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>52 260 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>52 260 €</b>

*Thème :*  
*1-2 - « Santé »*

<i>1-2·A</i>	<i>Prévention des comportements à risques chez les jeunes</i>	<i>SATO</i>
<i>1-2·B</i>	<i>Un esprit sain dans un corps sain</i>	<i>No Made</i>
<i>1-2·C</i>	<i>Prévention santé, sport et insertion</i>	<i>ASPLO 80</i>
<i>1-2·D</i>	<i>Rallye santé</i>	<i>CIDFF</i>
<i>1-2·E</i>	<i>Le Sport par la Pratique dans le but de l'Ouverture et le Respect pour Tous (S·P·O·R·T·)</i>	<i>Destin de femmes</i>

**Action 1-2-A PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES CHEZ LES JEUNES**

TPS n° 24799 Maîtrise d'œuvre : SERVICE D'AIDE AUX TOXICOMANES DE L'OISE (S.A.T.O.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'action du SATO auprès des jeunes a été mise en place à la suite d'une demande des partenaires et des pouvoirs publics pour permettre le traitement des addictions de ce public particulier. A ce titre, le bilan du Fusain Ailé sur ces dernières années permet de penser que l'essentiel des jeunes s'adresse au Point écoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Ce point d'écoute, bien que généraliste, porte une attention toute particulière aux conduites addictives (stupéfiants entre autres), ces conduites représentant 75% des interventions.

**Objectif Général :**

Le but de cette action est d'être un secours immédiat, un lieu d'écoute et de soutien, pour les jeunes adoptant des conduites à risque. Plus précisément les objectifs sont de :

- Prévenir les conduites à risque et les conduites addictives des jeunes reçus,
- Orienter le public vers les structures professionnelles adaptées,
- Développer des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public jeune dans les établissements scolaires,
- Etre un relais pour le Parquet concernant la mesure de rappel à la loi, notamment pour les usagers de cannabis,
- Aider les familles en difficulté avec leurs enfants, notamment face à l'usage de stupéfiants ou aux addictions sans produit : jeux, internet, etc.

**Public visé**

Adolescents et jeunes majeurs en difficulté, principalement le public 15-25 ans, parents des jeunes en contact avec le Fusain Ailé et leur entourage.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Local du Fusain Ailé - situé 5 boulevard Aristide Briand,

**Description de l'action**
Dans le cas d'une venue volontaire du jeune

Il s'agit dans ce cas, la plupart du temps, d'orientations par l'Education nationale, les parents, les médecins... Les jeunes sont alors reçus au plus vite en entretien individuel par un éducateur ou un psychologue. Le rôle du Fusain ailé est essentiellement celui de « passeur de crise », le but étant d'apporter une écoute immédiate et individualisée afin d'inscrire le jeune dans une dynamique de réduction d'usage de stupéfiants (80% des jeunes venant pour des raisons de consommation de cannabis). Lorsque le jeune est mineur, le Fusain ailé travaille aussi avec la famille pour laquelle il joue un rôle de support : entretiens avec les enfants et parents, ensemble ou séparément.

Dans le cas d'une orientation judiciaire

Les jeunes peuvent être orientés auprès du pôle prévention dans le cadre d'alternatives aux poursuites (le Fusain ailé met alors en place des stages de citoyenneté ou des rappels à la loi).

Par ailleurs, le Fusain ailé intervient également en partenariat avec les structures travaillant auprès de publics à risque (foyers, communauté éducative, maison de l'emploi et de la formation, PJJ, centres de formation, maison d'arrêt de Beauvais) afin de réaliser des actions préventives sur les conduites addictives.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : équipe éducative composée d'un chef de service, d'une psychologue et d'une éducatrice spécialisée,

Moyens matériels : matériel de prévention des infections sexuellement transmissibles, brochures de prévention, intervenants extérieurs occasionnels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention), Etat, Ville de Beauvais, ARS, CPAM, – MILDT – Préfecture - TGI de Beauvais – P.J.J. - Education Nationale et établissements scolaires – MEF- ANPAA – JCLT– CAEP – Département de l'Oise – Boutique solidarité - structures de quartiers – Médecins généralistes- IFEP

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Le rapport d'activité annuel et le bilan semestriel : ils comprennent la file active, la situation sociale, le type de produits consommés, le nombre d'actes et d'entretiens.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	3 600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Services extérieurs	15 600 €	Etat – MILDECA	14 000 €
Autres services extérieurs	4 600 €	Organismes sociaux (ARS / CPAM)	93 620 €
Impôts et taxes	6 470 €	Vente de produits, de marchandises, prestations de services	2 500 €
Charges de personnel	92 550 €		
Dotations aux amortissements	1 300 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>124 120 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>124 120 €</b>

<b>Action 1-2-B</b>	<b>UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN</b>
TPS n° 20424	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Depuis 2012, à travers des ateliers de renforcement musculaire sur les quartiers Saint-Jean et Argentine, l'association No-Made met en place un atelier de bien-être (renforcement musculaire, sophrologie, diététique nutritionnelle, techniques de relaxation...).

La forte demande dans les quartiers pousse l'association à envisager la poursuite de son action.

Le projet proposé a pour but de répondre aux besoins de bien-être que les habitantes ont longtemps formulés lors des ateliers, mais aussi, lors des événements auxquels l'association a participé.

**Objectif Général :**

- Permettre de sensibiliser les femmes à la diététique nutritionnelle pour elles et leurs familles.
- Permettre aux femmes d'entretenir leur corps.
- Favoriser la mixité sociale et culturelle.
- Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux habitants des quartiers prioritaires et aux revenus modestes.

Public visé	Localisation de l'action
Public issu des quartiers prioritaires de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. 50 personnes, de 18 à 77 ans.	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine, centre-ville.

**Description de l'action**

L'association a développé depuis de nombreuses années une certaine expertise auprès des femmes de 18 à 77 ans pour le renforcement musculaire / gymnastique. Cette action a évolué avec le temps puisque depuis quelques années, il s'agit d'intervenir sur le bien-être des femmes. En effet, le projet s'articule comme en 2017 autour de cours de renforcement musculaire (à raison de 2 séances par semaine : mardi à Argentine et jeudi à la MJA), mais aussi autour d'actions de sensibilisation (nutrition, sophrologie, socio esthétique...).

Les cours auront lieu sur le temps scolaire en matinée (le mardi de 9h00 à 10h00 et le jeudi de 9h30 à 10h30). Ainsi, les ateliers n'empiètent pas sur les contraintes quotidiennes des participantes. Par ailleurs, un lien a été fait avec deux associations intervenant sur le territoire afin d'être en pleine complémentarité, et d'établir le public cible de chacun des porteurs.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : responsable pédagogique diplômée d'État,

Moyens matériels : locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais, adaptés à la pratique de la gymnastique, du renforcement musculaire et de la sophrologie.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations de quartier

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- L'implication et l'assiduité des femmes,
- Le nombre de femmes inscrites,
- L'impact de l'atelier sur le bien-être des femmes,
- L'évolution des femmes sur leur comportement dans le groupe,
- La mixité sociale et culturelle des groupes.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	650 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	5 560 €	Autres produits de gestion courante	1 110 €
Charges de personnel	1 100 €	Ressources propres	1 100 €
Emplois des contributions volontaires en nature	3 000 €	Contributions volontaires en nature	3 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 710 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 710 €</b>

<b>Action 1-2-C</b>	<b>PREVENTION SANTE SPORT &amp; INSERTION</b>
TPS n° 17771	Maîtrise d'œuvre : Association PROFESSION SPORTS ET LOISIRS 80 (A.P.S.L.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Il a été constaté le manque ou l'absence d'activité physique dû à la sédentarité, le manque ou l'absence de connaissances sur l'équilibre alimentaire, le manque ou l'absence de suivi-santé, une désocialisation, un isolement. Ce constat a été établi par les autorités de santé, les chargés d'insertion, les référents sociaux, les associations locales, ou bien encore les usagers eux-mêmes.

**Objectif Général :**

- mettre en place une séance hebdomadaire d'activité physique encadrée par un éducateur sportif,
- informer des bienfaits de l'activité physique avec un diaporama,
- mettre en place 3 ateliers par an sur l'équilibre alimentaire,

Public visé	Localisation de l'action
Allocataires des minima sociaux des quartiers prioritaires (1 groupe par quartier) - 15 personnes par groupe maximum (moins selon la taille de la salle mise à disposition)	Beauvais : quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien

**Description de l'action**
Plusieurs actions sont prévues :

- 1/ Mise en place d'une séance hebdomadaire de 1h30 d'activité physique encadrée par un éducateur sportif sur 30 semaines : l'APS est choisie par le groupe, l'implication des personnes est essentielle.
- 2/ Mise en place d'un atelier par trimestre : diététicienne : (3 ateliers/an) : familles d'aliments/composition d'un repas équilibre/travail sur l'équilibre alimentaire/utilisation des «restes»/comprendre une étiquette/analyser un ticket de caisse/comparer les différents endroits où faire ses courses - atelier cuisine : courses/préparation/organisation/coût de revient/écriture de la recette - organisation d'un temps d'échanges/dialogue autour d'un jeu plateau collectif.
- 3/ Relais et diffusion des informations des campagnes nationales de prévention sur des thématiques de santé en lien avec la nutrition, le cancer, le tabac, l'alcool,...
- 4/ Programmation d'interventions ponctuelles (avant une séance d'APS) de partenaires de l'insertion, du social... : Pôle emploi, mission locale, bailleurs sociaux, organismes de formation... afin de dédramatiser l'insertion et ses acteurs, amoindrir les a priori et les appréhensions. Sur le plan de l'insertion, il s'agira d'être une première marche vers l'emploi via l'inscription à Pôle Emploi et/ou l'accès aux dispositifs de formation (travail partenarial avec les organismes de formation locaux).
- 5/ Proposition d'un accompagnement individuel aux habitants vers une structure relais en fonction de leurs besoins.

Suite à un bilan positif de l'action, elle mérite néanmoins d'être renforcée et approfondie en 2018 sur la partie insertion. Aussi, partant toujours des besoins des territoires, il s'avère que la mise en place d'un nouveau créneau est opportune dans le quartier Saint-Lucien à partir de septembre 2018.

Le travail en face à face pédagogique est indispensable et essentiel pour mieux cibler les besoins, les attentes et les évolutions de la pratique et des pratiquants. De cette manière, le travail en réseau et la notoriété de l'action seront confortés et développés.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : éducateur sportif, diététicienne,

Moyens matériels : bureaux, matériel informatique et bureautique, vidéoprojecteur, application web spécifique avec suivis des présences, des tests et suivis individuels, matériel sportif adapté, véhicule utilitaire, expositions, flyers, documentations et vidéos : PNNS, CPAM (Ameli), INPES (IREPS), salle de réunion et/ou salle polyvalente de la Ville de Beauvais, cuisine collective.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, ARS,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Cahier de présence, grille d'évaluation, bilan post-it, jeu de plateau, fiche de suivi, tests physique, feuille bilan individuel, écoute et retranscription des échanges verbaux,
- Tests : physique, bien être, comportements alimentaires,
- Outils de suivis travaillés avec les organismes de formation et les personnes en charge du suivi emploi/formation,
- L'application Web a été créée avec un Webmaster et est en place depuis le 1/09/16.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	160 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	930 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	3 010 €	Région Hauts de France (santé)	3 000 €
Charges de personnel	7 700 €	ARS	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 350 €	Ressources propres	800 €
		Contributions volontaires en nature	1 350 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 150 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 150 €</b>

<b>Action 1-2-D</b>	<b>RALLYE SANTE</b>
TPS n° 22438	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, ou familiaux.

**Objectif Général :**

- Permettre l'accès aux soins et à la prévention à un public en difficulté ;
- Identifier le rôle et les missions des structures existantes sur Beauvais, que chacun est susceptible de solliciter en termes de prévention et de santé ;
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et ainsi l'accès à la pleine citoyenneté.

Public visé	Localisation de l'action
15 personnes adultes (groupe mixte) en insertion	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et cela pour une année.

Il s'agit d'organiser un rallye durant le deuxième semestre de l'année : visite de structures avec un groupe en insertion de l'association Itinér'Air ou de l'AFEC : le Département de l'Oise : médecin du Centre de Planification et Education Familiale et PMI (contraception, grossesse) - le SATO : prévention des toxicomanies - la Ligue contre le cancer : prévention des cancers - le UFSBD : prévention en matière d'hygiène bucco-dentaire (intervention d'un chirurgien-dentiste) - l'OPHS : dé-pistage IST sida, vaccinations gratuites – le Diab Beauvais : service de prévention du diabète à l'hôpital – l'ANPAA : prévention de l'alcoolisme - l'UFOLEP : activité sportive accessible à tous (à définir : marche nordique, gymnastique, ...). Une mise en commun et un bilan sont réalisés avec les participants et les structures partenaires.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une chargée d'accueil et d'information pour l'organisation, l'animation et l'évaluation du rallye et une directrice pour la partie administrative et financière.

**Partenariat mobilisé**

Etat, ADECASO/Ligue contre le cancer – le SATO - l'ANPAA – Région Hauts de France, Département de l'Oise (CPEF et PMI) – UFSBD – OPHS – Diab Beauvais et UFOLEP

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de participants (hommes et femmes),
- Nombre de personnes par quartier prioritaire,
- Nombre de structures visitées et questions posées,
- Participation du public lors des interventions, les attentes et les ressentis suite à l'action.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	32 €	Etat (contrat de ville)	2 250 €
Services extérieurs	56 €	Etat - Fonjep	251 €
Autres services extérieurs	638 €	Région Hauts de France (emploi solidaire)	38 €
Impôts et taxes	113 €	Ressources propres	261 €
Charges de personnel	1 961 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 800 €</b>

<b>Action 1-2-E</b>	<b>SPORT (Le Sport par la Pratique dans le but de l'Ouverture et le Respect pour Tous)</b>
TPS n° 14941	Maîtrise d'œuvre : Association DESTIN DE FEMMES

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Cette action répond à un besoin croissant de bien-être, exprimé par les habitantes du quartier Saint-Jean. Il s'agit ainsi, par le biais d'une action sportive, de promouvoir la pratique d'une activité physique régulière comme facteur de santé publique. En complément de la pratique d'un sport, des actions sur le bien-être seront proposées pour renforcer l'estime de soi.

**Objectif Général :**

- Proposer des temps d'activités physiques, de gymnastiques douces pour les habitants des quartiers,
- Agir en complémentarité avec les actions menées dans la même thématique mais ne pouvant pas satisfaire la demande,
- Permettre une mixité culturelle et sociale.

Public visé	Localisation de l'action
Femmes de 18 à 77 ans - environ 20 personnes par atelier	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean

**Description de l'action**

Chaque semaine, pendant 2 heures, les femmes se retrouveront pour partager un moment de détente autour de la pratique sportive. Elles pourront réapprendre à prendre soin d'elles, notamment par la pratique du sport.  
 En 2018, l'association se propose de mettre à nouveau en place du yoga une fois par semaine afin d'apprendre aux femmes à se détendre. Par ailleurs, des ateliers « bien-être » seront mis en place pour faciliter les échanges entre participantes.  
 Un professionnel du sport interviendra afin de garantir le contenu des cours de gymnastique et permettre une évolution positive du groupe.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 intervenantes professionnelles, bénévoles de l'association,

Moyens matériels : locaux municipaux mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées,
- Assiduité des participantes,
- Qualité des échanges entre participantes,
- Qualité des intervenantes.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	6 050 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	150 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	470 €	Autres produits de gestion courante	170 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 500 €	Ressources propres	2 500 €
		Contributions volontaires en nature	5 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 170 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 170 €</b>

**Thème :**  
**1-3 - « Accès aux droits  
et prévention de la délinquance »**

1-3·A	Permanences d'aide aux victimes	Aide aux victimes 60
1-3·B	Service accueil et information des personnes en difficulté, et particulièrement les femmes et les populations immigrées	CIDFF
1-3·C	Accueil de jour pour femmes victimes de violences « Entr'elles » de Beauvais	Entr'aide SAMU Social
1-3·D	Consultations psychologiques pour la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LFSM
1-3·E	Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales - Espace clinique	LFSM
1-3·F	Chantiers jeunes éducatifs	Ecume du jour
1-3·G	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice	MEF du Grand Beauvaisis
1-3·H	Prévention spécialisée	IFEP
1-3·I	Accompagnement renforcé des mineurs et majeurs sous main de justice	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
1-3·J	Travailleur social en commissariat	Ville de Beauvais
1-3·K	Suivi renforcé consommateurs de stupéfiants	Communauté d'Agglo du Beauvaisis

### Action 1-3-A PERMANENCES D'ACCUEIL DES VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES

TPS n° 14031 Maîtrise d'œuvre : Association AIDE AUX VICTIMES 60

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Depuis 1998, la présence de l'association AIDE AUX VICTIMES 60 (anciennement ENTRAIDE) dans les quartiers prioritaires de la ville, permet d'assurer un service de proximité auprès des habitants victimes ou parties civiles dans une procédure pénale. En outre, les personnes victimes se présentant au commissariat de police pour porter plainte ou déposer une main courante sont parfois démunies et désorientées. Aussi, la présence sur place de l'association Aide aux victimes 60 permet aux services de police, mais également à l'intervenante sociale et à la psychologue du commissariat, d'orienter ce public vers l'association pour effectuer une aide immédiate.

##### Objectif Général :

- Accueil, écoute et information des victimes sur leurs droits, accompagnement juridique au cours de la procédure pénale.
- Aide à la constitution de partie civile et au recouvrement des dommages et intérêts.
- Soutien psychologique aux victimes.
- Orientation si nécessaire vers les institutions et partenaires associatifs, formation et information auprès des partenaires de l'association.
- Participation aux actions ponctuelles de sensibilisation (colloques, débats...). Ces actions répondent à un besoin de prise en charge des victimes d'infractions pénales, qu'elles aient ou non déposé plainte, et notamment la prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Le cas échéant, prise en charge des victimes d'actes terroristes et "d'événements collectifs graves" (débriefing collectif, soutien "post immédiat" et renforcé).

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne (majeure ou mineure) victime d'une infraction pénale, qu'elle ait ou non porté plainte.	Beauvais et son agglomération – Quartiers prioritaires de Beauvais – Centre hospitalier de Beauvais.

#### Description de l'action

L'association assure une prise en charge de la victime tant sur le plan juridique (renseignements, préparation aux audiences, accompagnement aux audiences, récupération des dommages et intérêts, orientation vers les avocats, orientation lorsque cela est nécessaire vers d'autres associations) que sur le plan psychologique (prise en charge et accompagnement durant la procédure).

Concernant les permanences juridiques : accueil et information avec ou sans rendez-vous. Les personnes prennent contact avec l'association soit directement au Palais de Justice, soit aux permanences sur les quartiers ou encore au commissariat central.

Concernant les permanences psychologiques : sur rendez-vous sauf pour des cas particuliers pour lesquels il existe un besoin de prise en charge immédiate. Ces entretiens se déroulent au siège de l'association (au Palais de Justice).

Par ailleurs l'association conduit :

- des formations et informations auprès des partenaires,
- le pilotage du protocole d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales,
- la réception et le traitement des fiches "information" des médiateurs de tranquillité publique.

Pour 2018, les actions suivantes sont projetées : projet de mise en place d'un groupe de paroles pour femmes victimes de violences conjugales, en lien avec la psychologue du CHB et projet de mise en place d'un accueil et d'entretien de soutien psychologique à la Maison des familles le lundi matin.

#### Moyens mis en œuvre

Une équipe de professionnels diplômés et spécialisés dans l'écoute et le soutien des victimes, composée de deux juristes et d'une psychologue. Afin d'actualiser leurs connaissances, ces professionnelles sont régulièrement formées. Appui administratif (directeur et accueillante-secrétaire). Accueil avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi au TGI de Beauvais.

Permanences sur les quartiers politique de la ville :

- les lundi et vendredi AP au commissariat de Beauvais,
- le jeudi matin à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier,
- les mercredi et vendredi AP à la Maison des familles la Bulle,
- le vendredi matin à la MSIH.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service prévention – médiateur), Ville de Beauvais (police municipale), Etat, TGI de Beauvais, préfecture de l'Oise, Département de l'Oise, police nationale, CIDFF, établissements scolaires, associations de quartier, intervenante sociale et psychologue au commissariat.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Dossier individuel établi pour chaque situation,
- Compte rendu d'activité sur chaque procédure (accompagnement des victimes, démarches entreprises),
- Nombre de victimes accompagnées + nature de l'accompagnement réalisé (juridique, psychologique) + répartition par permanence.

#### Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	50 000 €
Services extérieurs	8 200 €	Etat – FIPD	16 000 €
Autres services extérieurs	13 250 €	Ministère de la Justice	54 000 €
Charges de personnel	115 000 €	Département de l'Oise	9 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 500 €	Autres établissements publics	2 000 €
		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 200 €
		Produits financiers	250 €
		Ressources propres	5 000 €
		Contributions volontaires en nature	2 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>139 950 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>139 950 €</b>

<b>Action 1-3-B</b>	<b>SERVICE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES PERSONNES EN DIFFICULTE, ET PARTICULIEREMENT LES FEMMES ET POPULATIONS IMMIGREES</b>
TPS n° 22272	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise (antenne de Beauvais) est un pôle ressource pour les Beauvaisiens et surtout les Beauvaisiennes qui ont besoin de soutien et de renseignements au sujet de leurs droits. Plus généralement, le CIDFF est une association qui milite pour le droit des femmes et contre les violences qui leur sont faites. Dans ce cadre, il apporte des réponses de proximité pour toutes les femmes en difficulté et notamment celles victimes de violences conjugales.

**Objectif Général :**

- Accueillir et accompagner des personnes en difficulté, notamment les femmes confrontées à un problème de violence ou à une situation conflictuelle,
- Informer gratuitement et confidentiellement, dans tous les domaines, des droits et de la vie quotidienne,
- Organiser des actions collectives d'information et de prévention,
- Echanger avec les jeunes sur les sujets liés aux rapports filles/garçons et à la prévention des violences.

**Public visé**

Habitants des quartiers prioritaires, principalement des femmes (90%)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean - et locaux de l'UDAF

**Description de l'action**

Le CIDFF met en place des permanences d'information de proximité, au plus près des femmes et des familles en demande. Il assure une écoute attentive, adaptée, confidentielle et accompagne les personnes dans leur cheminement. Les informations données touchent tous les domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit des biens, droit des étrangers...).

Par ailleurs, des séances d'information collectives sont occasionnellement organisées sur les différents quartiers. Les thèmes abordés peuvent être sur le droit (droit des femmes, du travail, droits et devoirs réciproques), sur la lutte contre les violences, l'égalité ou encore la citoyenneté. Les interventions peuvent également se faire en milieu scolaire, lieu particulier de prévention, d'information et d'échanges. Enfin, depuis 2014, un rallye citoyen à destination des personnes en difficulté est mis en place par l'association. L'objectif de ce rallye est de faciliter l'accès au droit et à la citoyenneté par la visite de différentes structures de la ville (tribunal, association, préfecture, conseil départemental...).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une juriste pour la tenue des permanences et l'animation des actions collectives, une chargée d'accueil pour l'accueil physique et téléphonique au siège de l'association, appui du siège pour la partie administrative et financière (chargée d'accueil et directrice).

**Moyens matériels :** un bureau sur le quartier Saint-Jean (MSIH) les lundis et vendredis, un bureau au siège du CIDFF, à l'UDAF toute la semaine, un bureau de permanence sur le quartier Argentine (La Bulle) les mardis matin et jeudis. Matériel informatique, Internet, imprimante, fax, ...

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, DRDF, ARS, Région Hauts de France, centre hospitalier, services de police et de gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis, travailleur social et psychologue au commissariat, MDS, établissements scolaires.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Des statistiques annuelles et intermédiaires sont établies. Elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur le public reçu. Elles mentionnent le sexe, l'âge, le lieu d'habitation, les types de demandes, ....

Par ailleurs, de la même manière, des bilans d'activité et un rapport d'activité annuel sont rédigés.

En outre, l'équipe se réunit régulièrement pour des échanges de pratiques (réunion départementale d'équipe). Lors des interventions en milieu scolaire, des questionnaires d'évaluation sont remis aux élèves.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	785 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 500 €
Services extérieurs	1 782 €	Etat (contrat de ville)	18 000 €
Autres services extérieurs	6 266 €	Etat - DRDFE	11 440 €
Impôts et taxes	777 €	Etat - Poste Fonjep	4 009 €
Charges de personnel	46 051 €	Région Hauts de France (emploi solidaire)	115 €
		Ressources propres	11 597 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>55 661 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>55 661 €</b>

<b>Action 1-3-C</b>	<b>ACCUEIL DE JOUR POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES – ENTR'ELLES de BEAUVAIS</b>
TPS n° 25039	Maîtrise d'œuvre : ENTR'AIDE - SAMU SOCIAL DE L'OISE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le 3<sup>ème</sup> plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes prévoyait le financement de lieux d'accueil de jour dédiés aux femmes victimes de violences conjugales dans chaque département, de manière à ce qu'elles puissent disposer d'une structure de proximité ouverte quotidiennement et en accès libre. Par ailleurs, la Ville de Beauvais est particulièrement sensible à la question de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales. C'est dans ce cadre que le foyer d'accueil de jour Entr'elles a ouvert ses portes à l'espace Argentine en novembre 2013.

**Objectif Général :**

L'accueil de jours Entr'Elles pour femmes victimes de violences est un lieu de transition, d'échanges et de convivialité permettant aux femmes de rompre leur isolement et de recevoir dans un premier temps une aide et un soutien, sans démarche préalable.

Public visé	Localisation de l'action
Femmes victimes de violences conjugales issues de Beauvais ou de la communauté d'agglomération du Beauvaisis	Beauvais - Espace Argentine rue du Morvan à Beauvais

**Description de l'action**

L'accueil de jour est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 et reçoit les femmes victimes de violences conjugales de manière anonyme et gratuite. Elles y sont écoutées et orientées dans leurs démarches vers les différents services et associations du département (médical, social, judiciaire...). Entr'elles accompagne également les femmes pour une mise à l'abri via les hébergements d'urgence du 115, et les aide pour la gestion de leur quotidien (accompagnement pour récupérer les affaires au domicile, contacts téléphoniques...).

Outre cet accompagnement individualisé, l'accueil de jour met en place des temps d'activités et d'ateliers programmés chaque mois. Ainsi l'atelier esthétique vise par exemple à travailler l'estime et l'image de soi afin que les femmes reprennent confiance en elles. L'atelier cuisine permet quant à lui d'instaurer un échange de savoir tout en libérant la parole et en réapprenant à partager. Des petits déjeuners sont également organisés pour favoriser l'instauration d'un climat de convivialité avec les femmes présentes. Enfin, l'accueil de jour propose depuis l'année 2016 un service de domiciliation administrative pour permettre aux femmes victimes de recevoir leur courrier en toute sérénité.

**Moyens mis en œuvre**

Un local est mis à disposition par la Ville de Beauvais pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales (à l'espace Argentine). Deux salariés permettent l'accueil de ces femmes en journée ainsi que leur accompagnement. Les moyens du SAMU social (association dont fait partie le foyer d'accueil de jour Entr'elles), comme la maraude et le partenariat avec le SIA2O, facilitent également le travail d'accompagnement.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Service Prévention de la délinquance), Etat, Ville de Beauvais, associations (Aide aux victimes 60, CIDFF), SIA2O, Assistante sociale du commissariat de police, Commissariat de police, centre hospitalier de Beauvais, médecins généralistes...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Statistiques mensuelles transmises par mail et annuelles durant le bilan de l'assemblée générale pour le rapport d'activité.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	3 800 €	Etat – FIPD	23 000 €
Autres services extérieurs	2 182 €	Etat – Préfecture de région (droit des femmes)	26 165 €
Impôts et taxes	1 550 €	ASP (emplois aidés)	28 000 €
Charges de personnel	98 914 €	Ressources propres	27 181 €
Dotations aux amortissements	100 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>107 346 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>107 346 €</b>

<b>Action 1-3-D</b>	<b>CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES DIFFICULTES INTRA-FAMILIALES</b>
TPS n° 21494	Maîtrise d'œuvre : Association LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certains parents sont en grande difficulté devant les conduites inciviles ou agressives de leurs enfants, et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Le manque de confiance engendre en effet des conduites d'évitement ou de rupture avec les institutions. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté et les institutions mais aussi à responsabiliser les parents dans leur rôle.

**Objectif Général :**

- Répondre aux appels urgents des familles face aux conduites inciviles voire agressives de leurs enfants,
- Répondre aux appels des partenaires institutionnels confrontés à des situations problématiques,
- Assurer l'identification rapide des situations permettant de réintégrer ces familles dans le système institutionnel,
- Soutenir les familles dans leurs démarches, restaurer l'autorité parentale,
- Revaloriser les compétences parentales par une meilleure implication de chaque parent dans le règlement des difficultés de la famille (conflits, séparation, garde d'enfants).

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les familles de tous les quartiers de Beauvais, de l'agglomération, et les victimes de toutes les formes de violence physique et mentale : conjugales et familiales, sexuelles, scolaires.	Beauvais - Espace Argentine - 11, rue Morvan

**Description de l'action**

- Accueils individualisés sur rendez-vous avec un psychologue clinicien,
- Soutien psychologique pour chaque problématique (détection de la situation, réflexion sur les actions possibles à mener, travail de restructuration avec la famille),
- Travail sur la parentalité et la responsabilisation des parents, notamment lorsqu'il s'agit de familles monoparentales, souvent fragilisées,
- Relais auprès des institutions dès lors que la prise en charge est possible : orienter les familles après au moins 8 entretiens vers les partenaires institutionnels (CMP, Délégation Territoriale à la Solidarité du Beauvaisis, etc.) et après avoir évalué chaque situation de manière spécifique,
- Animations régulières de groupes de paroles de parents (minimum un groupe de parole mensuel avec participation régulière, et possibilité d'intégrer de nouveaux membres au cours de l'année).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie - au siège social de LFSM (gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi),

**Moyens matériels :** mise à disposition d'un local par la Ville de Beauvais, tenue de tableaux de bord mensuels, trimestriels et annuels pour les bilans.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (direction Prévention-Sécurité), Etat, Ville de Beauvais, Région Hauts de France, Département de l'Oise, les partenaires du Contrat Local de Sécurité, P.J.J., foyer ABEJ, CMPP, P.N., établissements scolaires, bailleurs sociaux, réseau associatif, ADARS, CCAS, CIDFF, Sonacotra, ARS, justice, Aide aux victimes 60, intervenante sociale et psychologue au commissariat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Résultats quantitatifs attendus : toucher un maximum de familles, d'enfants-adolescents signalés lors des comités de veille de quartier et par les relations partenariales.

L'évolution, le changement de facteurs de personnalité (grille d'analyse individuelle : la rigidité du caractère, l'égoïsme, l'impulsivité, la dysthymie, les capacités de lien, l'attachement, la maîtrise, le rapport à l'altérité, le rapport aux éprouvés, la capacité à l'autocritique, la prise en compte des besoins des enfants...).

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	55 000 €
Services extérieurs	3 750 €	Etat (contrat de ville)	12 000 €
Autres services extérieurs	13 800 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Impôts et taxes	3 500 €	Département de l'Oise	7 850 €
Charges de personnel	85 150 €	Organismes sociaux (CAF,...)	11 000 €
Dotations aux amortissements	600 €	Vente de produits, marchandises, prestations de services	3 450 €
		Ressources propres	13 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>107 300 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>107 300 €</b>

<b>Action 1-3-E</b>	<b>ATELIERS D'EXPRESSION POUR ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES - ESPACE CLINIQUE</b>
TPS n° 21836	Maîtrise d'œuvre : Association LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les violences conjugales et intra-familiales constituent une priorité de l'Etat depuis plusieurs années. A ce titre, de nombreuses actions agissent en faveur des victimes de violences conjugales. Or, les répercussions d'une telle violence ne touchent pas uniquement la victime directe mais également les enfants. C'est pourquoi la Ligue Française pour la Santé Mentale a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants exposés aux violences conjugales.

**Objectif Général :**

- Aider psychologiquement les enfants et les adolescents ayant été témoins ou victimes de violences conjugales et intrafamiliales, voire sexuelles,
- Habilitier les enfants et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance, à demander de l'aide à des adultes de confiance, à rompre le silence,
- Leur apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits.

Public visé	Localisation de l'action
10 à 15 enfants de 7 à 14 ans, victimes ou exposés aux violences conjugales ou intrafamiliales.	Beauvais - Espace Argentine - 11, rue Morvan

**Description de l'action**

La thérapie de groupe met l'accent sur les caractéristiques suivantes :

- Créer un climat sûr et chaleureux dans lequel les enfants s'amuse (supports marionnettes ou collages photos, contes, théâtre, etc.), en plus de faire face à leurs expériences,
- Habilitier les enfants et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance,
- Planifier la sécurité pour des refuges en lieu sûr et demander de l'aide à des adultes de confiance et aux services d'urgence,
- Rompre le silence, et faire part de certains de leurs sentiments et de leurs expériences,
- Apprendre à définir et à nommer les diverses formes de violence dont ils sont témoins,
- Apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits (aspect transmission),
- Apprendre des façons non violentes et non agressives d'exprimer la colère et d'autres sentiments.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie - au siège social de LFSM = gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi,

**Moyens matériel :** mise à disposition d'un bureau par la Ville de Beauvais, tenue de tableaux de bord mensuels, trimestriels et annuels pour les bilans.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention), Etat, Ville de Beauvais, association Jean de la Lune, services sociaux du Département de l'Oise, PJJ, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Repérage par grille de Holden qui évalue la gravité de la situation selon le degré d'exposition aux violences conjugales physiques, et grille sur les conséquences de l'exposition.

Evaluation des items ayant « bougé » après cette approche d'expression de groupe, grille d'observation jointe aux bilans 2016 et 2017.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	150 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	3 100 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges de personnel	7 900 €	Vente de produits, marchandises, prestations de services	750 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 750 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 750 €</b>

<b>Action 1-3-F</b>	<b>CHANTIERS JEUNES EDUCATIFS</b>
TPS n° 18946	Maîtrise d'œuvre : Association L'ECUME DU JOUR

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Pendant les vacances, certains jeunes désœuvrés ont besoin d'occupations constructives et d'activités qui les valorisent et leur permettent de s'investir, de partager avec d'autres, d'expérimenter la construction collective et la vie en groupe autrement qu'à l'école ou dans leur foyer d'hébergement (notamment pour les jeunes issus des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

##### Objectif Général :

- Favoriser la capacité à vivre et travailler en groupe, à construire un projet collectif,
- Favoriser l'insertion sociale,
- Mobiliser les jeunes sur un travail d'expérimentation, de construction et un travail artistique,
- Ouvrir les jeunes à la problématique de l'environnement,
- Travailler sur l'aménagement et l'embellissement d'un espace utilisé au quotidien,
- Permettre et faciliter la découverte d'une pratique culturelle et de lieux.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes bénéficiaires âgés de 12 à 17 ans et adultes bénévoles de 18 ans à 77 ans : jeunes issus des quartiers prioritaires - jeunes suivis par des services éducatifs et/ou judiciaires - jeunes en rupture avec le système scolaire - jeunes adultes en insertion sociale ou professionnelle	Beauvais - L'Ecume du jour - Le jardin partagé situé sur les hauteurs de Saint-Jean

#### Description de l'action

1. En amont, une préparation est effectuée entre les animateurs/animateuses et les personnes ressources, pour lister les besoins ainsi que les divers domaines à explorer.
2. Un temps de rencontre avec le jeune à l'EDJ pour lui faire découvrir le lieu, lui expliquer le déroulement, procéder à son inscription. Cet échange souligne au jeune l'importance de la démarche ainsi qu'aux parents et aux éducateurs/éducatrices. Le jeune s'engage sur toute la semaine du chantier, ce qui permet une meilleure cohésion dans le groupe et l'aboutissement de la réalisation collective.
3. La première matinée est un moment de tissage de liens entre les participant(e)s. La planification des temps collectifs (les propositions, les règles de vie, les menus et courses de la semaine, la confection des repas,...) permettent d'harmoniser la semaine. Tout au long du chantier, le choix des tâches est libre, elles sont effectuées en binôme pour une découverte de l'autre et un enrichissement des connaissances techniques. Une nouveauté sera proposée en 2018 avec 3 semaines sur 5 en lien avec le culturel, la santé et la citoyenneté.
4. Sur la semaine, chaque jeune prend une place sur les tâches confiées, découvre, propose, transmet et échange son savoir. Cela lui permet d'être force de propositions, d'expérimenter, d'avoir le droit à l'erreur et d'oser demander quand il/elle ne sait pas. Les journées de chantier se finissent par un bilan oral qui permet d'évaluer les réussites et les échecs, de résoudre les soucis, d'y apporter des solutions collectives et de planifier les tâches à entreprendre ou à terminer le lendemain. La semaine se termine par un goûter avec l'accueil des parents, des éducateurs et des proches, afin de valoriser l'implication fournie.

#### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : animateurs/animateuses, personnes ressources bénévoles, intervenant(e)s extérieur(e)s et partenaires locaux accueillant des jeunes.

Moyens matériels : outils de bricolage, de jardinage, ressources pédagogiques, transports,

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention/sécurité), Ville de Beauvais (service social), Etat, services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Fusain Ailé, la résidence jeunes et le foyer des jeunes travailleuses, le centre d'accueil des demandeurs d'asile de Saint-Jean...

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

##### Indicateurs :

Nombre de jeunes inscrits, implication des jeunes dans les animations proposées lors du chantier, prise d'initiatives des participant(e)s, assiduité, ponctualité, respect des engagements et des règles de vie, comportement citoyen dans le groupe, qualité et amélioration des dialogues et relations entre filles et garçons et entre les générations, capacité des jeunes à réaliser une activité du début à la fin, qualité et esthétique des travaux réalisés, intérêt pour de nouvelles connaissances et méthodes de jardinage, bricolage et valorisation de matériaux recyclés, implication de certain(e)s jeunes au jardin partagé et dans des projets à l'Ecume du jour (réseau d'échanges réciproques de savoirs, groupe cuisine, soirées à thème,...), implication de certain(e)s jeunes dans des collectifs de réflexions et de préparation en amont des actions, nombre et diversité des savoirs échangés.

##### Méthodes :

Bilans réguliers individuels et collectifs lors des chantiers, recensement des échanges de savoirs réalisés lors des chantiers, observations des relations entre les participant(e)s, analyse du déroulement des chantiers (bilans de l'animateur/trice, des personnes ressources et des jeunes)

#### Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 550 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	1 050 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Charges de personnel	8 100 €	Agence de services et de paiement (emplois aidés)	4 700 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 000 €	Contributions volontaires en nature	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>17 700 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 700 €</b>

**Action 1-3-G ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS JEUNES PLACES SOUS-MAIN DE JUSTICE**

TPS n° 13996 Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les jeunes mineurs et majeurs placés sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale. L'ouverture du centre pénitentiaire de Beauvais en 2015 a, en outre, renforcé ce besoin. Ainsi, la mise en place d'une structure appropriée telle que la MEF permet de répondre à ces besoins. L'accompagnement dont les jeunes sous-main de justice peuvent bénéficier, notamment dans la recherche d'emploi, est un élément indispensable à leur réinsertion sociale, évitant ainsi les risques de récidive.

**Objectif Général :**

- prévenir la récidive des publics déjà connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre,
- lever les freins auxquels sont confrontés ces publics dans leur parcours de réinsertion et réduire les facteurs de risque de réitération du passage à l'acte,
- préparation et accompagnement des sorties de prison : intra-muros et extra-muros par la construction et le suivi d'un projet de réinsertion professionnelle des bénéficiaires.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif et sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé.	Beauvais - Centre pénitentiaire de Beauvais pour les publics incarcérés - Maison de l'Emploi et de la Formation pour les publics en milieu ouvert et correspondant au territoire du Service Mission Locale : CAB, CCRB, CCPV, CCPB

**Description de l'action**
**- Pour les jeunes en milieu fermé :**

Un « référent justice » du service jeune de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient à la maison d'arrêt de Beauvais pour mettre en œuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer leur sortie.

**- Pour les jeunes en milieu ouvert :**

Le correspondant reçoit les jeunes (mineurs ou majeurs placés sous-main de justice) dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation afin d'établir avec eux leur projet d'insertion. Ces entretiens individuels avec les jeunes se font sur prescriptions des intervenants de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

En outre, le « référent justice » participe aux réunions avec les partenaires pour évaluer les situations individuelles du jeune et prendre la décision la mieux adaptée à chaque personne.

Selon le profil du jeune, il est proposé un parcours d'orientation, de formation, de recherche d'emploi : élaboration des propositions de parcours professionnels, sélection de chantiers, recherche de formations, d'offres d'emploi, mises en relation avec les employeurs...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une conseillère socio-professionnelle, référente de l'action et formée à la prise en charge de ces publics spécifiques,

**Moyens matériels :** l'offre de service de la MEF, de la cité des métiers, du service Mission Locale et les outils de suivi de l'ensemble de ces ressources.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (service Prévention), Etat, Ville de Beauvais, SPIP, maison d'arrêt, PJJ, Pôle Emploi, association ELAN-CES...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**
**A partir du Logiciel « i-milo » :**

- Nombre de jeunes accueillis,
- Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation, actions particulières),
- Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion,
- Nombre d'accès à l'emploi, la formation.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 211 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	8 398 €	Etat – FIPD	5 000 €
Autres services extérieurs	2 176 €	Etat - DIRRECTE	27 000 €
Impôts et taxes	3 959 €	Etat - DISP	9 000 €
Charges de personnel	43 729 €	Ressources propres	14 137 €
Autres charges de gestion courante	664 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>60 137 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>60 137 €</b>

<b>Action 1-3-H</b>	<b>PREVENTION SPECIALISEE</b>
Maîtrise d'œuvre : Association INSERTION, FORMATION, EDUCATION, PREVENTION (I.F.E.P.)	

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Depuis plusieurs années, différentes actions de prévention ont été mises en place, notamment dans le cadre du contrat local de sécurité. Néanmoins, il existe de nombreux jeunes qui ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la ville en général. Ces jeunes sont souvent isolés, en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Dans ce cadre, une présence quotidienne d'éducateurs de rue est nécessaire pour aller à leur rencontre et établir un projet avec eux. Une convention tripartite entre le Département de l'Oise, la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'association a été signée en 2003 pour une durée de 15 ans. L'équipe de prévention spécialisée de l'IFEP, constituée d'éducateurs de rue, est ainsi financée depuis 2003. Leur activité principale est basée sur le travail de rue par le biais d'une présence sociale dans les quartiers prioritaires de la ville de Beauvais. Une nouvelle convention sera à nouveau mise en place en 2018 entre ces trois partenaires.

**Objectif Général :**

- Obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes tant sur le plan individuel que collectif,
- Assurer un accompagnement éducatif sur le plan individuel mais aussi collectif vis à vis des jeunes et des groupes,
- Remettre le jeune en lien avec les différentes institutions,
- Agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux,
- Rétablir le respect d'une loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques.

Public visé	Localisation de l'action
Public jeune des quartiers prioritaires de Beauvais (11-21 ans)	Beauvais - Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

- Présence sociale des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout au niveau de la rue et des lieux fréquentés par le public jeune (centres commerciaux, équipements sportifs, lieux de regroupements fréquents, etc.).
- Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat du jeune.
- Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du contrat local de sécurité.
- Développer un réseau avec les différents acteurs œuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers.
- Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Educative, en lien avec l'Education Nationale et les services sociaux.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : huit éducateurs/ éducatrices, sous la responsabilité d'un chef de service, assurent un travail de rue dans les quartiers prioritaires de la ville pour aller au contact du public jeune, une secrétaire à mi-temps et une psychologue à 10%.

Moyens matériels : mise en place d'ateliers socio-éducatifs, activités, sorties, séjours.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (direction Prévention-Sécurité), Ville de Beauvais, Département de l'Oise, partenaires du CLS, associations de quartiers, DDSC, PJJ, inspection académique de l'Oise, collègues.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Bilan annuel adressé au Conseil départemental de l'Oise et à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ;
- Points d'étapes réguliers lors des comités de pilotage et des comités de ville (prévus par la convention de 2003) ;
- Nombre de jeunes accompagnés, taux de renouvellement, répartition filles/garçons ;
- Problématiques repérées, problématiques traitées ;
- Orientations réalisées ;
- Nombre et nature des actions socio-éducatives.

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses exploitation courante	46 009 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	134 771 €
Dépenses personnel	460 658 €	Département de l'Oise	314 466 €
Dépenses afférentes à la structure	71 555 €	Résultat n-2	128 984 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>578 222 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>578 222 €</b>

<b>Action 1-3-1</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE MINEURS ET MAJEURS SOUS MAIN DE JUSTICE</b>
	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

La prévention de la récidive fait partie depuis plusieurs années des priorités de l'Etat dans le cadre des politiques publiques. A cet égard, un diagnostic initial a été réalisé en 2011 par le Parquet de Beauvais à la suite d'une première expérience sur le ressort du TGI de Cambrai ayant produit des effets probants en matière de prévention de la récidive. En outre, lors d'une réunion organisée par le Procureur de la République en présence des villes de Beauvais, Méru et Clermont, le constat a été fait que certains individus récidivistes sortant de détention nécessitaient une prise en charge renforcée afin de lutter contre un nouveau passage à l'acte. Une convention a donc été signée par les partenaires précités afin de développer le suivi renforcé sur le territoire du TGI de Beauvais.

##### Objectif Général :

Le coordinateur de suivi renforcé a pour mission de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le champ de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées, afin d'accroître l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive. L'action doit également assurer l'identification préalable des personnes les plus susceptibles d'intégrer ce dispositif de suivi renforcé.

Public visé	Localisation de l'action
Les personnes mineures et majeures condamnées pour des délits et faisant l'objet d'un suivi judiciaire. Elles sont choisies en fonction de leur passé pénal, de leur profil récidiviste et de leur adhésion au projet. On peut estimer le nombre de suivis entre 50 et 90 personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis</li> <li>- La ZSP de méru</li> <li>- La Communauté de communes du Clermontois</li> </ul>

#### Description de l'action

L'action du suivi renforcé est axée sur quatre phases principales :

- La sélection des personnes condamnées en lien avec le juge d'application des peines, le procureur et le juge des enfants (pour les mineurs). Les personnes sont choisies soit dès leur jugement, soit durant l'incarcération, soit au moment de la sortie et ce, en fonction du passé judiciaire, du risque de récidive et de leur adhésion au projet.
- La prise en charge des condamnés qui doit, dans la mesure du possible, se faire le plus en amont possible, lors de la détention afin de mieux préparer leur adhésion au projet et travailler sur les causes potentielles de passage à l'acte.
- La mise en place de l'accompagnement et sa durée sont établies dans un document cadre signé par le majeur ou par le mineur et ses parents, la durée étant variable selon les situations propres à chaque condamné. Le suivi renforcé n'a pas vocation à perdurer dès lors que l'individu s'est engagé dans des démarches suffisamment stables.
- L'accompagnement dans le processus de réinsertion socio-professionnelle par l'orientation vers des partenaires institutionnels et associatifs et l'organisation d'activités durant les périodes particulièrement propices à la récidive (fin de semaine). Pour ce faire, le coordonnateur du suivi renforcé reçoit régulièrement la personne condamnée et adapte son suivi en fonction des avancées effectuées.

#### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** deux coordinatrices à temps plein et une coordinatrice à mi temps (en cours de recrutement) rattachées toutes les trois hiérarchiquement à la Communauté d'agglomération du Beauvaisis (et non plus à la Ville de Beauvais du fait du transfert de la compétence prévention sur l'agglomération) sont en charge d'assurer le suivi des situations confiées par l'autorité judiciaire (juge d'application des peines, juge des enfants, parquet). Cette action implique également une forte mobilisation des acteurs justice (magistrats, parquet) et des éducateurs PJJ dans le cadre des accompagnements mineurs

**Moyens matériels :** mise à disposition par les collectivités des moyens matériels permettant d'assurer les missions (bureau, PC, téléphone), mobilisation des services des collectivités afin de contribuer à la réussite du projet et à la mise en place notamment d'activités sportives pour les personnes accompagnées.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Département de l'Oise, Protection Judiciaire de la Jeunesse, procureur de la République, juge d'application des peines, juge pour enfants, les services des communes concernées, la Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

##### Indicateurs quantitatifs :

- nombre de personnes accompagnées, nature des infractions commises,
- répartition majeurs / mineurs,
- nombre d'orientations réalisées,
- nombre de sorties positives / nombre de sorties négatives (réitération, récidive, etc),
- durée des suivis,
- taux d'assiduité,

##### Indicateurs qualitatifs :

- taux de récidive des condamnés orientés pendant le suivi renforcé et à l'échéance de ce suivi,
- taux d'accès à l'emploi, à la formation,
- activités proposées et mises en place,
- nature des démarches accomplies et des orientations réalisées.

#### Plan de financement prévisionnel : Valorisation

DEPENSES		RECETTES	
Achats	3 848 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	12 205 €
Services extérieurs	200 €	Etat – FIPD	20 410 €
Autres services extérieurs	2 700 €	Département de l'Oise	18 000 €
Charges de personnel	54 073 €	Communauté de communes du Clermontois	5 103 €
		Ville de Méru	5 103 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>60 821 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>60 821 €</b>

**Action 1-3-J TRAVAILLEUR SOCIAL EN COMMISSARIAT**

Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La police nationale, au cours de son activité mais aussi lors des dépôts de plaintes ou mains courantes, a connaissance de situations ne relevant pas de ses compétences mais plutôt de problématiques sociales qui peuvent, à terme, contribuer à l'aggravation de situations voire à la judiciarisation de certaines affaires. C'est face à ce constat, et afin de permettre une prise en charge plus globale des personnes fragilisées ou des victimes, qu'a été mise en place cette action préventive, orientée vers l'accompagnement social. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale.

**Objectif Général :**

La présence d'un travailleur social au commissariat permet d'assurer la jonction entre la sphère judiciaire et la sphère sociale. Le professionnel a pour mission principale de réaliser une intervention de proximité (au commissariat ou à domicile en cas d'urgence) afin de prendre les mesures nécessaires pour les personnes reçues. Son rôle est principalement tourné vers l'accompagnement des victimes. Sa présence permet d'évaluer les besoins sociaux pouvant émerger au cours de l'activité policière.

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne en détresse sociale ou victime d'infractions de quelque nature que ce soit, détectée par un service de police	Beauvais - quartiers prioritaires Entretiens dans les locaux du commissariat de Police, sur le quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Les modalités de fonctionnement de ce projet ont été définies lors de la rédaction du profil de poste et de la convention partenariale en tenant compte du cadre de travail interministériel, mais également de la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 21 décembre 2006.

Ainsi, le travailleur social est destinataire d'une copie de l'ensemble des mentions de mains courantes faites auprès de la police nationale de la circonscription de Beauvais, afin de pouvoir se saisir des situations impliquant une ou plusieurs problématiques sociales, révélées au cours de l'activité judiciaire des agents de police.

Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale. Il participe également à la mise en place de projets dans le cadre de la délégation « droit des femmes » de la Ville de Beauvais, de la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une intervenante sociale au commissariat plus un/une stagiaire école d'assistant de service social,

Moyens matériels : bureau au sein du commissariat de police au quartier Saint-Jean, PC, fournitures de bureau.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis (service prévention de la délinquance, médiateurs de tranquillité publique), Etat, Ville de Beauvais, CCAS, associations Aide aux victimes 60, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs du CLS, services de la police nationale (brigade de protection des familles), psychologue au commissariat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**
Evaluation quantitative :

- Nombre de personnes rencontrées et nombre de familles
- Nombre d'interventions effectuées par le travailleur social
- Répartition par classe d'âge, par sexe et par secteur géographique
- Durée des suivis engagés par le travailleur social.

Evaluation qualitative :

- Nature des problématiques pour lesquelles le travailleur social est intervenu (violences intrafamiliales, séparations difficiles...)
- Nature des partenaires (relais aux services sociaux, soutien psychologique, médiation, conciliation, structures de soins, CHRS, CIDFF...)
- Evaluation menée par le Comité de Pilotage et rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSP, au Maire de Beauvais.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	49 600 €	Etat - FIPD	24 800 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	24 800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49 600 €</b>

#### Action 1-3-K SUIVI RENFORCE CONSOMMATEURS DE STUPEFIANTS

Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Les acteurs de la justice, les forces de police, les services de la Ville, constatent très régulièrement que des consommateurs de stupéfiants, en particulier d'héroïne, apparaissent dans de nombreuses affaires pénales et reviennent très régulièrement devant la justice sans qu'une solution pérenne puisse être trouvée, les démarches de soin n'étant pas toujours suivies régulièrement dans le cadre de leurs obligations. De plus, au delà du soin, le risque de récidive de ce public est d'autant plus important que les personnes sont très souvent confrontées à d'autres problématiques, en particulier d'insertion socio-professionnelle.

Cette problématique d'une prise en charge adaptée et globale des personnes consommatrices de stupéfiants sous main de justice et dont le risque de récidive est importante, est d'autant plus essentielle qu'elle a un impact plus large sur le trafic de stupéfiants qui touche de nombreuses collectivités dont la ville de Beauvais, et notamment le trafic d'héroïne avec tous les effets négatifs que cela entraîne (problèmes de sécurité publique, atteintes à la tranquillité des habitants, économie parallèle, problèmes de santé publique, etc.).

##### Objectif Général :

- mettre en place un parcours de soin adapté à la problématique d'addiction,
- favoriser un retour vers l'emploi / la formation,
- favoriser l'accès aux droits potentiels (inscription Pôle emploi, ouverture de droits Sécurité sociale + couverture complémentaire, aide aux démarches administratives),
- favoriser l'accès à un logement ou un hébergement.

##### Public visé

Personnes consommatrices de stupéfiants orientées vers le dispositif par la justice et présentant un risque de récidive.

##### Localisation de l'action

Ressort du TGI de Beauvais et plus particulièrement Beauvais, Méru et Clermont

#### Description de l'action

##### L'action se déroule en plusieurs temps :

- Identification préalable des sujets les plus à risque susceptibles d'intégrer ce dispositif, pour permettre un accompagnement régulier de ces consommateurs de stupéfiants.
  - Implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans la réinsertion sociale et professionnelle des consommateurs de stupéfiants afin de renforcer l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive.
  - Vérification de l'accomplissement des démarches liées au soin et au traitement de l'addiction.
- Après la commission d'entrée et dès lors que la personne a accepté d'entrer dans le dispositif, elle est reçue une première fois dans les jours suivants par le/la coordinateur/rice afin de décliner de manière concrète les objectifs fixés, d'identifier concrètement les problématiques de la personne. Les entretiens sont très réguliers, une fois par semaine, pendant 3 à 6 mois suivant le dispositif d'entrée de la personne (classement sous conditions, accompagnement renforcé classique) : accompagnement concret dans les démarches répondant aux objectifs, évaluation de l'avancée de la personne dans ses différentes démarches.

A la sortie du dispositif : évaluation des démarches entreprises, accomplies, de l'évolution de la situation, propositions - évaluation remise au parquet et aux juges d'application qui pourront juger de la pertinence ou non de maintenir la personne dans le dispositif au delà de la période initialement prévue.

#### Moyens mis en œuvre

- Une coordinatrice à temps plein
- Locaux et matériel nécessaires à l'exercice des missions du coordonnateur (pc, téléphone portable).

#### Partenariat mobilisé

Etat, Protection Judiciaire de la Jeunesse, procureur de la République, juge d'application des peines, juge des enfants, services des communes concernées, Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

##### Indicateurs quantitatifs :

- nombre de personnes accompagnées, répartition par âge, sexe,
- nombre d'orientations réalisées,
- nombre de sorties positives / nombre de sorties négatives (réitération, récidive, etc.),
- durée des suivis, taux d'assiduité,

##### Indicateurs qualitatifs :

- taux de récidive des condamnés orientés pendant le suivi renforcé et à l'échéance de ce suivi,
- taux d'accès à l'emploi, à la formation, activités proposées et mises en place,
- impact de l'action sur la consommation de stupéfiants.

#### Plan de financement prévisionnel :

#### Valorisation

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 600 €	Etat- FIPD	20 000 €
Services extérieurs	200 €	Etat - MILDECA	10 000 €
Autres services extérieurs	1 200 €	MILDECA OISE	10 000 €
Charges de personnel	36 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 000 €</b>		<b>40 000 €</b>

**Thème :**  
**2 - « Cadre de vie et  
renouvellement urbain »**

2·A	Quartier Argentine - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
2·B	Quartier Argentine - Dotation politique de la Ville	Ville de Beauvais
2·C	Quartier Argentine - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
2·D	Quartier Saint-Jean - Pérennisation du programme national de Rénovation Urbaine	Ville de Beauvais
2·E	Quartier Saint-Jean - Opérations des bailleurs sociaux	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
2·F	Quartier Saint-Lucien - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
2·G	Quartier Saint-Lucien - Dotation politique de la Ville	Ville de Beauvais
2·H	Quartier Saint-Lucien - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)	Communauté d'Agglo du Beauvaisis
2·I	Gestion urbaine de proximité	Ville de Beauvais
2·J	Bien vivre son logement	Itiner'Air
2·K	Jardin et compost en pied d'immeuble	Collebole et Compagnie

<b>Action 2-A</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024.

En décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. Dans ce cadre, il a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015 ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration des quartiers Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au titre du NPNRU, en présence de Madame Caroline CAYEUX, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, de Monsieur Didier MARTIN, Préfet de l'Oise, de Monsieur Nicolas GRIVEL, Directeur Général de l'ANRU, et de l'ensemble des bailleurs sociaux et des partenaires financiers. Ce protocole permet à l'ensemble des partenaires de s'accorder sur un programme d'études qui court jusqu'en 2018.

**Objectif Général :**

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Argentine.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le quartier Argentine fait actuellement l'objet d'études préalables au futur NPNRU.

En 2017, les études stratégiques centrées sur des thématiques transversales telles que les équipements publics de proximité, les déplacements et les circulations, l'habitat, le développement économique et commercial, ainsi que la concertation des habitants au travers d'une mission d'ateliers urbains, se sont achevées.

**Lancement de la phase de définition du projet urbain en 2018 :**

Etude urbaine du quartier Argentine (12 mois) : lancée en 2017, cette étude a pour finalité de définir le plan-guide d'intervention à soumettre à l'ANRU.

Le prestataire doit mettre en cohérence les études antérieures et affiner les scénarios d'aménagement en évaluant la faisabilité opérationnelle des propositions ;

Etude de sécurité du quartier Argentine (5 mois) : la mission vise à proposer une stratégie d'intervention cohérente à l'échelle du quartier sur la thématique de la sécurité. L'émergence de la politique de rénovation urbaine s'effectue dans un contexte où les questions de prévention de la délinquance intègrent l'aménagement. Elle les aborde de façon sous-jacente en suivant les principes de prévention situationnelle.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ANRU, Ville de Beauvais, bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés,

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Etude urbaine et étude de sécurité publique	143 455 €	ANRU (financement partagé avec l'étude urbaine St-Lucien)	75 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	68 455 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>143 455 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>143 455 €</b>

<b>Action 2-B</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE</b>
	Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024.

En décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. Dans ce cadre, il a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015, ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

En parallèle, la Ville de Beauvais a bénéficié d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur le quartier Argentine en 2016 et 2017, dont certains projets seront lancés en 2018.

**Objectif Général :**

Améliorer le cadre de vie et l'offre de services dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Argentine.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

De manière générale, le quartier Argentine fait actuellement l'objet d'une réflexion dans le cadre d'études préalables pour le futur NPNRU. La Ville de Beauvais a choisi d'intervenir en direction du quartier Argentine sans attendre l'ANRU au titre de la DPV. Ces projets, à terme, s'articuleront avec le NPNRU et ses objectifs opérationnels.

**Pour l'année 2018, les projets suivants sont en cours :**

- 1/ Projet de requalification des espaces publics du centre commercial Berry : interventions sur le revêtement des sols, l'éclairage public, la voirie et les stationnements, les espaces verts, le mobilier urbain, la signalisation, les réseaux divers, etc. afin de sécuriser les abords pour soutenir l'activité commerciale, améliorer l'accessibilité et la visibilité du centre commercial et renforcer la qualité des services du quartier. Lancement des opérations prévu début 2018.
- 2/ Création d'un espace urbain collectif au sein de la cité Léonidas Gourdain : ce secteur va faire l'objet d'un plan de requalification sur les 30 logements actuels et 12 logements à venir par le bailleur (OPAC de l'Oise). La Ville de Beauvais est concernée par la voirie et les espaces publics. Elle créera une nouvelle aire de jeux et un nouvel accès vers l'avenue du 8 mai 1945 en retravaillant les espaces publics. Les travaux seront engagés courant 2018.
- 3/ Restructuration de la salle annexe de l'Eliospace et sa transformation en salle des fêtes : il s'agit d'un projet de réaménagement de la salle annexe de l'Eliospace en une salle des fêtes afin de proposer un équipement répondant aux besoins des usagers au profit de particuliers (mariage, baptême, anniversaire...) et d'associations (manifestations festives, assemblées générales, soirées...). Lancement des opérations à titre prévisionnel : 2<sup>ème</sup> semestre 2018.
- 4/ Extension du Parc Dassault et ouverture sur le quartier en veille, la Cité des Fleurs : compte-tenu de la déconstruction du secteur dit des Jasmins en lien avec l'OPAC de l'Oise, il est projeté d'inclure ces emprises dans l'enceinte du parc afin de mieux le délimiter, tout en apportant une qualité de vie aux habitants de la Cité des Fleurs. Lancement des opérations à titre prévisionnel : début 2018.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat,

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Projets DPV 2016 (Berry et Léonidas Gourdain)	878 000 €	Etat (dotation politique de la ville)	1 947 220 €
Projets DPV 2017 (Salle des fêtes et Parc Dassault)	2 042 831 €	Ville de Beauvais (valorisation)	973 611 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 920 831 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 920 831 €</b>

<b>Action 2-C</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL (PEPS)</b>
	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / BAILLEURS SOCIAUX

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d'amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s'apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements. Face à ces enjeux d'amélioration du parc de logements, la Communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux projets de rénovation portés par les organismes bailleurs sociaux et répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre. La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020.

**Objectif Général :**

12 % des logements du parc social du territoire communautaire rénovés sur 6 ans.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Argentine.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le quartier Argentine fait actuellement l'objet d'études préalables pour le futur NPNRU.

Le PEPS est donc une action complémentaire au projet de rénovation urbaine. Il vise à accompagner les bailleurs dans leur démarche d'amélioration progressive de la performance énergétique des logements dont ils sont propriétaires, et le dispositif propose une progressivité de l'aide en fonction du niveau de performance atteint après travaux de rénovation.

La programmation prévisionnelle 2018 du PEPS concernera les logements suivants :

**OPAC de l'Oise :**

- Bâtiment C1 – rue du Maine (120 logements)
- Bâtiment B3 – rue de Sologne (48 logements)

**SA HLM de l'Oise :**

- Clos Saint-Antoine – rue des Vignes (161 logements)
- Tour A5 – rue du Languedoc (44 logements)

D'après les informations des bailleurs sociaux, des travaux complémentaires non inscrits au titre du PEPS seront également réalisés sur le parc social de logements du quartier Argentine :

**OPAC de l'Oise :**

- Rue Léonidas Gourdain (43 logements) : travaux de réhabilitation dont travaux extérieurs (clôtures, terrasses, cabanons)
- Rue des Vignes (50 logements) : changement des chauffe-bains et amélioration de la ventilation
- Avenue Jean Moulin (tours A1, A2, A3, A4) et rue du Béarn (D2) - 168 logements : remplacement des chaudières par des chaudières à condensation, mise aux normes gaz.

**ADOMA :**

- Rue d'Anjou (233 logements) : création VMC de logements avec douche pour le bâtiment A et mise en place de la télérelève.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise, ADOMA.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
PEPS 2018 (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis + Bailleurs)	7 196 000,00 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (PEPS)	932 500,00 €
OPAC de l'Oise	2 359 067,00 €	OPAC de l'Oise	4 755 067,00 €
ADOMA	52 000,00 €	SA HLM de l'Oise	3 867 500,00 €
		ADOMA	52 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 607 067,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 607 067,00 €</b>

<b>Action 2-D</b>	<b>QUARTIER SAINT-JEAN – PERENNISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE</b>
	Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le quartier Saint-Jean a fait l'objet d'une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation urbaine dans le cadre du dispositif PNRU. Les objectifs de ce projet ont été les suivants :

- l'amélioration de l'intégration du quartier dans la ville ;
- la production d'une offre de logements neufs diversifiée en termes de peuplement et de forme architecturale ;
- la modernisation et l'adaptation du parc de logements du quartier par des actions de réhabilitation – résidentialisation – déconstruction ;
- une harmonisation des fonctions urbaines par la réorganisation en profondeur du quartier ;
- une restructuration de l'appareil commercial, d'introduction d'activités ainsi qu'un renforcement des services à la population ;
- un accompagnement de ces investissements par une action d'amélioration de la gestion urbaine de proximité (GUP), d'une meilleure insertion et d'une implication des habitants autour d'un projet de développement socio-urbain durable.

La convention pluriannuelle de rénovation urbaine a été signée le 5 mars 2007 et l'avenant de sortie de convention a été signé en août 2012, arrivé à terme en septembre 2016. Le PNRU Saint-Jean et ses opérations sont donc finalisés.

**Objectif Général :**

- Pérenniser les efforts engagés dans le cadre du PNRU pour améliorer le cadre de vie du quartier.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Jean.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

La programmation pluriannuelle du PNRU est achevée. Toutefois, les objectifs de rénovation urbaine sont poursuivis indépendamment de ce dispositif par le biais d'opérations ponctuelles de requalification des bailleurs sociaux sur leur patrimoine, mais également de la Ville de Beauvais afin de poursuivre les efforts engagés dans le cadre du PNRU.

La programmation 2018 prévoit le lancement d'une étude pré-opérationnelle à l'aménagement de la place du secteur Agel du quartier Saint-Jean (rue Maurice Segonds). Cette ancienne friche a été reconvertie en nouveau cœur de quartier dans le cadre du PNRU et accueille aujourd'hui des commerces et des logements, ainsi qu'un parvis et des stationnements.

Pour autant, ce secteur connaît des difficultés en termes d'usages. Sa configuration et ses abords constituent l'objet de faits divers d'insécurité sur le quartier. Par une intervention sur les espaces publics et privés du secteur Agel, la collectivité souhaite participer à sa revalorisation au sein du quartier et pérenniser les efforts engagés dans le cadre du PNRU.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Etude relative au secteur Agel	23 100 €	Ville de Beauvais (valorisation)	23 100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 100 €</b>

**Action 2-E**

**QUARTIER SAINT-JEAN - OPERATIONS DES BAILLEURS SOCIAUX**

Maîtrise d'ouvrage : BAILLEURS SOCIAUX

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d'amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s'apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements. Face à ces enjeux d'amélioration du parc de logements, les organismes bailleurs sociaux lancent annuellement des travaux d'amélioration de leur patrimoine social.

**Objectif Général :**

- Amélioration des logements et du cadre de vie du quartier.

**Public visé**

Habitants du quartier Saint-Jean.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Les organismes bailleurs sociaux mettent en place des travaux d'amélioration progressive de leur patrimoine social du quartier Saint-Jean. Ces actions permettent de pérenniser les efforts engagés dans le cadre du premier programme de rénovation (PNRU).

D'après les informations des bailleurs sociaux et de la Communauté d'agglomération du Beauvais, la programmation 2018 prévoit :

**OPAC de l'Oise :**

- Bâtiment E (50 logements) : travaux d'éclairage des caves.
- Secteur PSR : résidentialisation et sécurisation du site.
- Rue Paul Verlaine (57 logements) : isolation thermique par l'extérieur et révision des toitures, des gouttières, des chaudières et de la ventilation.
- 15 à 25 rue de Sénéfontaine (48 logements) : remplacement des chaudières à condensation.
- Cité Agel – rue Jean-Jacques Rousseau, excepté les n°s 19, 29, 36, 58, 61 (37 logements) : remplacement des chaudières à condensation.
- Rue Frédéric Chopin (13 logements) : remplacement des chaudières à condensation et amélioration de la ventilation.

**ADOMA :**

- Bâtiment Jules Verne (97 logements) : réfection partielle des réseaux EU et EV et projet de réhabilitation.

**SA HLM du Beauvaisis :**

- Résidence Rabelais (70 logements) : travaux de nettoyage de la façade.

**Partenariat mobilisé**

OPAC de l'Oise, ADOMA, SA HLM du Beauvaisis.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
OPAC de l'Oise	1 275 500 €	OPAC de l'Oise	1 275 500 €
ADOMA	20 000 €	ADOMA	20 000 €
SA HLM du Beauvaisis	60 000 €	SA HLM du Beauvaisis	60 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 355 500 €</b>		<b>1 355 500 €</b>

<b>Action 2-F</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
	Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024.

En décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. Dans ce cadre, il a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015 ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration des quartiers Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2016 au titre du NPNRU, en présence de Madame Caroline CAYEUX, Présidente de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de Monsieur Didier MARTIN, Préfet, de l'Oise, de Monsieur Nicolas GRIVEL, Directeur Général de l'ANRU, et de l'ensemble des bailleurs sociaux et des partenaires financiers. Ce protocole permet à l'ensemble des partenaires de s'accorder sur un programme d'études qui court jusqu'en 2018.

**Objectif Général :**

- Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Lucien.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le quartier Saint-Lucien fait actuellement l'objet d'études préalables pour le futur NPNRU.

En 2017, les études stratégiques centrées sur des thématiques transversales telles que les équipements publics de proximité, les déplacements et les circulations, l'habitat, le développement économique et commercial, ainsi que la concertation des habitants au travers d'une mission d'ateliers urbains se sont achevées.

**Lancement de la phase de définition du projet urbain en 2018 :**

Etude urbaine du quartier Saint-Lucien (12 mois) : lancée en 2017, cette étude a pour finalité de définir le plan-guide d'intervention à soumettre à l'ANRU. Le prestataire doit mettre en cohérence les études antérieures et affiner les scénarios d'aménagement en évaluant la faisabilité opérationnelle des propositions.

Etude de sécurité du quartier Saint-Lucien (5 mois) : la mission vise à proposer une stratégie d'intervention cohérente à l'échelle du quartier sur la thématique de la sécurité. L'émergence de la politique de rénovation urbaine s'effectue dans un contexte où les questions de prévention de la délinquance intègrent l'aménagement. Elle les aborde de façon sous-jacente en suivant les principes de prévention situationnelle.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ANRU, Ville de Beauvais, bailleurs sociaux.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Etude urbaine et étude de sécurité publique	95 280 €	ANRU (financement partagé avec l'étude urbaine Argentine)	75 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	20 280 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>95 280 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>95 280 €</b>

<b>Action 2-6</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE</b>
	Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024.

En décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. Dans ce cadre, il a fait l'objet d'un diagnostic réalisé courant 2015 ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

En parallèle, la Ville de Beauvais a bénéficié d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficulté. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur le quartier Saint-Lucien en 2014 et en 2015, et certains projets seront en cours en 2018.

**Objectif Général :**

- Améliorer le cadre de vie et l'offre de services dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Lucien.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

De manière générale, le quartier Saint-Lucien fait actuellement l'objet d'une réflexion dans le cadre d'études préalables pour le futur NPNRU. La Ville de Beauvais a choisi d'intervenir en direction du quartier Saint-Lucien sans attendre l'ANRU au titre de la DPV. Ces projets, à terme, s'articuleront avec le NPNRU et ses objectifs opérationnels.

**Pour l'année 2018, les projets suivants seront en cours :**

1/ Projet de création d'un nouvel équipement socio-culturel : compte-tenu des contraintes techniques trop importantes pour une requalification de la maison de quartier, l'ancien équipement a été démoli le 14 novembre 2016 et est reconstruit au même emplacement. La nouvelle maison de quartier dite « MALICE » (Maison d'Activités et de Loisirs Intergénérationnels, Culturels et Educatifs), est un projet d'espace associatif et social à caractère intergénérationnel. La fin des travaux est prévue en 2019.

Le nouvel équipement comprendra :

- un accueil mutualisé, avec un espace de vernissage, d'expositions, point presse,
- la médiathèque Saint-Lucien pour qu'elle retrouve une place centrale, avec salle de lecture, salle d'études et Blog,
- une salle d'activité polyvalente pour accompagner les associations dans la menée de leurs activités, avec cuisine pédagogique,
- de nouveaux espaces pour des activités intergénérationnelles : espace multimédia, espace jeunesse, salle famille,
- des espaces associatifs ou d'accompagnement des habitants : bureaux de permanences, bureau jeunesse, bureau du référent « NPNRU », bureau du référent « Familles », maison des projets du NPNRU.

2/ Projet de rénovation sur le plan énergétique du gymnase Raoul Aubaud : travaux prévus dans le cadre du Plan de Performance Energétique de la Ville de Beauvais, et travaux de restructuration des vestiaires et du dojo du gymnase. La fin des travaux est prévue fin 2018.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Projets DPV 2014-2015 (MALICE et gymnase Raoul Aubaud)	3 050 000 €	Etat (dotation politique de la ville)	1 462 500 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	1 587 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 050 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 050 000 €</b>

<b>Action 2-H</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL (PEPS)</b>
	Maîtrise d’ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS / BAILLEURS SOCIAUX

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d’amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s’apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements.

Face à ces enjeux d’amélioration du parc de logements, la Communauté d’agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux projets de rénovation portés par les organismes bailleurs sociaux et répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d’énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre). La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020.

**Objectif Général :**

- 12 % des logements du parc social du territoire communautaire rénovés sur 6 ans.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Lucien.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le quartier Saint-Lucien fait actuellement l'objet d'études préalables pour le futur NPNRU.

Le PEPS est donc une action complémentaire au projet de rénovation urbaine. Il vise à accompagner les bailleurs dans leur démarche d’amélioration progressive de la performance énergétique des logements dont ils sont propriétaires, et il propose une progressivité de l’aide en fonction du niveau de performance atteint après travaux de rénovation.

La programmation prévisionnelle 2018 du PEPS du quartier Saint-Lucien concernera les logements suivants :

**OPAC de l'Oise :**

- Bâtiment Tour N – rue du Docteur Magnier (54 logements).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, OPAC de l'Oise.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
PEPS 2018 (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis + Bailleurs)	1 620 000 €	OPAC de l'Oise	1 485 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Valorisation)	135 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 620 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 620 000 €</b>

<b>Action 2-1</b>	<b>GESTION URBAINE DE PROXIMITE</b>
	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Depuis 2007, avec le programme de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un nouvel outil visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce dispositif a connu un nouvel élan en 2011 avec une généralisation de la démarche GUP à l'ensemble des territoires prioritaires de la ville, à savoir Argentine, Saint-Jean, Soie Vauban (Saint-Lucien) et la Cité des Fleurs (Notre-Dame du Thil).

Suite à l'éligibilité des quartiers Argentine et Saint-Lucien au nouveau dispositif de renouvellement urbain (NPNRU2), des réflexions et concertations avec les habitants sont mises en place pour le futur projet urbain concernant ces deux quartiers.

**Objectif Général :**

La Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif d'assurer la cohérence des différentes actions menées en termes de qualité de vie sur un quartier. Ces actions comprennent par exemple l'entretien des espaces publics et privés, la gestion des déchets ou le traitement des dégradations.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants et acteurs des quartiers	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien/Cité des Fleurs

**Description de l'action**

La Gestion Urbaine de Proximité assure le traitement régulier de fiches remontées par les référents GUP qui relèvent tous les dysfonctionnements qui concernent le cadre de vie des quartiers.

En complément de ces remontées, l'animation de la GUP s'organise de la manière suivante :

- des diagnostics en marchant sont organisés sur chaque quartier durant l'année. Cela permet d'établir un programme annuel d'actions avec identification des avancées et dysfonctionnements récurrents sur le terrain, de trouver des pistes d'amélioration, etc. ;
- des comités techniques sont programmés afin de faire le point sur l'avancement du programme d'actions avec les partenaires (bailleurs, services techniques de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, DDT, police municipale et nationale, agents de terrain, ...).

Un bilan annuel est présenté avec un taux de réalisation des demandes.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens techniques :

- Traitement régulier des fiches remontées par les référents GUP (saisie sur logiciel ASTECH en lien avec les services techniques de la Ville de Beauvais, la police municipale et les bailleurs sociaux) : information transmise au service concerné pour traitement, suivi du traitement ;
- Mise en place d'un diagnostic en marchant annuel par quartier ;
- Organisation de comités techniques chaque année et pour chaque quartier concerné par la GUP.

Moyens humains :

- Un poste de coordinateur du dispositif et des agents de proximité sur chaque quartier, chargés de la remontée des dysfonctionnements.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, bailleurs sociaux, associations de quartiers et habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Diagnostics en marchant par quartier,
- Comités techniques par quartier,
- Statistiques annuelles et analyse.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Moyens humains	142 578 €	Ville de Beauvais (valorisation)	142 578 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>142 578 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>142 578 €</b>

<b>Action 2-J</b>	<b>BIEN VIVRE SON LOGEMENT</b>
TPS n° 22053	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Ce projet entend accompagner des personnes dans leurs travaux de rénovation, en leur donnant les savoir-faire et les outils pour mener à bien des réalisations par eux-mêmes. L'action veut donc répondre, dans une démarche pédagogique et sociale, aux besoins techniques et matériels liés à l'accès et à la gestion du logement.

**Objectif Général :**

Lutter contre les exclusions (emploi, barrière de la langue, fracture numérique, accès au logement, droit aux vacances...) ; accompagner les personnes en difficulté en leur donnant les outils pour poursuivre leurs itinéraires personnels et professionnels ; proposer des actions innovantes permettant aux bénéficiaires de retrouver autonomie, confiance et estime de soi ; favoriser le lien social et la solidarité sur les territoires d'action de l'association, notamment par l'animation d'actions collectives ; faire partie d'un réseau partenarial diversifié et étoffé ; encourager la participation et la prise d'initiatives des usagers dans la définition des projets ; permettre à chacun d'acquérir ou de perfectionner sa maîtrise de la langue française et des savoirs de base ; contribuer à l'ouverture sociale et culturelle des usagers de l'association.

Public visé	Localisation de l'action
Tout occupant d'un logement (locataire ou propriétaire le cas échéant)	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Cette action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sera menée sur un an.  
Elle propose un accompagnement des bénéficiaires dans la réhabilitation de leur logement. Elle se présente comme une intervention technico-pédagogique proposée par l'intervenant et discutée avec le bénéficiaire, et prend la forme d'une mission avec un quota de jours et des moyens matériels qui sont définis au cas par cas.  
Elle propose une aide proportionnée aux besoins, en « faisant avec » et surtout en « apprenant à faire ». Elle vise à résoudre des problèmes matériels tout en faisant progresser la personne dans la maîtrise de son propre logement. A l'entrée dans un logement, le nouveau locataire dispose dans le meilleur des cas d'un bon d'achat pour les matériaux, mais il n'a pas d'outillage, manque de savoir-faire, de méthode. L'aide technico-pédagogique va l'accompagner dans cette opération en étant présente pendant tout le chantier, avec la présence d'un accompagnateur technique, la mise à disposition d'outillage et de matériaux d'appoint.  
La durée d'intervention peut aller de 1,5 à 12 jours. La durée est définie en fonction du besoin de la famille et de l'importance des travaux à effectuer (65 chantiers d'auto-réhabilitation sont prévus pour l'année 2018).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens matériels : un accompagnateur technique et une collaboratrice en étude d'éducatrice spécialisée en fin de chantier.

Moyens humains : mise à disposition de matériels, de matériaux – prêt d'un camion pour le transport des matériaux.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, bailleurs sociaux,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Questionnaire d'évaluation des besoins et des réalisations établi en début et en fin de chantier,
- Inscription au club des ambassadeurs,
- Suivi de 3 – 6 – 9 et 12 mois par une éducatrice spécialisée.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	17 979 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	3 735 €	Etat (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	1 917 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Impôts et taxes	536 €	Département de l'Oise	40 000 €
Charges de personnel	46 339 €	Bailleurs sociaux	1 800 €
Dotations aux amortissements	337 €	Aides privées	1 500 €
Charges fixes de fonctionnement	9 877 €	Agence de services et de paiement	6 504 €
Frais financiers	84 €	Ressources propres	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>80 804 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>80 804 €</b>

<b>Action 2-K</b>	<b>JARDIN ET COMPOST EN PIED D'IMMEUBLE</b>
TPS n° 21594	Maîtrise d'œuvre : Association COLLEBOLE et Compagnie

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Sensibiliser à la conservation de la terre nourricière par la préservation des ressources et la valorisation des déchets organiques, en particulier par la création ou le développement d'actions de compostage sous toutes ses formes ; favoriser l'information du citoyen lui permettant une prise en charge de ses déchets et, plus largement, de diminuer son impact sur l'environnement, ouverte à toutes les personnes physiques ou morales qui acceptent les termes des présents statuts sans qu'aucune condition d'ordre politique, philosophique, religieuse ou de nationalité puisse leur être opposée.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'éco-citoyenneté en particulier sur la gestion des déchets, le partage des ressources des jardins,
- Participer à la valorisation des déchets organiques produits sur les quartiers,
- Participer à la lutte contre le gaspillage,
- Permettre des activités en accès libre notamment pour les jeunes sur la période estivale,
- Favoriser le lien social.

Public visé	Localisation de l'action
L'action s'adresse à tout public : tous âges, toutes nationalités, toutes catégories sociales confondues - public mixte issu à 95% des quartiers prioritaires	Beauvais - Quartiers Saint-Lucien, Argentine, Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action est la poursuite d'un travail engagé depuis 2 ans.  
Cette action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :

- accompagnement des sites - jardin /compostage par des rencontres régulières et des événements festifs saisonniers : 3 sites pédagogiques sur le quartier Argentine, 5 sites d'habitants (2 Argentine, 1 Saint-Jean, 1 Saint-Lucien, 1 site créé avec un jardin en pied d'immeuble avec ATD Quart Monde),
- sensibilisation lors des manifestations organisées sur les quartiers (fêtes de quartiers, actions des partenaires),
- sensibilisation lors de marchés de quartier,
- co-organisation d'événements impliquant d'autres partenaires (semaine de réduction des déchets, du compostage de proximité...).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : ALEP, Atout vers, Corrélation... et vacataires spécialisés, bénévoles de l'association, participation des structures partenaires, partenariat avec les services des Espaces Verts de la Ville de Beauvais, avec le service Cadre de vie/déchets de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, soutien logistique des bailleurs OPAC et Picardie Habitat, partenariat avec Emmaüs,

Moyens matériels : matériel pédagogique de jardinage et compostage de l'association et des prestataires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, bailleurs, Emmaüs, ALEP, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre de personnes impliquées sur les sites de jardinage et de compostage
- Bilan qualitatif sur le contenu de satisfaction
- Nombre d'animations scolaires et quantité de déchets détournés

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 450 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	250 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	7 400 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	2 500 €
Autres charges de gestion courante	200 €	Aides privées	1 000 €
Charges fixes de fonctionnement	100 €	Autres produits de gestion courante	50 €
Emploi des contributions volontaires en nature	800 €	Produits exceptionnels	850 €
		Ressources propres	2 000 €
		Contributions volontaires en nature	800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 200 €</b>

*Thème :*

**3-1 - « Accompagner et favoriser l'emploi »**

3-1-A	<i>Permanences dans les quartiers de Beauvais</i>	<i>MEF du Grand Beauvaisis</i>
3-1-B	<i>La Cité des métiers à Saint-Jean</i>	<i>MEF du Grand Beauvaisis</i>
3-1-C	<i>Le bâtiment et l'emploi sur Beauvais</i>	<i>MEF du Grand Beauvaisis</i>
3-1-D	<i>Accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes (AIE)</i>	<i>CIDFF</i>
3-1-E	<i>Zone d'intervention prioritaire de Beauvais</i>	<i>Elan CES</i>
3-1-F	<i>Chantier d'insertion « Défi Emmaüs »</i>	<i>Emmaüs</i>
3-1-G	<i>Bouge dans ta ville</i>	<i>Tous Mobile</i>
3-1-H	<i>Lever les freins à l'insertion, aide à la mobilité</i>	<i>MOB 60</i>
3-1-I	<i>Chaque panier est un geste solidaire, pour aller de fil en aiguille vers l'emploi</i>	<i>FAIRE</i>
3-1-J	<i>Itinér'air des saveurs</i>	<i>Itinér'air</i>
3-1-K	<i>Mieux structurer pour pérenniser les emplois</i>	<i>Groupement d'employeurs profession sport et loisirs en Picardie</i>
3-1-L	<i>Français savoirs de base</i>	<i>AFIB</i>
3-1-M	<i>Oise Actions Jeunes</i>	<i>COALLIA</i>
3-1-N	<i>Garage Solidaire</i>	<i>Synergie Activ'</i>
3-1-O	<i>Permis citoyen</i>	<i>Ville de Beauvais</i>

<b>Action 3-1-A</b>	<b>PERMANENCES DANS LES QUARTIERS DE BEAUVAIS</b>
TPS n° 21921	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION du PAYS du GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Dans les quartiers relevant de la politique de la ville, la situation de jeunes sortis du système scolaire a tendance à les isoler socialement et professionnellement, et parfois même leur désocialisation nécessite une intervention renforcée de la mission locale.

Ce service public de proximité doit permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale et de restaurer leur confiance en les acteurs de l'emploi. Il permet de répondre aux besoins de lisibilité (réfèrent identifié sur le quartier), de réactivité (prise en charge des problématiques urgentes) et de proximité (prise en charge au plus près des habitants).

**Objectif Général :**

- Capter des publics des quartiers qui ne viendraient pas spontanément vers le service "Mission Locale" de la MEF.
- Proposer un accueil et un accompagnement de proximité au sein de ces quartiers par la mise en place de permanences.
- Favoriser les échanges partenariaux au sein des quartiers.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 200 à 300 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et accueillis sur les quartiers prioritaires.	Beauvais - Quartiers Centre ville – Argentine – Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Cette action a pour objectifs de :

- Recevoir les jeunes au sein de permanences d'accueils de proximité dans les quartiers prioritaires et travailler en réseau pour les accompagner.
- Accueillir les jeunes, apporter un premier niveau de conseil et/ou proposer un accompagnement.
- Accompagner le public jeune dans le cadre du parcours unique d'accompagnement PACEA.
- Réaliser un diagnostic de la situation et proposer un accompagnement global délocalisé. Selon la problématique et les freins identifiés, il est proposé un parcours d'orientation, de formation et de recherche d'emploi. Le conseiller référent mobilise l'ensemble de l'offre de service de la MEF pour les jeunes des quartiers.
- Développer les échanges partenariaux avec les associations et institutions des différents quartiers.

Le planning des permanences est le suivant :

- Quartier Saint-Jean : présence d'1 conseiller à demeure
- Quartier Argentine : présence 0,5 jour par semaine
- Quartier Soie Vauban : présence 0,5 jour par semaine
- Centre-ville : présence 1,5 jour par semaine.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un conseiller référent par quartier.

Moyens matériels : mise à disposition de bureaux de permanence par la Ville de Beauvais, l'offre de service de la MEF, les outils de suivi.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, sollicitation de partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

A partir du Logiciel « I MILO » :

- Nombre de jeunes accueillis
- Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation)
- Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion
- Entrées dans les mesures.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 816 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	20 000 €
Services extérieurs	12 597 €	Etat (contrat de ville)	9 000 €
Autres services extérieurs	3 264 €	Ressources propres	64 991 €
Impôts et taxes	6 312 €		
Charges de personnel	69 006 €		
Autres charges de gestion courante	996 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>93 991 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>93 991 €</b>

<b>Action 3-1-B</b>	<b>LA CITE DES METIERS à SAINT JEAN</b>
TPS n° 21927	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION du PAYS du GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La Maison de l'Emploi et de la Formation porte depuis 2011 le label Cité des métiers, délivré par Universcience Paris. La Cité des métiers est une plateforme multi-partenaire, ouverte à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Elle intervient sur l'ensemble des domaines liés à la vie professionnelle et met en œuvre des actions riches et variées autour de thématiques diverses. Dans ce cadre, la MEF propose de déployer certaines de ces actions au cœur du quartier Saint-Jean, en s'appuyant notamment sur la Maison des services et des initiatives Harmonie.

**Objectif Général :**

La Cité des métiers met en œuvre des actions riches et variées, organisées autour de 4 thématiques : S'orienter, Se Former, Travailler et Changer d'Activité, qui se déclinent sur différents niveaux de service :

- Les Pôles de Conseil - L'Accueil de groupes - L'Espace Ressources - Les Ateliers - Les Infos Métiers - Les Rendez-vous - Les Evénements.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (jeunes, adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi ...)	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

La MEF propose la construction, le déploiement et la coordination d'actions Cité des métiers en faveur des publics issus des quartiers politique de la ville. Actions spécifiques pour les publics ciblés QPV : rendez-vous, ateliers et/ou événements, stages.

Ces actions seront menées prioritairement dans les locaux de la Cité des métiers en partenariat :

- avec les établissements scolaires QPV : ateliers et/ou événements en faveur des publics scolarisés et en prévention du décrochage scolaire notamment,
- avec la Chambre de Commerce et d'Industrie : sur la thématique de l'entrepreneuriat,
- avec les entreprises : développement d'un réseau d'entreprises pour l'accueil des publics jeunes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) mobilisable pour découvrir un métier ou un secteur d'activité et/ou confirmer un projet professionnel et/ou initier une démarche de recrutement.

**Actions délocalisées sur le quartier Saint-Jean :**

- 2 à 4 ateliers ou rendez-vous par mois : sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi et la mobilité,
- 1 à 2 événements sur l'année : proposition d'actions thématiques et partenariales de plus grande envergure ou amplitude.

**Moyens mis en œuvre**

- Moyens humains : chargés de projet Cité des métiers et communication, chargés d'ateliers - centre de ressources - réseau des partenaires,
- Moyens matériels : outils d'animation et de communication.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, sollicitation de partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre d'ateliers et d'événements proposés,
- nombre d'actions de communication,
- nombre de personnes accueillies.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	906 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	10 194 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	5 740 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (fonctionnement)	49 737 €
Impôts et taxes	3 578 €	Ressources propres	176 €
Charges de personnel	44 285 €		
Autres charges de gestion courante	210 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>64 913 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>64 913 €</b>

**Action 3-1-C**
**LE BATIMENT ET L'EMPLOI SUR BEAUVAIS**

TPS n° 21952

Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION du PAYS du GRAND BEAUVAISIS (M.E.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Dans le cadre des différents projets de construction sur Beauvais et en amont du futur NPNRU, la Maison de l'emploi propose de mettre en place un projet de mobilisation renforcée des quartiers avec pour finalité de les former ou mettre à l'emploi les DE QPV jeunes et adultes. Elle s'appuiera dans un premier temps pour 2018 sur 2 projets phares, la construction du futur théâtre et la maison de la Malice sur le quartier Saint-Lucien. Pour les publics qui ne seraient pas intéressés par ce secteur d'activité, le lien avec le projet SKOLA du centre du Jeu de Paume pourrait être proposé.

**Objectif Général :**

- contribuer à la coordination des actions menées dans le cadre du service public de l'emploi,
- exercer des actions en matière de prévision des besoins de main-d'oeuvre et de reconversion des territoires, notamment en cas de restructuration,
- participer à l'accueil et à l'orientation des demandeurs d'emploi, à l'insertion, à l'orientation en formation, à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des salariés et à l'aide de création d'entreprise.

**Public visé**

Le projet est dédié au public jeunes et adultes des quartiers de la ville de Beauvais.

**Localisation de l'action**

Beauvais - tous les quartiers de la politique de la ville y compris Notre-Dame du Thil

**Description de l'action**

Fort de sa connaissance des publics, des métiers, des formations et des partenaires privés et publics, la MEF aura pour missions de renforcer et coordonner les différents intervenants sur les quartiers (tissu associatif, foyers, SPIP, délégué du préfet, Ville de Beauvais, PE ...) afin de capter les publics, leur faire découvrir les métiers du bâtiment et les préparer aux futurs besoins d'emploi en lien avec les projets du territoire. Pour ce faire, elle mettra en place des actions de promotion du projet auprès des acteurs sur les quartiers, organisera des événements avec la FFB notamment de découverte des métiers (visite de chantiers, Pmsmp ..), fera intervenir des entreprises sur leurs codes, exigences et perspectives d'emploi dans ce secteur.

Elle coordonnera également des semaines de préparation à l'emploi en s'appuyant sur les offres du service public de l'emploi et de la Cité des métiers (ateliers savoir-être, atouts et compétences, motivation, expression orale, ...) avec pour objectifs de susciter l'intérêt des publics pour ces métiers, les professionnaliser et les mettre à l'emploi. La réussite de ce projet nécessitera l'implication collective des partenaires avec l'appui de la Ville de Beauvais et du Délégué du Préfet. Ce projet pourra servir de soutien à la réalisation des heures d'insertion prévues dans ces programmes voire plus, l'objectif étant d'agir sur presque toutes les offres et pas uniquement sur celles rattachées aux clauses d'insertion. Il pourra servir de "test" ou "passerelle" en amont du futur NPNRU. Parallèlement à cela, les publics plus intéressés par une formation de conseillers en vente pourront être réorientés vers le projet SKOLA auquel participe la MEF, en partenariat avec le centre commercial du Jeu de Paume et les apprentis d'Auteuil.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une chargée de relation entreprise.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de personnes captées sur les quartiers
- nombre de personnes sur les ateliers,
- nombre de personnes sur les actions de découverte des métiers,
- nombre de personnes ayant une période d'emploi ou de formation.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	336 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	2 975 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Service Economique)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 387 €	Département de l'Oise (insertion)	7 326 €
Impôts et taxes	1 508 €	Ressources propres	8 000 €
Charges de personnel	21 042 €		
Autres charges de gestion courante	78 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 326 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>27 326 €</b>

<b>Action 3-1-D</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE VERS L'EMPLOI DES FEMMES (A.I.E.)</b>
TPS n° 22394	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (C.I.D.F.F.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, familiaux. Beaucoup de femmes cumulent en effet de nombreuses difficultés (monoparentalité, séparation en cours, manque de confiance en soi, problématiques d'endettement et de logement, manque de qualification et/ou d'expérience professionnelle, etc.), rendant difficile leur insertion professionnelle. A cela s'ajoutent parfois des problématiques d'intégration avec des difficultés avec la langue française. Sur le territoire de Beauvais existent des besoins importants, nécessitant un accompagnement renforcé et adapté à ce public, que le CIDFF propose avec l'AIE.

**Objectif Général :**

Permettre l'accès à l'emploi durable et à la formation de femmes par la mise en place un dispositif d'accompagnement individualisé, renforcé et de proximité, avec une prise en charge de la personne dans sa globalité.

Public visé	Localisation de l'action
40 femmes dont au moins 65% vivent en QPV. Toutes les femmes habitant la CAB peuvent bénéficier de cet accompagnement, avec une priorité aux bénéficiaires du RSA, demandeuses d'emploi rencontrant des difficultés particulières, familles monoparentales, femmes victimes de violences, femmes en sortie de congé parental, ...	Beauvais - Quartier Saint-Jean (Maison des services et initiatives Harmonie)

**Description de l'action**

La conseillère en insertion professionnelle du CIDFF aide les femmes dans leurs démarches de réflexion et d'élaboration de projet professionnel réaliste, en adéquation avec leurs compétences et l'évolution du marché local de l'emploi et hors des stéréotypes des métiers sexués. L'accompagnement comprend des entretiens individuels toutes les 2 à 3 semaines sur une période de 6 mois renouvelable. Les femmes sont reçues régulièrement en entrées et sorties permanentes de janvier à décembre. Il est tenu compte de la maturation nécessaire au changement et au rythme de chaque personne, mais également les étapes sont modulées en fonction des besoins et des contraintes de la personne. Une convention bipartite est signée au début entre la conseillère et la bénéficiaire. Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche regroupant les informations relatives à la personne bénéficiaire. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** une conseillère en insertion sociale et professionnelle, appui du siège pour la partie administrative et financière. La conseillère emploi s'appuie sur le Référentiel des BAIE (bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi) et la Charte du Réseau des CIDFF.

**Moyens matériels :** bureau à Saint-Jean (MSIH) mis à disposition par la Ville de Beauvais, matériel informatique, Internet, imprimante, fax, ...

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

**Document de suivi et d'évaluation :** une convention bipartite - une fiche d'information sur la personne - une fiche d'entretien individuel permettant de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire.

**Evaluation quantitative et qualitative :** bilans d'activité : 2 fois par an (intermédiaire et final), statistiques, évaluation permanente au cours des différents entretiens, bilans avec les bénéficiaires à 6 mois afin de définir s'il faut renouveler l'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	408 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	719 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	3 353 €	Etat - poste FONJEP	150 €
Impôts et taxes	638 €	Région Hauts de France (emploi solidaire)	154 €
Charges de personnel	31 053 €	Département de l'Oise (fonds FSE)	10 867 €
Emplois des contributions volontaires en nature	2 846 €	Contributions volontaires en nature	2 846 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 017 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>39 017 €</b>

<b>Action 3-1-E</b>	<b>ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE BEAUVAIS</b>
TPS n° 21800	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Créée en 1994 à l'initiative de l'OPAC de l'Oise, l'association ELAN CES a pour double objet l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de l'habitat social et l'insertion sociale et professionnelle de publics en grande difficulté. L'association compte aujourd'hui 48 salariés permanents et dispose d'un agrément pour 217 postes en insertion. Elle est organisée autour de 5 zones d'interventions prioritaires (ZIP) : Beauvais, Clermont, Compiègne/Noyon, Nogent sur Oise, Méru. Trois types d'actions sont portés par les différentes ZIP : remise en état de logements (nettoyage, revêtements de sols et murs, faïence...) - remise en état de parties communes (halls, cages d'escaliers, caves et sous-sol) - création de locaux spécifiques, et aménagement extérieurs - gestion urbaine de proximité (entretien des espaces extérieurs, nettoyage, effacement graffitis) - entretien des espaces verts (tonte, taille, plantation), et création d'abris et pose de clôtures.

**Objectif Général :**

- offrir un accès direct au monde du travail et permettre la construction de projets personnels et professionnels,
- favoriser le retour à une autonomie et à la citoyenneté,
- révéler aux personnes leur potentialité en leur proposant autant que possible un éventail d'expériences de travail,
- créer un environnement propice à la construction ou la reconstruction de leurs repères dans la vie professionnelle et sociale.

Public visé	Localisation de l'action
En 2017, 57 postes ont été conventionnés et 97 personnes ont été reçues pour cette action, dont 11 femmes, 44 personnes issus de quartiers prioritaires de la ville (QPV) sur les 97 personnes accueillies : - 15 DELD, 38 RSA, 28 Jeunes, 7 bénéficiaires de l'ASS, 3 TH, 6 (critères autres : suivi judiciaire, + 50 ans). Pour 2018, Elan CES devrait maintenir les chiffres de 2017.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean, et sur différents cantons de Beauvais

**Description de l'action**
Sur le volet insertion :

- 1<sup>ère</sup> phase : recrutement,
- 2<sup>ème</sup> phase : accueil sur la ZIP (accueil, intégration sur les chantiers, présentation des mesures de sécurité et d'hygiène),
- 3<sup>ème</sup> phase : accompagnement en vue de définir et valider un projet professionnel (entretien de diagnostic/entretien individuel/atelier collectif ou individuel de recherche d'emploi/ comité de suivi et pilotage).

Sur le volet technique :

L'organisation des chantiers calquée sur le modèle des entreprises classiques, permet aux salariés en insertion d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être et des techniques professionnelles qu'ils pourront faire valoir en entreprise.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : des encadrants techniques assurent au quotidien l'encadrement du chantier. Ils dispensent aux bénéficiaires les savoir-être et savoir-faire nécessaires. Sur la ZIP de Beauvais, 7 encadrants techniques seront présents en 2018. La Direction et le siège de l'association interviennent pour la gestion administrative et financière de l'association. Une coordinatrice insertion, appuyée par un accompagnateur socio-professionnel, assure le suivi social et professionnel.

Moyens matériels : mise à disposition des locaux, du matériel et matériaux nécessaires pour la réalisation des chantiers.

Les bailleurs sociaux (OPAC de l'Oise, SAHLM du Département) proposent des lieux d'intervention sur les quartiers sensibles afin de réaliser du sur-entretien. Un coordonnateur technique assure la gestion et la coordination des chantiers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, UT Direccte, OPAC, SA HLM du Département, partenaires prescripteurs : Département de l'Oise, mission locale, Pôle emploi...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- le comité de pilotage qui se réunit 3 fois dans l'année, vérifie le respect des orientations et préconise, si besoin, des actions correctives,
- les problématiques sociales et professionnelles sont répertoriées lors des comités de suivi. Des fiches individuelles permettent d'évaluer l'évolution de la problématique,
- la réception des travaux par les commanditaires et la satisfaction des locataires,
- l'amélioration du cadre de vie,
- une fiche évaluation technique des salariés permettant de voir l'évolution des acquis techniques durant le chantier, ainsi que le comportement et l'intégration dans le chantier.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	15 999 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 600 €
Services extérieurs	8 520 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	15 303 €	Département de l'Oise	63 211 €
Impôts et taxes	63 997 €	Département de l'Oise (FDI)	1 520 €
Charges de personnel	1 003 891 €	Organismes (Part OPAC)	499 185 €
Autres charges de gestion courante	161 533 €	Agence de service et de paiement	681 145 €
Dotations aux amortissements	1 018 €	Ressources propres	5 100 €
		Autres établissements publics	5 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 270 261 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 270 261 €</b>

<b>Action 3-1-F</b>	<b>CHANTIER D'INSERTION « DEFI EMMAÛS »</b>
TPS n° 21694	Maîtrise d'œuvre : Association EMMAÛS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le chantier d'insertion propose un parcours d'insertion socio-professionnel aux personnes les plus éloignées de l'emploi, fondé sur une expérience en situation réelle de travail, autour d'activités d'utilité sociale, ainsi qu'un accompagnement individualisé adapté à la situation de la personne.

C'est un outil d'insertion par l'activité économique visant à proposer une reprise d'emploi à durée déterminée à des personnes fragilisées, en les accompagnant dans une prise en charge globale (sociale et professionnelle) de manière spécifique, individualisée et renforcée.

**Objectif Général :**

La mise en situation de travail favorise une remobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un réapprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi. Le chantier d'insertion permet un réentrainement au travail.

Public visé	Localisation de l'action
En 2017, le chantier d'insertion a accueilli 17 salariés en insertion. Il s'agit d'un public mixte (sexe, âge, handicap...) provenant majoritairement des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au 31 août, 43.5% des salariés sont domiciliés en zone urbaine prioritaire soit dix salariés, 52% sont des femmes. L'association souhaite accueillir 7 salariés supplémentaires en 2018 et passer ainsi à 24 salariés.	Beauvais – Magasins Emmaüs

**Description de l'action**

Le chantier d'insertion Défi Emmaüs a comme supports d'activités le plateau technique des trois sites (deux magasins à Beauvais et un à Méru). Ce support permet d'accueillir une mixité de public.

En 2018, l'association souhaite mettre en place une formation aux métiers des éco-activités. Cette formation, dispensée par l'ACIB, dure 12 semaines à raison de 7h00 de formation le lundi. Quatre groupes seraient mis en place sur l'année. Les salariés du chantier d'insertion bénéficieront en parallèle d'interventions collectives réalisées par les ASP ou par des partenaires extérieurs sur des thématiques telles que l'emploi, le budget, la mobilité... Les salariés seront suivis par les accompagnatrices socio-professionnelles autour de deux axes : permettre la reprise d'une activité et préparer la reprise d'emploi.

Un diagnostic est réalisé à l'entrée pour déterminer sur quel axe le salarié est positionné.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** accompagnement socioprofessionnel (2 salariés) : 1 ETP, encadrant technique (4 salariés) : 2,1 ETP, gestion administrative (3 salariés) : 0,4 ETP, **Moyen matériel :** équipement de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité), équipement de manutention (transpalette, planche à roulettes, diable, ...).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, UT Directe, partenaires qui suivent les bénéficiaires (Département de l'Oise, mission locale, Pôle emploi...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- des comités de suivi trimestriels sont organisés en présence d'un représentant de Pôle emploi, de la MEF et du Conseil départemental, afin d'analyser l'évolution des parcours des salariés en insertion (démarches réalisées, problématiques résolues, montée en compétences...),
- des comités de pilotage sont mis en place deux fois par an afin de réaliser le bilan de l'action dans sa globalité, à savoir les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus en termes de lever de frein à l'insertion et de retour à l'emploi.

L'association devra atteindre un taux de sortie dynamique de 60%.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	10 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	9 000 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	17 500 €	Etat - Aides aux postes	280 426 €
Impôts et taxes	26 012 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	424 978 €	Département de l'Oise	10 968 €
Autres charges de gestion courante	7 400 €	Fonds européens	67 100 €
Charges exceptionnelles	324 €	Organismes sociaux	3 600 €
Dotations aux amortissements	6 400 €	Agence de service et de paiement	13 320 €
Emploi des contributions volontaires en nature	23 000 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	115 500 €
		Ressources propres	1 000 €
		Contributions volontaires en nature	23 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>524 914 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>524 914 €</b>

<b>Action 3-1-6</b>	<b>BOUGE DANS TA VILLE</b>
TPS n° 21699	Maîtrise d'œuvre : Association TOUS MOBILE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'absence ou les problèmes de mobilité rencontrés lors de l'accès à l'emploi sont des freins désormais identifiés et reconnus par l'ensemble des acteurs du monde de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Ce constat a conduit l'association Tous Mobile à la mise en place d'un programme de mobilité pour tous, en tenant compte du contexte suivant :

- 40 % environ des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville mentionnent, parmi leurs difficultés rencontrées pour accéder à l'emploi, l'éloignement ou l'accessibilité difficile par les transports depuis leur domicile ;
- 36 % des ménages en quartiers prioritaires n'ont pas de voiture ;
- 22,8 % de la population active au chômage n'a pas de permis, soit plus du double de la moyenne nationale pour la France entière.

**Objectif Général :**

Proposer des solutions de mobilité écologique, de proximité, en faveur des publics les plus fragilisés, pour faciliter l'accès à l'emploi et le développement économique.

Public visé	Localisation de l'action
Personnes en difficultés d'insertion professionnelle prioritairement identifiées par le SPE (Service Public de l'Emploi) et acteurs en contact avec les structures : demandeurs d'emploi, jeune public en recherche d'emploi, de stage ou de formation ayant pour frein la mobilité. Argentine : 100 - Saint-Jean : 120 - Saint Lucien : 60	Beauvais - Quartier Saint-Jean (Maison des services et initiatives Harmonie)

**Description de l'action**

Afin de répondre à la problématique de la mobilité, l'association souhaite mettre à disposition des véhicules électriques en faveur des publics les plus fragilisés, tout en respectant les mesures prises dans le cadre du Grenelle en matière d'environnement et de développement durable.

La ville de Beauvais pourra prétendre à 20 véhicules (avec et sans permis). La tarification de mise à disposition pour les usagers se décline en fonction du temps d'utilisation des véhicules : à partir de 75 € /mois renouvelable chaque mois. En parallèle, l'association met en place des diagnostics de mobilité qui permettent d'établir une évaluation sur les besoins de l'usager pour tenter de répondre le plus efficacement aux problématiques de mobilité.

Dans une logique de complémentarité, des ateliers sont mis en place et accessibles sur prescription ou volontariat. 3 types d'ateliers sont proposés : un atelier intitulé "CODE" qui tend à initier et sensibiliser au code de la route et la sécurité routière avec simulateur de conduite, un atelier intitulé "MA MOBILITE" qui consiste à établir un projet mobilité à partir d'un projet professionnel, et un 3<sup>ème</sup> atelier intitulé "PREMIER PAS" qui s'adresse au jeune public et qui consiste à travailler sur un projet de mobilité sur mesure en fonction des besoins identifiés sur le plan scolaire ou/et professionnel.

Un point info-mobilité sera également installé dans les locaux de l'association pour faciliter l'accès à l'information aux habitants sur l'ensemble des moyens et dispositifs existant dans leur commune.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens matériels, sur la ville de Beauvais:**

- 20 véhicules électriques, avec ou sans permis (principalement sans permis),
- 1 simulateur de conduite,
- 1 VPI + ordinateurs + imprimantes.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Europe, Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'usagers demandeurs d'emploi (DE)/salariés par sexe, âge et lieu d'habitation (QPV),
- Nombre de personnes ayant acquis une autonomie de mobilité,
- Nombre de mises à disposition de quadricycles électriques,
- Nombre de demandes : reçues, en cours de traitement et traitées,
- Nombre de personnes ayant obtenu un permis,
- Nombre d'accompagnements personnalisés et d'ateliers assurés,
- Enquête de satisfaction des usagers et partenaires.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	30 000 €
Services extérieurs	144 289 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	3 345 €	Etat – ADEME	33 333 €
Charges de personnel	20 767 €	Région Hauts de France	33 333 €
		Département de l'Oise	10 000 €
		Agence de services et de paiement	12 335 €
		Aides privées	5 400 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	15 000 €
		Ressources propres	15 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>169 401 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>169 401 €</b>

**Action 3-1-H**
**LEVER LES FREINS à L'INSERTION – AIDE à LA MOBILITE**

TPS n° 13813

Maîtrise d'œuvre : Association MOB'60 (MOBILITE DANS L'OISE ET LE BEAUVAISIS)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le manque de mobilité est pour bon nombre de jeunes et de moins jeunes, un véritable obstacle dans la réussite de leur parcours d'insertion, ce qui réduit le potentiel d'une autonomie vitale et trop souvent préjudiciable pour accéder à l'emploi.

Pour les personnes très éloignées de la vie active, le parcours d'accès à l'emploi est nécessairement progressif et suppose une phase d'accompagnement préalable.

Cette question du déplacement est primordiale dans la perspective de sortir de la situation de pauvreté : sans possibilité de se déplacer, il est plus difficile de trouver un emploi. Dans l'Oise, l'accessibilité à des pôles d'emploi ou de services est particulièrement préoccupante.

Il ne faut pas oublier que l'accès à la mobilité est aujourd'hui le premier frein à l'insertion des publics en difficulté. Plus de 7 millions de personnes sur l'ensemble du territoire français, soit 20% de la population active, ont des difficultés liées à la mobilité.

**Objectif Général :**

- Remobiliser et développer la mobilité personnelle, en donnant accès à l'autonomie sociale et professionnelle ou à une première expérience professionnelle,
- Acquérir des repères en prenant part activement à la réalisation et la mise en place de son parcours d'insertion,
- Permettre l'engagement des personnes dans un parcours vers l'emploi, la formation pré-qualifiante ou qualifiante,
- Permettre aux plus démunis résidant sur le territoire d'améliorer leur mobilité afin d'accéder à un emploi, une formation ou d'effectuer leurs démarches d'insertion.

**Public visé**

Toutes personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur lieu d'habitation (quartiers d'habitat prioritaire, rural)... relevant d'une démarche d'insertion et d'emploi ayant un besoin de mobilité - Toutes les personnes suivies par une structure d'accompagnement social et professionnel.

**Localisation de l'action**

Communauté d'agglomération et zones urbaines, périurbaines et rurales soit 9 communautés de communes

**Description de l'action**

Cette action se déroule dans le cadre d'un réseau de partenaires locaux et se déploie sur trois pôles :

**1/ mise à disposition de deux-roues (cyclomoteurs et scooters) :**

Il s'agit d'un service de mise à disposition de deux-roues à moindre coût et pour une période déterminée, s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité pour accéder à un emploi/qualification. Le référent contacte Mob60 pour la prise en charge du bénéficiaire et la livraison du deux-roues. La mise à disposition comprend le cyclomoteur ou le scooter, l'assurance, le casque, l'antivol, le gilet fluorescent et l'entretien du véhicule. Le véhicule est vérifié tous les 15 jours. Une participation financière est demandée au bénéficiaire (entre 55 € et 70 € /mois).

**2/ atelier mécanique (garage solidaire) :**

L'atelier mécanique comporte plusieurs volets dont la possibilité de s'approprier un cyclomoteur en participant à sa réparation, remettre en état son propre engin, réaliser un travail de redynamisation sur le savoir-être et l'estime de soi, l'entretien et la maintenance du parc locatif. La participation au garage solidaire est gratuite, seules les pièces de remplacement sont facturées.

**3/ formation permis AM :**

Des groupes de 3 à 9 jeunes sont accueillis dans l'objectif d'obtenir le permis AM. Cette action leur permet d'accéder à une formation qui sera validée par l'obtention du permis AM. Une participation financière est demandée aux bénéficiaires (180 € dont la moitié sert à financer l'auto-école sociale).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un directeur, encadrant technique d'insertion et mécanicien moto, un chauffeur-livreur mécanicien moto, une personne chargée de l'accueil, du secrétariat et de la comptabilité, un moniteur auto-école spécialisé deux-roues (prestataire extérieur), un intervenant de la préfecture de l'Oise chargé de la prévention routière et de la prévention aux conduites addictives, et les adhérents de l'association qui participent régulièrement et activement au bon déroulement de l'action.

**Moyens techniques :** 50 deux-roues thermiques, 5 scooters électriques et les équipements liés à la conduite, un véhicule utilitaire pour livrer, réviser et récupérer les deux-roues, 3 scooters pour la formation à la conduite ainsi que les équipements obligatoires, 3 talkies-walkies, 1 atelier équipé pour la mécanique, des locaux pour l'accueil et la formation, un coin cuisine pour le repas des bénéficiaires et des stagiaires, une piste privée pour l'apprentissage de la conduite.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, CCAS, Pôle emploi, M.E.F du Grand Beauvaisis, structures d'accompagnement social et d'insertion, structures d'accompagnement éducatif.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes qui auront trouvé un emploi ou une formation ou qui auront pu garder leur emploi grâce à la mise à disposition de cyclomoteur.
- Nombre de jeunes qui auront obtenu le permis AM et pourront utiliser un deux-roues pour effectuer leurs démarches d'insertion.
- Nombre de personnes ayant retrouvé une autonomie de déplacement suite à la réparation de leur deux-roues.
- Nombre de personnes ayant pu vaincre leur peur d'utiliser un deux-roues pour aller au travail, en formation ou rechercher un emploi.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	25 150 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	22 980 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	14 970 €	Etat – FIPD - PDASR	7 000 €
Charges de personnel	108 510 €	Région Hauts de France (4 T)	30 000 €
Charges exceptionnelles	2 500 €	Département de l'Oise (insertion)	40 000 €
Dotations aux amortissements	18 000 €	Fonds européens	60 000 €
		Vente de produits, marchandises et prestations services	42 570 €
		Ressources propres	3 000 €
		Autres produits de gestion courant, produits financiers	540 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>192 110 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>192 110 €</b>

<b>Action 3-1-1</b>	<b>CHAQUE PANIERE EST UN GESTE SOLIDAIRE POUR ALLER DE FIL EN AIGUILLE VERS L'EMPLOI</b>
TPS n° 18130	Maîtrise d'œuvre : Association FORMATION ACTION PAR L'INSERTION ET LA REDYNAMISATION VERS L'EMPLOI (FAIRE)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

A Beauvais, comme dans beaucoup d'autres villes moyennes, le public féminin éloigné de l'emploi depuis plus de 2 ans ne trouve pas de structure adaptée à sa situation. L'atelier de repassage est le premier Atelier Chantier d'insertion permettant de s'intéresser à ce public féminin. Néanmoins, le recrutement est ouvert au public masculin s'il postule.

**Objectif général :**

- Créer un parcours d'insertion et favoriser l'employabilité pour un public très éloigné de l'emploi et issu des quartiers prioritaires de la ville, en levant les freins sociaux et professionnels,
- Proposer un accompagnement socio-professionnel individuel et collectif aux salariés en insertion,
- Permettre aux salariés de s'ouvrir sur l'extérieur et leur donner accès à une activité sportive, et favoriser le développement et l'acquisition de compétences et de qualifications.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
10 salariés issus des quartiers prioritaires : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien, de 18 à 50 ans et plus (bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Retour à l'Emploi, de l'Allocation Spécifique de Solidarité ou de l'Allocation Adulte Handicapé, demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée, personnes ayant des difficultés sociales et/ou psychologiques, personnes ayant des freins à l'emploi.	Beauvais - L'Atelier Chantier d'Insertion est localisé au sein de la ZAC de THER.

**Description de l'action**

L'action de l'association est de créer un véritable parcours d'insertion pour 10 salariés, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'insertion de 4 mois renouvelable et d'une durée de 25 heures hebdomadaires. Le support de l'action est le repassage avec de l'accompagnement par une accompagnatrice socio-professionnelle, de la formation aux métiers du repassage et du travail en atelier avec une encadrante technique.

Pour mener cette action, trois axes de travail sont déterminés :

**1) L'insertion, encadrée par l'accompagnatrice socio-professionnelle :**

Avec un suivi individuel : le salarié effectue un entretien tous les 15 jours avec l'ASP afin de lever les freins sociaux (logement, budget, mobilité, santé) et professionnels. Il apprend à élaborer et à utiliser les outils et techniques de recherche d'emploi, il construit son projet professionnel et étudie sa faisabilité en effectuant des périodes d'immersion ou des cumuls d'activité. Cet accompagnement est évalué tous les 2 mois lors d'un Comité de Suivi de l'Atelier Chantier d'Insertion en présence des administrateurs de l'association et des référents du Pôle Emploi et du Département ainsi que de la Mission Locale. A l'issue de ce comité, un contrat d'objectif est signé entre le salarié et la structure.

Et un suivi collectif : qui se définit par des ateliers à thème comme l'apprentissage de l'informatique, l'utilisation de la boîte mail, la recherche d'offres d'emploi, l'élaboration du CV, de la lettre de motivation, l'accompagnement lors des candidatures... Le salarié assiste également à différentes interventions sur la santé (OPHS, bilan de santé...), l'insertion professionnelle (CAP EMPLOI, Pôle emploi, centres de formation, informations métiers...), le budget, (Finances et Pédagogies...), la culture (Théâtre du Beauvaisis...), la mobilité (Tous Mobile, Mob 60, Oui Permis...).

**2) La formation, encadrée par l'ASP et l'encadrante technique : pour acquérir des compétences et des qualifications :**

Mise en place d'un parcours de formation individualisé en fonction du projet professionnel : par exemple, pour les salariés qui ont des difficultés de lecture et d'écriture une formation comme "Les Savoirs de bases : écriture et lecture" peut être mise en place, les CACES également pendant le contrat de travail, parfois pendant ou hors du temps de travail. Certains salariés quittent aussi le chantier pour intégrer une formation qualifiante, ils sont alors accompagnés pour l'élaboration du dossier, la recherche de financement...

Et d'un parcours de formation collectif lié aux techniques de repassage et de pliage, aux gestes et postures de sécurité en repasserie.

**3) La production : encadrée par l'encadrante technique :**

Avec comme support le repassage, les salariées reprennent un rythme de travail, apprennent les codes d'entreprise, respectent un règlement et des consignes, atteignent des objectifs. Elles font aussi des ateliers techniques de 4 heures 2 fois par mois autour de différents thèmes comme : la lecture des étiquettes textiles, les règles d'hygiène et de sécurité, les méthodes de repassage... Cela a pour objectifs de parfaire leur connaissances et de les assimiler plus facilement.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : l'encadrement du chantier est assuré par 2 ETP qui constituent l'équipe permanente : la coordinatrice / accompagnatrice socio-professionnelle, Madame BICHELIER et l'encadrante technique, Madame COEFFET.

Moyens matériels : un atelier de production, une salle de formation pour le suivi socio-professionnel et pour les interventions extérieures et les comités de suivi et de pilotage, une salle de pause, un bureau pour la coordinatrice et pour recevoir les salariés dans le cadre des entretiens individuels, du matériel de repassage : tables à repasser, fers, portants, cintres, étagères, balance, caisse enregistreuse, casiers individuels, film d'emballage, paniers, chariots, les EPI équipements de protection individuels (blouses et chaussures de sécurité), du matériel de suivi socio-professionnel (2 ordinateurs portables).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, fonds européens,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs prévus**

**Indicateurs de réalisation** : nombre d'ateliers techniques organisés, de formations individuelles organisées, de formations collectives mises en place.

**Indicateurs de résultat** : pourcentage de salariés ayant obtenu une qualification, de salariés qui déclarent avoir acquis des compétences lors des sessions de formation, de salariés qui déclarent avoir acquis des compétences à l'issue des ateliers techniques.

**Indicateurs d'impacts** : développement des compétences et des qualifications d'un public en difficulté, avoir permis à un public éloigné de l'emploi de reprendre confiance en lui, et au salarié en insertion d'avoir plus de chance de trouver un emploi durable en se qualifiant.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	5 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	4 875 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	7 860 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel	44 275 €	Département de l'Oise	8 640 €
		Ressources propres	6 360 €
		Fonds européens	29 010 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>62 010 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>62 010 €</b>

<b>Action 3-1-J</b>	<b>ITINER'AIR DES SAVEURS</b>
TPS n° 22180	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le projet de service de traiteur d'insertion est issu d'une volonté de l'association de créer un tremplin professionnel en faveur des bénéficiaires qu'elle accompagne, suite logique de leurs parcours d'insertion. Il s'appuie en effet sur un constat développé depuis plusieurs années au contact de ce public (et au delà sur le territoire de Beauvais), qui est riche de personnes ayant un réel talent en matière de création culinaire, variée à l'international, mais présentant de nombreux freins d'accès à l'emploi durable (maîtrise de la langue, mobilité, qualification...).

En effet, ces personnes en recherche d'emploi, souvent sans qualification et en situation précaire, n'expriment leur potentiel que dans le cadre privé à l'heure actuelle.

**Objectif Général :**

- Enrichir le savoir-faire culinaire des personnes et développer les compétences par l'accès à la formation et à la qualification.
- Développer une activité économique rentable sur le territoire, permettant des retombées économiques locales, notamment par la création d'emplois.
- Valoriser la diversité culturelle existante, et l'échange intergénérationnel et interculturel.
- Ancrer l'activité sur le territoire, tant au niveau de la fourniture des marchandises (action locavore) qu'à celui de la clientèle cible.
- Réduire au maximum l'impact environnemental de l'alimentation en favorisant les circuits courts et la récupération de marchandises avant leurs destructions.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
10 places sont prévues en permanence sur le chantier, 30% d'hommes et 70% de femmes.	Beauvais : cette action s'adresse principalement (minimum 80%) aux personnes résidant en quartiers prioritaires. Ses prestations pourront évidemment dépasser le périmètre de la commune, mais l'essentiel de ses activités seront sur Beauvais.

**Description de l'action**

Ce service permettrait la création de 7 postes d'insertion (ETP) pour l'année de démarrage, sans pré-requis de qualification particulier, ayant pour objectif de permettre à ces personnes d'obtenir une formation qualifiante à l'issue du chantier. Ces formations seront, selon les problématiques des personnes, des formations aux savoirs fondamentaux, à la mobilité ou aux métiers de la restauration (ex : CQP commis de cuisine). L'action porte également sur la défense des valeurs d'inter-culturalité, mettant en valeur ces femmes et ces hommes sur la scène économique.

Le service traiteur vise essentiellement, par la création de postes d'insertion, un public souhaitant se professionnaliser dans le domaine de la restauration.

Quant aux prestations du service traiteur, elles s'adressent à tout professionnel (collectivité, entreprise, association...) ou à des particuliers souhaitant un buffet varié, des plats ou plateaux-repas aux saveurs des cinq continents.

L'implantation de la cuisine de production est définie sur la commune de Beauvais, au sein d'une société d'assurance. L'objectif est de servir des repas complets (2 entrées au choix, 2 plats, 2 desserts) pour les 25 salariés de la société qui déjeunent dans le restaurant d'entreprise. Dans un premier temps, ce service s'exprimera principalement à travers la préparation des repas du midi pour les salariés de la société d'assurance au sein de son restaurant d'entreprise. En parallèle, il proposera des buffets événementiels, permettant ainsi un ancrage solide sur la commune de Beauvais. S'en suivra un développement de l'activité vers une prestation plus large : petits déjeuners, repas assis, repas d'entreprises, plateaux-repas ou vente à emporter.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un salarié à raison de 35h par semaine, diplômé et expérimenté du métier de la restauration, une accompagnatrice socio-professionnelle issue du champ de l'insertion pour accompagner les salariés en insertion dans leurs difficultés sociales, familiales, budgétaires, de logement, une coach en insertion professionnelle effectuera ses missions sur un volume horaire équivalant à un cinquième de temps plein. Ses fonctions auront pour objectifs de définir un projet professionnel réaliste et réalisable avec la personne accompagnée, d'organiser des immersions en milieu professionnel, des stages, et de suivre d'une manière globale l'accomplissement de ses démarches d'insertion...

**Moyens matériels :** une cuisine professionnelle (2 armoires froides positives, 1 congélateur coffre, des casiers de vestiaires, un four mixte, des plaques de cuisson, une friteuse, un grill, un self, des plans de travail, des étagères, un lave-vaisselle, des lave-mains, distributeurs de papier, distributeurs de savon liquide, hottes, plonge...), un véhicule frigorifique, un bureau confidentiel, deux salles de regroupement collectif, des tenues professionnelles complètes.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'évaluation de l'action se référera au nombre d'actions d'accompagnement social, au nombre d'actions d'accompagnement professionnel (collectives ou individuelles) mises en place, au nombre d'entretiens d'accompagnement en face à face, au nombre de partenariats avec des employeurs (périodes de mise en situation en milieu professionnel, stage, parrainage...).

Elle se basera aussi sur le critère du nombre de formations mises en place.

Enfin, le critère déterminant sera le nombre de sorties positives : emploi durable, emploi de transition, ou autres sorties positives (formation qualifiante...).

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	68 601 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	15 465 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	5 541 €	Etat – DIRECCTE ASP	134 440 €
Impôts et taxes	3 000 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	12 611 €
Charges de personnel	240 796 €	Département de l'Oise (accompagnement)	18 000 €
Dotations aux amortissements	1 000 €	Agence de services et de paiements	4 422 €
Charges indirectes	30 259 €	Vente de produits, marchandises, prestations services	132 800 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 000 €	Ressources propres	47 389 €
		Contributions volontaires en nature	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>369 662 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>369 662 €</b>

<b>Action 3-1-K</b>	<b>MIEUX STRUCTURER POUR PERENNISER LES EMPLOIS</b>
TPS n° 20858	Maîtrise d'œuvre : GROUPEMENT D'EMPLOYEURS PROFESSION SPORT ET LOISIRS EN PICARDIE (GEPSP)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certaines structures ont besoin de s'organiser de manière plus professionnelle. De cette structuration peut naître un besoin d'emploi mutualisé ou bien, pour garder la qualité des interventions fournies, il peut être nécessaire d'envisager l'emploi mutualisé. Pour ce faire, les partenaires de cette action doivent aussi être des prescripteurs afin de positionner des structures qui en auraient besoin.

Il s'agit non pas de répondre à la demande urgente des associations, mais de faire un diagnostic précis de la situation et des pistes potentielles. Aujourd'hui, sans connaître précisément leur organisation, il n'apparaît ni légitime ni judicieux de formuler des recommandations.

D'autre part, un repérage de talents sera réalisé dans les quartiers afin de pouvoir positionner des profils sur des fonctions utiles aux associations (secrétariat / animations socioculturelles ou sportives,...). C'est le travail à la fois sur la structuration des associations, sur le profil des emplois et leur adéquation avec le projet de l'association et l'accompagnement de ces dernières tout au long du parcours, qui permettra d'envisager de sauvegarder la qualité de leurs interventions sur le territoire.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes issues des quartiers prioritaires
- Accompagner à l'émergence et à la pérennité des activités
- Maintenir le professionnalisme dans les associations
- Lorsque c'est possible, créer de l'emploi mutualisé dans les associations et ainsi favoriser l'accès de ce public à la formation
- Maintenir dans l'emploi des publics issus des quartiers prioritaires
- Favoriser la création d'emploi dans les quartiers
- Structurer et sécuriser les associations œuvrant dans un ou plusieurs quartiers politique de la ville
- Développer des postes mutualisés.

Public visé	Localisation de l'action
15 associations sélectionnées	Beauvais – Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Un certain nombre d'associations vont se trouver impactées par le redéploiement des contrats aidés sur des domaines d'activités spécifiques. Afin qu'il n'y ait pas de rupture nette, et donc pas d'arrêt brutal de contrats - spécifiquement pour des publics fragiles (éloignés de l'emploi / habitant dans les quartiers prioritaires), le parcours suivant est proposé :

**Diagnostic collectif** (réunions collectives, réunions de coordination dans les quartiers, travail à réaliser en complémentarité avec les délégués du Préfet, les services de la ville... afin de répondre à la question : quels impacts sur le territoire au redéploiement des contrats aidés ?). **Phase 1 : Octobre - Décembre 2017**. Pour l'instant, 8 associations des quartiers politique de la ville ont été identifiées / volume maximum de 15 associations issues ou agissant sur les QPV.

**Diagnostic individualisé** avec les associations afin d'identifier la structuration de celles-ci et de vérifier leur adéquation avec les projets menés / mieux appréhender leur gouvernance / analyser la structuration financière de l'association / envisager les pistes de développement / analyser les emplois et leurs missions précises, circonscrire les axes de mutualisation possibles. **Phase 2 : A partir de Janvier 2018 : 70 h prévues.**

**Accompagnement des associations** : en fonction des éléments identifiés en phase 2, agir sur les éléments qui permettront à l'association de sauvegarder ses principales missions tout en assurant la qualité des interventions au sein d'un cadre financier précis (mise en place d'une meilleure articulation entre les bénévoles / harmonisation des procédures / réflexions autour du planning et temps de travail / définition d'un plan stratégique...). **Phase 3 : A partir de mars 2018 : 150 h – cibles 15 associations maximum.**

**Organisation de réunions d'informations sur les possibilités d'emploi offertes par le GEPSP** (les diplômes requis, les possibilités de formation, la recherche de profil pour des fonctions de secrétariat, de communication,...) : **70 h prévues.**

**Articulation avec les dispositifs existants dont le DLA** (formations collectives pour la structuration et/ ou structuration autour d'un projet d'emploi mutualisé) : **14 h prévues.**

**Phase de consolidation** : suivi de l'accompagnement réalisé (bilan de l'action réalisé en individuel et en collectif) : **105 h maximum.**

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : Hélène ROUZE, aide à la structuration des associations, Sandy Leleu-Nagle, aide à la mutualisation autour du projet d'emploi, Sarah Cherfaoui, responsable de l'association "Il suffit de", qui va participer à l'accompagnement des associations tournées vers le social et la culture pour 10 jours d'accompagnement. Le projet repose essentiellement sur le temps de travail et de coordination de ces 3 personnels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Outil de diagnostic : typologie des associations rencontrées
- Suivi quantitatif du nombre de postes au sein des associations (nombre de postes remis en question,...)
- Bilan des problématiques soulevées par les associations et des pistes de travail retenues
- Bilan du nombre d'emplois mutualisés (créés / en cours de création / en projet)
- Nombre d'emplois créés ou de début de formation pour les jeunes des quartiers
- Suivi du temps de travail dédié à l'action.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	642 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	4 858 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	7 530 €	Ventes de produits, marchandises, prestations services	9 899 €
Impôts et taxes	3 108 €	Autres produits de gestion courante	350 €
Charges de personnel	10 780 €	Ressources propres	3 870 €
Autres charges de gestion courante	201 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 119 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>27 119 €</b>

<b>Action 3-1-L</b>	<b>FRANCAIS SAVOIRS DE BASE</b>
TPS n° 22566	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'association souhaite mettre en place cette action dans le but d'assurer, au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense de l'ensemble des intérêts de toutes les familles, y compris en leur qualité d'usagers et de consommateurs. Ce besoin a été identifié à la fois par des instances officielles (ANLCI et URLIP), par les futurs apprenants eux-mêmes, et par les nombreux acteurs sociaux et associatifs qui leur viennent en aide ainsi que par les bénéficiaires de l'AFIB.

**Objectif Général :**

- Aider les personnes à obtenir les notions de base en français et à maîtriser la langue pour mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.
- Permettre aux familles d'acquérir des savoirs et des bases pour accompagner la scolarité de leurs enfants.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
308 bénéficiaires de tous quartiers : 120 hommes - 188 femmes et 80 personnes en liste d'attente à ce jour	Beauvais – Locaux de l'AFIB – Rue Saint-Quentin

**Description de l'action**

Cette action de déroulera sur l'année scolaire, du 11 septembre 2017 au 30 juin 2018.  
Il s'agit de l'organisation de séances individuelles et collectives de cours de français (écrit/oral) dans les locaux de l'A.F.I.B.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

- 1 coordinatrice diplômée,
- 18 bénévoles, pour lesquels des formations régulières sont prévues.

**Moyens matériels :**

- Cahiers et crayons fournis à la rentrée,
- 3 salles de 12 apprenants chacune, 1 salle de 7 apprenants,
- Toutes les salles sont équipées d'1 tableau noir ou blanc, d'1 écran, d'1 ordinateur portable et d'1 vidéo-projecteur,
- Atelier musical équipé d'un karaoké, d'instruments de musique et d'un logiciel adapté.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Tests de compétences orales et écrites réalisés à l'inscription,
- Evaluation régulière des acquis menée lors des séances,
- Tests d'évaluation en fin de session pour le bilan des compétences,
- Taux d'absentéisme et questionnaire de satisfaction.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 552 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	6 697 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 982 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	52 047 €	Département de l'Oise	10 316 €
Dotations aux amortissements	101 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de services	6 061 €
Emplois des contributions volontaires en nature	150 000 €	Autres produits de gestion courante	8 905 €
		Produits exceptionnels	6 541 €
		Ressources propres	23 556 €
		Contribution volontaire en nature	150 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>215 379 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>215 379 €</b>

<b>Action 3-1-M</b>	<b>OISE ACTIONS JEUNES</b>
TPS n° 24631	Maîtrise d'œuvre : Association COALLIA

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Ce dispositif constitue une action d'accompagnement social en faveur des jeunes de 18 à 30 ans, et vise à aider ceux en perte de repères et en grandes difficultés (certains sont même en suivi de justice). En outre, ces jeunes sont souvent dans l'impossibilité d'avoir accès à un logement autonome, en raison notamment des difficultés d'insertion socioprofessionnelle rencontrées. Dans la pratique, il s'avère que ces trois problématiques (insertion sociale et citoyenne, insertion professionnelle et insertion logement), sont souvent étroitement liées. La décohabitation familiale est le plus souvent à l'origine des problématiques constatées.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation ;
- Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public ;
- Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Accompagner vers l'accès à la citoyenneté ;
- Accompagner vers l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...).

Public visé	Localisation de l'action
75 jeunes (hommes et/ou femmes), couple(s) sans enfant, âgés de 18 à 30 ans, issus du département de l'Oise, ayant satisfait aux entretiens d'admission.	Beauvais : quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Accueil, Information et accompagnement social en faveur de jeunes en difficulté d'insertion sociale, d'insertion professionnelle et d'insertion logement, présents sur le département en général et sur 5 villes (Beauvais, Compiègne, Noyon, Creil et Montataire) en particulier.

Cette action vise principalement l'insertion professionnelle. Elle concerne tous les jeunes en difficultés du département de l'Oise, mais elle cible plus particulièrement les jeunes issus des quartiers prioritaires. Ils étaient plus de 30% des jeunes accueillis sur le dispositif en 2016. Pour 2018, un objectif de 75% des jeunes accueillis sur Oise Actions Jeunes issus des quartiers prioritaires est visé. Les villes sont associées à la démarche de recrutement des jeunes.

Plus particulièrement le projet comprend les actions suivantes :

Inscription au pôle emploi et à la mission locale ; aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation ; élaboration du projet professionnel et de formation ; suivi des stagiaires de la formation professionnelle ; utilisation d'Internet, simulation d'entretiens d'embauche ; informations sur les différents contrats de travail ; aide à la mobilité ; soutien dans l'accès au code de la route ; recherche de logement ; aide à l'installation dans le logement ; suivi du jeune dans le logement après le séjour au sein du dispositif.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 travailleur social par antenne (1 antenne = 15 jeunes). Les travailleurs sociaux sont diplômés (assistante sociale, CESF ou éducateur spécialisé). Au total, le dispositif compte 5 travailleurs sociaux et 1 responsable de service pour coordonner et piloter le dispositif.

**Moyens matériels :** 8 scooters achetés fin 2016 pour la mobilité des jeunes. Véhicules de service pour les déplacements de service. Ordinateurs à la disposition des jeunes sur les différents sites.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Rapport d'activité annuel
- Compte administratif
- Enquête de satisfaction et audits dans le cadre du système de management qualité de COALLIA.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	25 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 600 €
Services extérieurs	295 953 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	7 738 €	Département de l'Oise	150 000 €
Impôts et taxes	8 600 €	Etat – FIPD	10 000 €
Charges de personnel	185 122 €	Autres produits de gestion courante	204 000 €
Autres charges de gestion courante	31 287 €	Autres villes	40 000 €
		Ressources propres	135 400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>554 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>554 000 €</b>

**Action 3-1-N**
**GARAGE SOLIDAIRE DU BEAUVAISIS « POUR UNE MOBILITE INCLUSIVE »**

TPS n° 25557

Maîtrise d'œuvre : Association SYNERGIE ACTIV'

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les familles ayant de faibles revenus n'ont pas les moyens de se rendre dans un garage classique ou une concession automobile dont le coût horaire de main-d'œuvre varie entre 60 et 70 €.

L'action proposée vise à mener une étude de faisabilité en vue de la création d'une entreprise sociale et solidaire dans le champ de la mobilité et de l'insertion par l'activité économique. Le but de cette entreprise est de proposer des services de mobilité en faveur de l'emploi et de la formation à des habitants des quartiers en politique de la ville.

Pour pratiquer un tarif le plus accessible possible, il est nécessaire de mobiliser des financements publics et privés dans le cadre d'une « hybridation des ressources » : du marchand (des prestations de services en mécanique), du non-marchand (des subventions pour pratiquer une tarification sociale) et du non-monétaire (du bénévolat, des dons, du mécénat de compétence).

**Objectif Général :**

- Création d'emploi direct (il est prévu de solliciter un agrément ACI auprès de la DIRECCTE), création d'emploi indirect grâce à l'accès à la mobilité,
- Cohésion sociale et vivre ensemble,
- Formation et accompagnement, environnement et réemploi.

**Public visé**

Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière, etc.

Entretien - réparation de véhicule : sur prescription = demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, publics accompagnés par le PLI, jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi, suivis par la Mission locale ou Pôle emploi. Salariés en SIAE.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers prioritaires Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le garage Solidaire du Beauvaisis est une offre complémentaire aux composantes de la mobilité : Mob 60, Beauvélo, Tousmobile...

2 Principaux services sont mis en place :

**Entretien - Réparation de véhicule :**

Le Garage Solidaire du Beauvaisis propose la rénovation et l'entretien de véhicules de tourisme, à moindre coût, par le biais d'un chantier d'insertion. Cela permet de lever les freins au retour à l'emploi en facilitant la mobilité des bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi et travailleurs pauvres, en particulier ceux émanant des quartiers en géographie prioritaire. Pour bénéficier des services du garage, les usagers doivent présenter une fiche de liaison remplie par les prescripteurs-partenaires de l'association.

**Self garage :**

La possibilité est offerte aux usagers de réparer eux même leur véhicule ce qui permet :

- d'acquérir un savoir-faire transmis par les salariés en insertion à travers un apprentissage guidé,
- de favoriser la participation des habitants,
- de créer du lien social,
- de lutter contre la mécanique sauvage.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un directeur, un encadrant technique (chef d'atelier), une coordinatrice, une conseillère en insertion professionnelle, un assistant technique (mécanicien),

**Moyens matériels :** achat de fournitures et de consommables pour la réparation des véhicules.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombres de personnes impactées par la création effective du Garage Solidaire.
- Nombres de réparations de pannes et entretien.
- Suite à la vente ou la location, mise en place d'outils d'évaluation tels que questionnaires de satisfaction afin d'évaluer le nombre de bénéficiaires qui ont acquis un véhicule. Ils seront renseignés à travers l'analyse des fiches de liaisons et des données du logiciel de gestion.
- Création également d'un sondage afin d'évaluer l'impact de l'achat de véhicule, notamment sur la reprise ou le maintien de l'emploi.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	6 600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	6 200 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Autres services extérieurs	3 867 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Impôts et taxes	827 €	Département de l'Oise	7 500 €
Charges de personnel	46 134 €	Agence de services et de paiement	18 869 €
Charges financières	252 €	Autres produits de gestion courante	1 180 €
Dotations aux amortissements	3 333 €	Vente de produits, marchandises, prestations de services	20 164 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 430 €	Ressources propres	3 000 €
		Contributions volontaires en nature	2 430 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>69 643 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>69 643 €</b>

<b>Action 3-1-0</b>	<b>PERMIS CITOYEN</b>
TPS n° 15136	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

20% de la population française est potentiellement en situation d'empêchement de mobilité, que cela soit pour des raisons cognitives, financières ou matérielles. La majorité des jeunes en difficulté d'insertion ne détient pas le permis de conduire : seul un jeune sur trois pris en charge par une mission locale par le biais d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en est titulaire. La question de la mobilité sur le territoire est particulièrement importante dans un contexte où les zones d'emploi ne sont pas touchées de la même manière par le chômage.

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi et la formation. Cependant, l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes.

**Objectif Général :**

Utiliser les actions sportives, culturelles qui intéressent les jeunes des quartiers de 18 – 25 ans comme actions de médiation pour ensuite :

- Rassembler les jeunes de différents quartiers autour d'un projet commun,
- Permettre aux jeunes de financer leur permis de conduire en utilisant la valorisation d'actions citoyennes,
- Permettre aux jeunes de sortir de leur environnement quotidien,
- Favoriser la socialisation et l'implication personnelle dans un projet collectif,
- Permettre la mixité (culturelle, sociale, inter-quartiers, etc.),
- Développer l'éducation à la citoyenneté (notion de respect, libre choix, ...),
- Changer la représentation des jeunes vis à vis des personnes extérieures,
- Contribuer à améliorer la qualité de vie en accédant au permis de conduire afin d'obtenir un emploi,
- Agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et savoir-faire,
- Agir de manière préventive pour participer, à l'échelle de l'action, à la lutte contre l'émergence de la délinquance.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans.	Beauvais – Tous quartiers, et plus particulièrement les quartiers politique de la ville.

**Description de l'action**

Les jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans peuvent prétendre à une aide financière de 500 euros attribuée par la Ville de Beauvais pour financer leur permis de conduire. Ils s'engagent à effectuer 70h00 de contrepartie au sein des services de la Ville afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière.

Ces jeunes doivent compléter un dossier de motivation pour prétendre à cette aide. Une commission se réunit afin de vérifier si les demandeurs remplissent les critères attendus et la pertinence du projet déposé.

En bénéficiant de ce dispositif, ils peuvent également vivre une nouvelle expérience professionnelle, découvrir des métiers ou conforter des choix de carrière.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** les agents du Blog 46, pour recenser les opportunités dans les services accueillants et les partenaires (auto-écoles), l'accompagnement des jeunes sur l'élaboration de leur dossier et de leur projet (personnel et professionnel), la mise en place des commissions, et le suivi "social" et individuel des jeunes tout au long de leur parcours, le suivi avec les auto-écoles affiliées au dispositif (financier, et l'implication des jeunes), l'ensemble des services de la Ville de Beauvais : accueil et suivi des jeunes dans les services pour la mise en place de leur contrepartie.

**Moyens matériels :** locaux municipaux.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Le nombre de jeunes bénéficiant du dispositif,
- La mixité : nombre de femmes et d'hommes,
- L'âge des jeunes,
- Le lieu d'habitation (quartiers politique de la ville),
- Le nombre de services de la Ville impliqués dans le dispositif,
- Le taux de réussite à l'examen du code de la route,
- Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	23 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Charges de personnel	20 208 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
		Ville de Beauvais (ressources propres)	28 208 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>43 708 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>43 708 €</b>

**Pilier n° 3  
Développement  
de l'activité  
économique et l'emploi**

*Thème :*  
**3-2 - « Accompagner le  
développement économique »**

3-2·A *Créa'ctif dans le Beauvaisis*

CAB - Pépinière d'entreprises

3-2·B *Sensibilisation et soutien à l'entrepreneuriat*

BGE Picardie

<b>Action 3-2-A</b>	<b>CREA'CTIF DANS LE BEAUVAISIS</b>
TPS n° 30900	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (Pépinière d'entreprises)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

De par la volonté de rapprocher les publics éloignés de l'emploi des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'entreprise, la Communauté d'agglomération du Beauvaisis a conçu un programme désigné sous le nom de « Créa'ctif dans le Beauvaisis. Ce programme, qui vise une nouvelle dynamique entrepreneuriale des territoires fragiles, sera déployé en collaboration avec l'association de chefs d'entreprise : CPME de l'Oise et l'association Oise Ouest Initiative. Il permet aux deux services de l'agglomération, politique de la ville et développement économique, de travailler en transversalité sur un projet commun, visant au soutien d'un public éloigné culturellement ou géographiquement des dispositifs traditionnels de la création d'activité.

**Objectif Général :**

- Apporter un dispositif sur mesure avec l'objectif ultime de rapprocher le public éloigné des opérateurs et des parcours classiques à leur disposition (starter, prêts à taux zéro) ;
- Sensibiliser les publics relevant des quartiers de la politique de la ville et opérer un changement dans les comportements ;
- Créer une ouverture par l'échange et l'interaction entre le public dans les zones fragiles et les chefs d'entreprise ;
- Faciliter l'intégration dans le monde professionnel des personnes éloignées de l'emploi.

Public visé	Localisation de l'action
Le public des 3 QPV de Beauvais, ceux éloignés de l'emploi et/ou qui manifestent des réticences à faire appel aux dispositifs classiques d'accompagnement. Entre 12 et 15 personnes par atelier, soit entre 72 et 90 personnes sur une année.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Des animations diverses se dérouleront dans les quartiers relevant de la politique de la ville et au sein des entreprises volontaires. Ces animations comprendront, entre autres :

- des séances de créativité dans les trois quartiers de la ville de Beauvais : Argentine, Saint Jean et Saint Lucien ;
- des rencontres entre chefs d'entreprise et le public du quartier par l'animation « Un patron dans mon quartier » ;
- des journées de rapprochement entre les publics du quartier et les chefs d'entreprise au sein des entreprises volontaires ;
- des journées de sensibilisation envers les publics lycéens.

L'action mobilisera les réseaux d'acteurs locaux sur les 3 quartiers inscrits en politique de la ville. Les projets émergents seront ensuite accompagnés par le réseau classique de partenaires.

**Moyens mis en œuvre**

Plusieurs acteurs seront mobilisés sur ce projet :

En interne : mobilisation des services de la Pépinière (direction de l'Economie) et du réseau d'acteurs des quartiers (direction de la politique de la ville) ;

En externe : mobilisation de la Maison de l'emploi et la formation du grand Beauvaisis, acteur principal du sourcing ; la plateforme Oise Ouest Initiative en appui sur le volet sensibilisation et sourcing, et des partenaires privés comme la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) pour la mobilisation des chefs d'entreprises et l'organisation des rencontres avec des chefs d'entreprise et mobilisations des acteurs du territoire intervenant sur le champ de l'entrepreneuriat pour l'accompagnement au suivi des projets.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, FEDER, CPME, Oise ouest initiatives, MEF du Grand Beauvaisis, chefs d'entreprise volontaires, réseau d'acteurs des QPV.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Suivi quantitatif de l'action : nombre de personnes sensibilisées, nombre de participants en atelier, nombre de personnes présentes dans les échanges avec les chefs d'entreprise, nombre de personnes ayant exprimé un souhait de création d'entreprise ;

Suivi qualitatif de l'action : capacité de mobilisation des partenaires, moyens mis en œuvre pour le pilotage de l'action .

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	28 205 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	12 418 €
Autres services extérieurs	6 000 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel (valorisation)	6 255 €	Région Hauts de France (AAP entrepreneuriat)	16 558 €
Autres charges de gestion courante	935 €	Fonds européens (FEDER)	7 419 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 395 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 395 €</b>

**Action 3-2-B**
**SENSIBILISATION ET SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT**

TPS n° 16448

Maîtrise d'œuvre : Association BGE PICARDIE (Ensemble pour AGir et Entreprendre)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

De par son expérience auprès du public issu des quartiers prioritaires, l'association BGE Picardie est convaincue de l'intérêt d'innover dans la détection des publics par le biais d'une large diffusion de l'entrepreneuriat comme solution de retour à l'emploi. La création ou la reprise d'activités économiques nécessite pour autant une ingénierie particulière et pointue et BGE Picardie assure cet accompagnement indispensable à la recherche de pérennisation des projets et à la sécurisation d'ensemble du parcours du porteur de projet.

**Objectif Général :**

- Donner l'envie d'entreprendre, démocratiser la création d'entreprise,
- Sensibiliser les demandeurs d'emploi à la création d'entreprise comme moyen de créer leur propre emploi,
- Accueillir et accompagner les entrepreneurs et favoriser leur accès aux financements,
- Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

**Public visé**

Objectif : 250 à 300 personnes accueillies sur l'ensemble de la filière métier dont environ 50% issues des quartiers.  
4 à 6 porteurs de projet en test (couveuse) – Objectif : 15 à 20% de débuts d'activité

**Localisation de l'action**

Beauvais – tous quartiers

**Description de l'action**

L'action proposée est double, elle porte sur la sensibilisation dans un premier temps, puis sur de l'accompagnement vis à vis du public initialement détecté :

- **sensibilisation** : BGE Picardie mobilisera le "bus de la création d'entreprise" afin de toucher le public au plus proche de son lieu de vie. Cet outil innovant a déjà fait ses preuves en générant proximité et confiance vis à vis des résidents. Dans ce cadre, des outils d'émergence sont utilisés, s'appuyant sur d'autres initiatives développées. BGE Picardie organisera 4 événements dans l'année sur les quartiers prioritaires.

Une action collective dédiée à la création d'entreprise sera également organisée au sein du quartier Saint-Lucien auprès d'un public féminin. Cette action se fera en partenariat avec la Maison des associations et en lien avec les associations locales. L'accent sera mis notamment sur les possibilités de financement des projets avec la présentation du micro crédit en partenariat avec l'ADIE.

- **soutien à l'entrepreneuriat** : BGE Picardie propose d'offrir aux habitants des quartiers du périmètre du Contrat de ville de l'agglomération du Beauvaisis un parcours cohérent, offrant toutes les options du droit commun mais aussi un cadre spécifique répondant aux besoins renforcés de préparation des entrepreneurs et des projets, et situé pour la partie principale géographiquement au cœur des quartiers. Il sera proposé aux porteurs de projet la possibilité d'être mis en relation avec des chefs d'entreprises ayant été accompagnés par BGE Picardie. Le parrainage permet en effet d'une part de transmettre la culture d'entreprise, mais également de prouver que l'entrepreneuriat est possible dans les quartiers.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : collaborateurs de l'association,

**Moyens matériels** : supports de communication, BGE pro, bus de la création au sein des 3 QPV Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien (4 présences du bus de la création sur l'année), mise à disposition par la Ville de Beauvais de bureaux de permanence sur les quartiers Argentine et Saint-Jean.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, UT DIRECCTE, Département de l'Oise, services économiques des collectivités locales, chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, chambre des métiers et de l'artisanat de l'Oise), structures spécialisées (organisme de formation, experts-comptables, caisse de retraite et de prévoyance...), centre d'essai à l'entrepreneuriat, ADIE, Plate-Forme d'Initiative Locale.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de bénéficiaires d'accompagnement,
- Nombre de débuts d'activité,
- Nombre de présences du bus de la création au sein des quartiers sur l'année,
- Nombre de femmes sensibilisées par le biais de l'action mise en œuvre sur le quartier Saint-Lucien.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 265 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	8 431 €	Etat (contrat de ville)	12 000 €
Autres services extérieurs	3 373 €	Département de l'Oise	7 000 €
Impôts et taxes	2 529 €	Fonds européens	43 000 €
Charges de personnel	69 306 €	Ressources propres	9 000 €
Autres charges de gestion courante	84 €		
Charges financières et exceptionnelles	168 €		
Dotation aux amortissements	844 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>86 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>86 000 €</b>

*Thème :*

*4-1 - « Favoriser l'accès à la culture,  
aux sports et aux loisirs »*

4-1-A	<i>Le café culturel</i>	<i>ASCA</i>
4-1-B	<i>Découverte des arts du cirque</i>	<i>La Batoude</i>
4-1-C	<i>Et maintenant, dansons !</i>	<i>No Made</i>
4-1-D	<i>Atelier de sensibilisation au violoncelle</i>	<i>Assoc. pour le rayonnement du violoncelle</i>
4-1-E	<i>Le tennis au pied des immeubles ou comment faciliter l'épanouissement des jeunes des quartiers prioritaires par les sports</i>	<i>Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis</i>
4-1-F	<i>Le réseau des médiathèques et la transversalité</i>	<i>CAB - Médiathèque</i>
4-1-G	<i>Projet DEMOS</i>	<i>Conservatoire de musique Eustache du Caurroy</i>
4-1-H	<i>Séjour sportif et culturel dans le Calvados, sorties culturelles : outils d'enrichissement socioculturel pour les jeunes du dispositif « fête le mur Beauvais ».</i>	<i>Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis</i>
4-1-I	<i>Ateliers de percussion afro-brésiliennes pour les jeunes des quartiers</i>	<i>Dem o percu</i>
4-1-J	<i>Culture et mouvement</i>	<i>Rosalie</i>
4-1-K	<i>La camionnette du BOUC Volley, le volley au pied de l'immeuble</i>	<i>BOUC VOLLEY CLUB</i>
4-1-L	<i>Ecole du cirque : pratique amateur</i>	<i>La Batoude</i>
4-1-M	<i>Ecole du cirque : baby-circus</i>	<i>La Batoude</i>

<b>Action 4-1-A</b>	<b>LE CAFE CULTUREL</b>
TPS n° 14183	Maîtrise d'œuvre : ASociation Culturelle Argentine (ASCA)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'Association Culturelle Argentine existe depuis 37 ans. Elle gère un centre culturel, implanté en plein cœur du quartier Argentine. Par son action de diffusion, les rencontres artistiques qu'elle organise et les différents ateliers qu'elle propose, l'ASCA joue un rôle essentiel dans la promotion de la diversité culturelle et la création de liens interculturels. Par son action de proximité, elle contribue à la valorisation du quartier et son intégration dans la cité. De par son savoir-faire dans les domaines de l'image et du son ainsi que des nouvelles technologies, l'ASCA est en mesure de répondre aux attentes des populations locales à travers des actions de diffusion, de formation, d'accompagnement et de sensibilisation aux outils de création et aux modes actuels d'expressions culturelles. Après 3 ans du projet « pratique culturelle : outil d'épanouissement individuel et collectif », l'association ouvre une nouvelle ère avec un nouveau projet.

**Objectif Général :**

- Dynamiser et valoriser la pratique artistique individuelle et collective, via des sensibilisations et des ateliers,
- Développer de nouveaux outils d'accompagnement des pratiques amateurs en faisant appel aux technologies numériques et aux techniques audiovisuelles,
- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques à tous les publics.

Public visé	Localisation de l'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le jeune public et ses parents,</li> <li>- Les publics socialement défavorisés,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les habitants du quartier,</li> <li>- Les personnes isolées...</li> </ul>
Beauvais / Beauvaisis	

**Description de l'action**

Le café culturel est un programme d'activités et de formations en direction des publics des quartiers classés politique de la ville. Le point central de cette proposition est le Barasca pour en faire un point d'échanges et de rencontres pour les habitants.

Il s'agit de proposer des temps d'animation culturels pour les différents publics :

- Pour les – 6 ans (et familles) : Biberon festival, Ciné Boutchou
- Pour les 6-8 ans : ateliers percussions pendant les petites vacances scolaires (en lien avec Rosalie)
- Pour les 8-12 ans : tous les mercredis après-midi après le projet DEMOS, l'ASCA proposera un espace d'accueil autour de différentes thématiques (la musique, les jeux vidéo, l'expression, les images, les cultures urbaines...)
- Pour les 11-18 ans : pendant les vacances, l'ASCA mettra en place des stages pour créer des courts métrages et/ou des applications numériques et de la musique.  
En parallèle, des animations ponctuelles seront proposées (ciné papote, ciné tchatche, Open Mic, ...).
- Pour les adultes, des ateliers club photo et vidéo seront mis en place.

Les soirées SLAM seront maintenues pour mobiliser les habitants et les rendre acteurs.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : l'ensemble de l'équipe ASCA, intervenants extérieurs, bénévoles et adhérents,

Moyens matériels : mise à disposition des locaux par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, ALSH, Cit'Ado, Blogs, PJJ, instituts spécialisés, associations de quartiers, associations caritatives, médiathèque Argentine, Collège Henri Baumont.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre d'usagers / d'utilisateurs / de bénéficiaires,  
Age, origines sociales, géographiques,  
Qualité de partenariat (humain, financier,...).

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	58 074 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	41 400 €
Services extérieurs	3 608 €	Etat (contrat de ville)	25 000 €
Autres services extérieurs	11 998 €	Ville de Beauvais	24 000 €
Impôts et taxes	1 951 €	Région Hauts de France (Culture + emplois solidaires)	11 000 €
Charges de personnel	46 613 €	Département de l'Oise	1 500 €
Charges fixes de fonctionnement	21 420 €	Vente de produits finis, marchandises ou prestations de services	7 336 €
		Ressources propres	33 428 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>143 664 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>143 664 €</b>

<b>Action 4-1-B</b>	<b>DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE</b>
TPS n° 21894	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Il existe une forte demande des structures d'animation et des familles pour des activités artistiques durant les vacances scolaires, ou lors d'événements organisés par la Ville de Beauvais.

L'objectif de cette action est de s'appuyer sur ces temps pour sensibiliser les jeunes aux arts du cirque et leur permettre de s'approprier la salle Jacques Brel.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les jeunes des quartiers prioritaires à la pratique des arts du cirque durant les vacances scolaires en les amenant à fréquenter la salle Jacques Brel ou en allant à leur rencontre sur des temps forts dans les quartiers,
- Renforcer le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires par la pratique des arts du cirque et les partenariats avec les associations des quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 400 jeunes, en priorité issus du quartier Saint-Jean, ou autres quartiers comme Argentine et Saint-Lucien, par l'intermédiaire des structures les accueillant.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine, Cité des fleurs. Les lieux d'action couvrent le quartier Saint-Jean mais également d'autres quartiers et touchent les jeunes de tous les quartiers.

**Description de l'action**

Les différentes actions sont programmées suivant le calendrier suivant :

- **Des stages découverte du cirque pendant les vacances scolaires**, au cours desquels les jeunes s'initient aux différentes disciplines avec une dernière séance ouverte aux parents. Pour ces stages, les associations et structures d'animation sont le relais auprès des jeunes, et la mise en place des stages est le fruit d'un partenariat avec ces structures.
- **Un stage à inscriptions individuelles en juillet**, qui permet d'accueillir des enfants et des adolescents qui ne fréquentent pas l'école de cirque. Ce stage a aussi pour objectif de susciter l'envie de s'inscrire à l'école de cirque pour une pratique sur le long terme dès la rentrée suivante.
- **4 journées portes ouvertes en juillet** proposées gratuitement aux associations du quartier Saint-Jean et des autres quartiers prioritaires.
- **Des ateliers de découverte et démonstration lors d'événements et temps forts** sur les quartiers, encadrés par les intervenants de l'école de cirque, ouverts à tous. Le principe est de venir librement essayer les objets du cirque et de vivre les premières sensations sur les agrès proposés (aérien, équilibre sur objet, jonglerie, acrobatie...). Les créneaux sont de 1h30 à 2h00. La plupart de ces ateliers ont lieu en extérieur, au pied des immeubles. Les manifestations organisées par la Ville ou les associations de quartier sont propices à ce type d'action : l'Été s'anime, les Feux de la Saint-Jean, la Fête de Quartier, les festivals Malices et Merveilles et Divers et d'été.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : cinq enseignants permanents + CDD et 3 administratifs, masse salariale affectée au prorata du temps de travail consacré à l'action, **Moyens matériels** : mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, mise à disposition de salles/gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires notamment), selon les projets spécifiques mis en place, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, ALSH, Action Proximité, Blogs, PJJ, instituts spécialisés, associations de quartiers, associations caritatives, centre sociaux, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'enfants participants et assiduité,
- Intérêt des associations pour les actions proposées, qualité des partenariats montés avec elles, inscription dans la durée du lien entre les associations et les structures d'animation avec la Batoude,
- Inscriptions de jeunes à l'école de cirque de la Batoude suite à ces stages et ateliers de sensibilisation.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 900 €
Autres services extérieurs	250 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Impôts et taxes	260 €	Ventes de produits finis, marchandises, prestations de services	7 600 €
Charges de personnel	18 170 €	Agence des services et de paiement	660 €
Autres charges de gestion courante	180 €	Ressources propres	1 100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>19 260 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>19 260 €</b>

<b>Action 4-1-C</b>	<b>ET MAINTENANT, DANSONS !</b>
TPS n° 17367	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. L'association NO-MADE a pour but de proposer un panel de danses diverses et de double dutch à un public très large en terme d'âge comme en terme de provenance géographique

**Objectif Général :**

- Soutenir, stimuler et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais.
- Favoriser et permettre l'accès à la danse pour tous les habitants de Beauvais et ses environs à partir de 4 ans.
- Favoriser la découverte des danses du monde.
- Créer une nouvelle classe pré-pro (hip hop) et maintenir la dynamique de la classe pré-pro jazz et classique.

Public visé	Localisation de l'action
200 personnes de 4 à 18 ans. Public issu des quartiers prioritaires de la Ville de Beauvais, et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	Beauvais – quartiers Saint-Jean, Argentine, centre-ville.

**Description de l'action**

L'association NO-MADE a pour but de proposer un panel de danses diverses et de Double Dutch à un public très large tant en terme d'âge que d'origines sociales et géographiques. Elle a su s'impliquer et proposer des cours de danse et de Double Dutch dans les 2 quartiers Zone Urbaine Sensible que sont Saint-Jean et Argentine. No-Made souhaite pérenniser son action tout en la développant autour de cours de perfectionnement.

L'action permet la découverte de soi et des cultures à travers la danse, et s'articule autour de trois axes bien définis :

- les ateliers enfants de 4 à 7 ans,
- les ateliers pré-ados de 8 à 10 ans,
- les ateliers ados de 11 à 18 ans.

Par ailleurs, l'association offre depuis 2017 aux jeunes voulant perfectionner leur pratique artistique, une master class appelée "pré-pro jazz et classique" offrant une approche plus aboutie et plus exigeante.

Cette démarche sera intensifiée puisqu'en 2018 l'association se propose d'ouvrir une 2<sup>ème</sup> classe "pré-pro hip-hop" qui se décomposera de la façon suivante : 1h de technique + 1h de création toutes les semaines pour les plus de 13 ans, et qui se déroulera à la MJA Saint-Jean et Coubertin les mardis et samedis.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent de l'association, intervenant professionnel diplômé d'État, bénévoles de l'association,  
Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, véhicules des bénévoles et salariés.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |  |   |
|--|---|
| - L'implication et l'assiduité des danseurs,               | - L'évolution des enfants sur leur comportement dans le groupe, |
| - Les origines sociales et géographiques des participants, | - La qualité des représentations publiques,                     |
| - Le nombre d'inscrits, le nombre de représentations,      | - L'évolution des jeunes dans la classe pré-pro.                |
| - La progression des danseurs,                             |   |

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	2 025 €	Etat (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	50 800 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	10 500 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	8 000 €
Dotations aux amortissements	500 €	Aides privées	4 725 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 500 €	Autres produits de gestion courante	20 200 €
		Ressources propres	4 000 €
		Contributions volontaires en nature	10 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>78 425 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>78 425 €</b>

<b>Action 4-1-D</b>	<b>ATELIERS DE SENSIBILISATION AU VIOLONCELLE</b>
TPS n° 14944	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Souvent peu utilisée dans le cadre des programmes scolaires, la pratique de la musique est pourtant reconnue comme un excellent moyen d'équilibre et d'épanouissement. Toutes les expériences réalisées ont souligné son effet bénéfique, en particulier pour les enfants instables et / ou peu motivés par le système scolaire. L'expertise réalisée à l'occasion des précédentes actions de ce type a permis de montrer tant aux intervenants de terrain qu'aux bénévoles de l'association, le bénéfice tiré par les enfants dans leur parcours de construction.

**Objectif Général :**

Permettre à des jeunes démunis de contact avec l'instrument de musique de découvrir la richesse et les potentialités expressives du violoncelle. Leur faire réaliser les compétences dont ils sont capables et leur offrir l'occasion d'exercer leur patience, leur écoute et leur attention afin de réaliser un spectacle dont ils seront les acteurs. D'expérience, il est constaté que chaque participant est sorti plus riche de cette quinzaine, est regardé autrement par sa famille et ses amis. Une graine aura été semée en chacun d'eux !

Public visé	Localisation de l'action
3 groupes de 9 jeunes, garçons et filles, issus des quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien auxquels s'ajoute un groupe mixte de 9 enfants fréquentant un ALSH du centre-ville, qui découvriront la première semaine les locaux du Conservatoire puis ceux de l'Association au Pré Martinet la seconde semaine à raison d'une heure et demie de "travail" par jour en roulement (afin que chaque groupe puisse, chacun son tour, emporter le violoncelle au domicile). Au total 40 personnes directement concernées, sans compter les spectateurs de la restitution finale (voire de restitutions dans les quartiers à l'occasion d'événements festifs s'y déroulant).	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine, Centre-ville

**Description de l'action**

Il faut imaginer 3 ou 4 groupes de 9 enfants ou adolescents, accompagnés d'un éducateur/encadrant, originaires de quartiers dits "sensibles", à qui l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle offre la possibilité de découvrir un instrument de musique (en l'occurrence un violoncelle), tous les jours durant la période des vacances de printemps 2018, instrument qui, de surcroît, accompagne l'enfant/adolescent le soir chez lui.

Découverte conclue par la restitution publique du "travail bonheur" à partager à la Médiathèque centrale de Beauvais le samedi précédant l'ouverture du Festival de Violoncelle de Beauvais (19 mai).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens matériels : par roulement, un violoncelle est mis à disposition de chaque enfant et éducateur qui l'emporte chez lui. Locaux municipaux et communautaires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Conservatoire Eustache du Caurroy

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

La présence effective du jeune aux différentes étapes de l'atelier et sa participation à la restitution à la médiathèque sont deux indicateurs majeurs de la qualité du travail accompli.

L'observation continue de l'atelier par les bénévoles de l'Association permet de matérialiser le degré d'implication du jeune.

Les compliments des parents et des éducateurs des sites ressources pour le recrutement des participants et enfin, à plus long terme, la rencontre inopinée « d'anciens des ateliers » qui disent leur bonheur et la chance qu'ils ont eu d'y participer.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	850 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	3 150 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Charges de personnel	1 500 €	Autres produits de gestion courante	500 €
Emplois des contributions volontaires en nature	2 000 €	Ressources propres	500 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 500 €</b>

<b>Action 4-1-E</b>	<b>LE TENNIS AUX PIEDS DES IMMEUBLES, OU COMMENT FACILITER L'EPANOUISSEMENT DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES GRACE A LA PRATIQUE DU SPORT</b>
TPS n° 18840	Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et à l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête le Mur » en 2008, et a en 2011 élargi son intervention au quartier Argentine. L'association fêtera ses dix ans de label en mai 2018 .

**Objectif Général :**

- Eduquer les jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais grâce au sport et au tennis en particulier,
- Leur permettre de s'ouvrir socialement et culturellement grâce à l'ensemble des activités proposées dans le dispositif,
- Faciliter le maillage, la mixité, par des animations et rencontres sportives régulières avec les autres jeunes du club traditionnel,
- Permettre à ces jeunes d'intégrer le club passerelle et sa vie associative,
- Les aider à gérer leurs émotions, à prendre confiance en eux, en leurs choix, par le biais des actions sur l'arbitrage et la compétition.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Jeunes de 6 à 18 ans.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien.

**Description de l'action**
**Continuité des activités diverses :**

- Le tennis de tous les jours (20 h de prestation pédagogique par semaine),
- Stages inter-quartiers pendant les vacances scolaires,
- Accompagnement en tournoi - Formation à l'arbitrage - Parrainage Transversalité, mixité, maillage jeunes des quartiers / jeunes clubs traditionnel,
- Journées "jeux et match" pour une intégration de tous (3 rendez vous dans l'année pour chaque niveau de jeu),
- Challenge Tennis quart (juillet 2018 : challenge par équipe entre les jeunes du dispositif venant des différents quartiers),
- Les matchs Parrains Fête Le Mur / joueurs du club (juillet 2018 : 15 parrains / 15 joueurs),
- Les interclubs jeunes (rencontre par équipe de mars à mai composée de 5 jeunes) - L'ouverture, la culture - Les sorties aux grands tournois (Bercy, Roland Garros)
- Tournoi Régional (avril au Mée sur Seine en Seine et Marne) et National Fête Le Mur (Toussaint),
- Une sortie locale à chaque vacance scolaire (journée Amiénoise, Bouc Volley, Bouc Hand, Match de Foot ligue1 à Amiens, Finales CNGT Creil).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 2 enseignants diplômés d'Etat Supérieur, 1 jeune DE (issu du quartier Saint-Lucien), 2 emplois civiques, 4 jeunes bénévoles issus de Fête le Mur.

**Moyens matériels :** raquettes, balles, cordages, sono, visuels de communication, infrastructures mises à disposition par la Ville de Beauvais, location de voiture et/ou de car pour les sorties et les accompagnements de tournois.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Progrès dans le jeu. Progrès dans le comportement : persévérance dans la pratique du tennis et dans l'envie de progresser, constance dans la motivation en situation de compétition pédagogique ou officielle, gestion des émotions lors de ces mêmes compétitions - Respect des consignes lors des séances collectives (les enfants du dispositif connaissent les "règles d'or" de Fête Le Mur) - Progrès dans le comportement et dans le "savoir vivre ensemble" lors des sorties et des rassemblements avec les jeunes du club traditionnel.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	3 350 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	3 910 €	Etat – CNDS – Actions – Emplois – Service civique	9 920 €
Charges de personnel	39 970 €	Région Hauts de France (emploi solidaire)	1 200 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 000 €	Département de l'Oise	3 000 €
		Ville de Beauvais	2 500 €
		Aides privées	1 500 €
		Corisations (adhésions, participation aux sorties)	2 500 €
		Ressources propres	11 910 €
		Contributions volontaires en nature	10 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>58 530 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>58 530 €</b>

**Action 4-1-F**
**LES RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LA TRANSVERSALITE**

TPS n° 21631

Maîtrise d'œuvre : RESEAU DES MEDIATHEQUES DU BEAUVAISIS – Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Théoriquement ouvertes à tous, mais en dissonance apparente avec les habitudes et les pratiques environnantes, les bibliothèques de banlieue ne sont pas désertes, bien que les publics qui les fréquentent les rendent relativement spécifiques. La fréquentation de ces bibliothèques est très hétérogène.

**Objectif Général :**

Le réseau des médiathèques, et particulièrement les médiathèques de proximité situées dans les quartiers prioritaires de Beauvais, souhaite développer son ancrage territorial auprès des habitants en proposant des actions variées dans le domaine de la culture. L'objectif est de mettre à disposition de tous les publics des ressources culturelles et de développer les échanges en améliorant l'accès à la culture.

**Public visé**

- les tout-petits (0-3 ans), les enfants scolarisés en maternelle et primaire, les collégiens, les lycéens, les familles, les publics empêchés (séances en résidences personnes âgées et handicapés).

Toutes participations entièrement gratuites, entrées libres ou sur réservation sans prérequis, sauf conditions d'âge pour certaines animations. Les habitants des quartiers sont prioritairement ciblés, mais les autres habitants de la collectivité peuvent également participer, aucune condition d'inscription préalable au réseau des médiathèques n'est exigée.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Tous quartiers

**Description de l'action**

Les actions mises en place par les médiathèques tout au long de l'année sont de format divers (des ateliers, des spectacles, des séances de contes, des heures des histoires, etc.) et dans des domaines variés, au fil de thématiques. Elles peuvent être portées entièrement par les médiathèques ou organisées en partenariat.

- **Actions de sensibilisation du public** aux arts et à la culture, en s'inscrivant dans des temps forts : le festival littéraire sur l'amour, Amorissimo ; le festival Biberon (pour les tout-petits) ; les Nuits du Conte, en avril à Saint-Lucien et en décembre à Argentine sont des rendez-vous familiaux pour entrer dans le monde fantastique des contes ; la fête de la science, en octobre, permet de faire découvrir la science sous un aspect ludique ; les Contes d'Automne, en novembre, viennent renforcer la thématique du conte par des spectacles de qualité proposés par des artistes et des compagnies ; les Féeries, en décembre, préparent la fin d'année grâce à des ateliers et des séances d'histoires.

- **Actions dédiées au public scolaire**, afin de favoriser la formation et la poursuite de l'apprentissage : le comité de lecture des collégiens (rencontres de collégiens dans les classes, découverte d'une sélection de documents s'achevant par la rencontre avec les auteurs) ; TOPBAC met à disposition des lycéens des espaces, des ressources et des collations pour réviser dans les meilleures conditions possibles. Les accueils de classe, tout au long de l'année scolaire, renforcent les liens entre les établissements scolaires et les médiathèques.

- **Actions de médiation pour réduire les inégalités d'accès à l'offre culturelle** : les bibliothèques de rue renforcent l'offre d'animation pendant la période estivale ; de janvier à décembre, les heures des histoires, les ateliers numériques et les découvertes instrumentales en faveur du jeune public lui font découvrir de nouveaux supports et pratiques culturels.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : le personnel du réseau des médiathèques et des structures de quartiers, les associations, les partenaires institutionnels, des prestataires : conteurs-conteuses, compagnies de spectacles, comédiens, écrivains, artistes...

**Moyens matériels** : les moyens propres des médiathèques de proximité (livres, DVD, CD, CD-Rom, mise à disposition de ressources numériques, libre accès aux ordinateurs et à Internet, possibilité d'impressions de documents), les moyens et les soutiens de la collectivité.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Médiathèque Départementale de l'Oise, associations locales, ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**
**Indicateurs quantitatifs :**

- nombre de participants aux actions ; fréquentation des médiathèques de proximité après les animations et nouvelles inscriptions. Ces indicateurs mesureront l'intérêt et la fidélisation d'un public qui a assisté une fois à une séance ou qui a découvert la structure à l'occasion d'une visite ou d'un accueil.

**Indicateurs qualitatifs :**

- connaissance des publics et de leur évolution : en initiant les tout-petits depuis la crèche ou les structures de la petite enfance, en les retrouvant à l'école maternelle et primaire, en les rencontrant à nouveau au collège puis au lycée, il devient naturel aux habitants du quartier de fréquenter un établissement culturel qui est devenu familier au fil des années, et de leur faire profiter d'une offre culturelle diversifiée et adaptée ;

- connaissance des familles en allant à leur rencontre pour les actions hors les murs, ce qui permet de faciliter le lien social en renforçant la confiance et l'estime.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	7 000 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	1 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	18 650 €
Impôts et taxes	150 €		
Charges de personnel	16 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>24 650 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>24 650 €</b>

<b>Action 4-1-G</b>	<b>DEMOS EN BEAUVAISIS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)</b>
TPS n° 26225	Maîtrise d'œuvre : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL EUSTACHE DU CAURROY - CAB

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

DÉMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il se déroule sur la période de l'année scolaire, et est destiné à des enfants de 7 à 14 ans habitant dans des quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratiques musicales traditionnelles. Dans le Beauvaisis, 7 groupes sont constitués et sont suivis localement par un référent social : les quartiers Saint-Jean, Saint Lucien et Argentine de Beauvais, ainsi que les communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain.

**Objectif Général :**

DÉMOS propose un apprentissage de la musique classique à des enfants qui ne fréquentent pas d'école de musique et ne participent à aucun dispositif musical, et vise à :

- lever les freins sociaux et culturels liés à la pratique musicale ;
- proposer un dispositif complémentaire des institutions existantes ;
- contribuer au développement personnel des jeunes ;
- créer une dynamique territoriale innovante.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Le projet est destiné à des enfants de 7 à 10 ans résidant dans les 3 quartiers prioritaires de la Politique de la ville de Beauvais et dans 4 communes de la Communauté d'agglomération éloignées géographiquement des lieux de pratique musicale.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean – Argentine – Saint-Lucien et 4 communes de l'Agglo

**Description de l'action**

Chaque enfant se voit confier gratuitement son instrument de musique et suit 4 heures d'enseignement musical par semaine, hors du temps scolaire, dans la structure sociale ou de loisir locale qu'il a l'habitude de fréquenter.

Chaque séance est encadrée par deux professeurs (musiciens, danseurs ou chefs de chœur) et un professionnel du champ social ou de l'animation. 12 à 15 enfants (selon la famille instrumentale enseignée) composent chaque groupe.

Les 102 enfants qui composent l'orchestre DÉMOS en Beauvaisis sont rassemblés toutes les six semaines autour du Chef d'Orchestre Florent DIDIER pour un travail collectif. Chaque année scolaire se termine par un grand concert.

DÉMOS privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. Les notions de solfège sont intégrées progressivement avec la pratique. Les bilans des premières expériences démontrent que DÉMOS suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de la première phase, 50% d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage de la musique. L'apprentissage est complété par une sensibilisation musicale de l'ensemble de la famille : invitation gratuite à des concerts du conservatoire et de ses partenaires par exemple.

Le dispositif est entièrement gratuit : les instruments sont confiés aux enfants sans aucune contrepartie financière ni caution. Le transport des enfants jusqu'aux lieux de répétition en format orchestre est totalement pris en charge par la collectivité.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 coordinateur territorial temps plein (CDD) - 18 professeurs d'enseignement artistique 6h à 9h/semaine (5 CDI - 13 CDD),

**Moyens matériels :** instruments de musique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Philharmonie, CAF, associations Tcho-Café et Rosalie.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

De 2010 à 2015, plusieurs chercheurs et équipes de chercheurs en sciences humaines (anthropologie de la musique, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie sociale...) se sont vus confier des missions d'évaluation fines et quantitatives sur divers aspects de DÉMOS, notamment l'impact du projet sur les enfants et leurs familles.

Depuis 2015, les évaluations portent sur les gains neurocognitifs liés à l'apprentissage musical et les effets positifs de DÉMOS sur la réussite scolaire. Avec le triple d'enfants concernés par le dispositif à l'échelle nationale, l'impact social de DÉMOS pourra être mesuré sur un échantillon significatif et représentatif.

Critères et outils d'évaluation DÉMOS en Beauvaisis année 1 :

- pérennité de la participation des enfants bénéficiaires : observation des entrées et sorties du projet ;
- efficacité de la pédagogie : questionnaire d'auto-évaluation à remplir par les enfants ;
- adaptation des méthodes au territoire : entretiens individuels avec les référents, les parents et les professeurs ;
- homogénéité des pratiques et des résultats : communication des données socioculturelles collectées sur le terrain à destination de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble pour les évaluations quantitatives et qualitatives nationales.

**Plan de financement prévisionnel :** **Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	32 100 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Services extérieurs	2 500 €	Région Hauts de France	20 000 €
Autres services extérieurs	55 200 €	Département de l'Oise	60 000 €
Charges de personnel	264 300 €	Philharmonie	168 100 €
		Organismes sociaux (CAF, ...)	40 000 €
		Autres produits de gestion courante	26 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	33 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>354 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>354 100 €</b>

<b>Action 4-1-H</b>	<b>SEJOUR SPORTIF ET CULTUREL DANS LE CALVADOS, SORTIES CULTURELLES</b>
TPS n° 25640	Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Comme les années précédentes, l'association s'efforce de répondre de manière adaptée aux directives nationales du dispositif VVV, et œuvre pour que ses actions favorisent la pratique du sport, de ses valeurs et de ses vertus. Mais elle souhaite également qu'elles permettent d'accéder à la culture, à l'histoire et enfin qu'elles permettent aux parents de s'impliquer dans la préparation et la réalisation de ces événements.

**Objectif Général :**

Pour le séjour dans le Calvados : permettre à nos jeunes de découvrir un lieu chargé d'histoire du territoire français, d'améliorer leur niveau de tennis en participant à 2 tournois officiels dans un environnement différent, d'apprendre le savoir "vivre ensemble".  
 Pour les sorties culturelles: découvrir des savoir-faire anciens, s'intéresser aux technologies modernes.

Public visé	Localisation de l'action
Pour le séjour : 8 jeunes Pour les sorties : 30 jeunes et 6 parents.	<u>Beauvais</u> - Quartiers Saint-Lucien, Argentine et Saint-Jean <u>Pour le séjour</u> : hébergement à Saint-Aubin sur Mer (14) en Centre d'hébergement. Rayonnement dans le Calvados. <u>Pour les sorties</u> : La Chaussée-Tirancourt (80) et Paris (75)

**Description de l'action**

L'action 2018 se décomposera de la façon suivante :

Pour le séjour – début juillet :

Le départ se fera à partir de Beauvais en minibus + 1 voiture, pour un séjour en auberge de Jeunesse (1/2 pension). 8 jeunes (12-17 ans) et 2 éducateurs y participeront. Diverses visites sont prévues : Mémorial de Caen, plages du débarquement, ainsi qu'une participation à 2 tournois de tennis.

Pour les sorties culturelles – en août et pendant les vacances de la Toussaint :

- Visite à la Cité des sciences (Porte de la Villette, Paris)
- Visite de Samara (Parc Préhistorique près d'Amiens).

Ce sont des sorties à la journée, auxquelles participent des parents (à la fois encadrants du groupe et pouvant profiter de la sortie). Prévision pour chaque sortie : 15 jeunes et 3 parents.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : les 3 salariés de l'association, les dirigeants, les parents,

Moyens matériels : véhicules de locations pour les sorties et le séjour, véhicules des "personnes ressources".

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Implication des parents avec comme indicateur la part parentale dans les effectifs concernant les sorties,
- Intérêt des enfants pour les sorties pédagogiques. Nombre d'enfants ayant répondu favorablement aux sorties proposées,
- Pour le séjour : bien vivre ensemble dans les activités sportives et dans la vie de tous les jours - aider ses camarades, entraide, écoute des jeunes à l'égard de l'équipe éducative,
- Résultat et comportement lors des compétitions de tennis,

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 250 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	1 600 €	Etat – DDJS / emploi CND	700 €
Autres services extérieurs	3 150 €	Région Hauts de France (emploi solidaire)	600 €
Charges de personnel	5 900 €	Département de l'Oise	800 €
Emploi des contributions volontaire en nature	1 350 €	Agence de services et de paiements	500 €
		Aides privées	2 500 €
		Cotisation, dons manuels ou legs	1 800 €
		Contributions volontaires en nature	1 350 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 250 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 250 €</b>

<b>Action 4-1-1</b>	<b>ATELIERS DE PERCUSSIONS AFRO-BRESILIENNES POUR LES JEUNES DES QUARTIERS</b>
TPS n° 22260	Maîtrise d'œuvre : Association DEMO O PERCU

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La musique a toujours été un tremplin à la valorisation des savoir-faire des jeunes des quartiers prioritaires. La percussion afro-brésilienne est un support qui produit et contribue au lien social sur les quartiers.

Cette musique est vecteur d'échange et de convivialité. Les ateliers de percussions afro-brésiliennes répondent à un besoin indéniable sur les quartiers, constaté durant la mise en place des actions d'animation de proximité tout au long de l'année.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes des quartiers prioritaires de s'épanouir par la rencontre, l'apprentissage et la pratique des percussions afro-brésiliennes,
- Créer une dynamique de groupe dans laquelle l'écoute et le respect de l'autre sont indispensables,
- Valoriser les jeunes des quartiers en présentant les spectacles qu'ils auront créés durant les temps forts organisés par la Ville,
- Contribuer au lien social en y associant les voisins et les familles.

Public visé	Localisation de l'action
40 personnes sur des ateliers tout public, dont 2/3 issus des quartiers prioritaires + ateliers dans les écoles (environ 400 bénéficiaires dont 50% issus des quartiers prioritaires).	Beauvais – Tous quartiers

**Description de l'action**

L'association propose pour la période 2018 :

- 2 ateliers batucada tout public hebdomadaires, un d'1h00 pour les 6-17 ans et un d'1h30 pour les jeunes - adultes.

Il est prévu une initiation aux différents instruments de percussions afro-brésiliennes et aux instruments à vent, puis la création et la préparation de plusieurs morceaux collectifs.

Les deux groupes présenteront leur travail de l'année fin juin en public, et pourront être amenés à jouer sur d'autres événements.

L'articulation du partenariat sera la suivante :

- animations régulières d'ateliers percussions dans les écoles maternelles et élémentaires des quartiers et de l'agglomération,
- animation d'une dizaine d'ateliers ouverts en pied d'immeuble dans les quartiers prioritaires,
- interventions régulières avec présentation des ateliers tout public, ou animation d'ateliers percussions ouverts sur les temps forts de la ville et des quartiers : fête de la musique, fêtes de quartier, l'Eté s'anime.

Les ateliers sont encadrés par un intervenant expérimenté et connaissant bien les jeunes des quartiers prioritaires. L'approche pédagogique privilégie la facilité d'accès, le caractère ludique, l'appropriation rapide des instruments. La communication auprès des jeunes se fera au moyen du référencement internet, de l'affichage, des journaux de quartier et des structures relais sur les quartiers.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 salarié intervenant ateliers,

Moyens matériels : 1 véhicule utilitaire, matériel scénique et instruments de musique, mise à disposition par la Ville de Beauvais d'une salle de l'accueil de proximité Saint-Jean.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenariat IFEP dans les rues,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre de participants sur les actions, assiduité et participation, réinscriptions en septembre - Echanges et retours oraux des participants et des structures partenaires.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Charges de personnel	18 600 €	Vente de produit finis, marchandises, prestations de services	9 000 €
		Autres produits de gestion courante	400 €
		Ressources propres	7 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>21 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21 400 €</b>

<b>Action 4-1-J</b>	<b>CULTURE ET MOUVEMENTS</b>
TPS n° 22179	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Dans un contexte financier compliqué, les familles du quartier Argentine ne parviennent souvent pas à offrir des loisirs sportifs ou culturels à leurs enfants. Forte de ce constat, l'association Rosalie se propose d'agir sur plusieurs niveaux afin de permettre aux jeunes de s'ouvrir socialement et culturellement.

La culture reste un levier d'ouverture sociale pouvant toucher un public mixte. Toutefois, rester sur le volet uniquement culturel semble limiter l'engagement des jeunes sur la durée.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des jeunes habitants du quartier Argentine,
- Favoriser la pratique sportive des jeunes filles issues des quartiers prioritaires,
- Faire découvrir le patrimoine culturel local, régional, national,
- Valoriser les jeunes dans une pratique sportive,
- Créer des vocations de pratiques sportives.

Public visé	Localisation de l'action
20 jeunes issus du quartier Argentine - de 11 à 17 ans	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Sur chaque période de vacances scolaires, l'association Rosalie proposera la découverte d'un sport (step, fitness, danse...) avec pour public cible préférentiel les jeunes filles qui sont de plus en plus éloignées de ce type de pratique. Par ailleurs, ces temps de découvertes se feront sous la forme de stages le matin, agrémentés de visites culturelles l'après-midi.

Il sera donc possible pour les participants de pratiquer un nouveau sport et de découvrir le patrimoine beauvaisien d'abord, puis celui des alentours (Amiens, Paris, Rouen...).

Une large mobilisation du tissu associatif local sera envisagée, même s'il s'agira également d'élargir ce partenariat à d'autres territoires. Pendant le projet, l'association accompagnera les jeunes à la fête du sport en septembre afin de permettre à celles et ceux qui le souhaiteraient d'intégrer le club de leur choix.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent de l'association, intervenant professionnel

Moyens matériels : véhicule de l'association

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations de quartier

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de jeunes touchés,
- Nombre de filles participant au projet,
- Assiduité des participants,
- Mixité sociale et culturelle des participants,
- Lien avec les clubs de sport.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	800 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Charges de personnel	3 170 €	Agence de services et de paiement	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Autres produits de gestion courante	240 €
		Produits financiers	830 €
		Contributions volontaires en nature	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 570 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 570 €</b>

<b>Action 4-1-K</b>	<b>LA CAMIONNETTE DU BOUC VOLLEY, LE VOLLEY AU PIED DE L'IMMEUBLE</b>
TPS n° 22545	Maîtrise d'œuvre : Association BOUC VOLLEY CLUB

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Beaucoup d'habitants des quartiers n'ont pas les moyens d'accéder facilement aux clubs sportifs et/ou les moyens de se déplacer pour venir à leur rencontre. L'association souhaite aller vers eux et leur offrir des animations de qualité, grâce à ses entraîneurs qualifiés et diplômés.

**Objectif Général :**

- Proposer gratuitement aux jeunes des quartiers prioritaires la pratique d'une activité sportive.
- Lutter contre l'exclusion sociale.

Public visé	Localisation de l'action
Enfants de 8 à 12 ans des quartiers prioritaires. Par demi-journée 20 enfants/quartier concerné, en essayant d'avoir une parité filles/garçons.	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien

**Description de l'action**

Cette action se déroulera durant les vacances scolaires (1 voire 2 demi-journée(s) par quartier prioritaire, selon le nombre d'inscrits) et les vacances d'été (2-3 demi-journées par quartier prioritaire) ; une initiation volley est proposée à l'aide du matériel et de la camionnette décorée aux couleurs du club.

Les gymnases de la mairie sont réservés dans chaque quartier concerné. L'association communiquera auprès des familles, en collaboration avec la mairie et les chargés de missions des maisons de quartiers qui ont un lien privilégié avec les habitants, mais également dans les écoles élémentaires des quartiers concernés. Les groupes seront formés d'une vingtaine d'enfants par demi-journée.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 employé titulaire du DEJEPS, 1 employé titulaire du BPJEPS, 2 employés hors vacances d'été (joueurs de l'équipe première intervenant en soutien des formateurs),

**Moyens matériels :** ballons du Bouc volley (20), matériel pédagogique, filets mobiles, camionnette, gymnases mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'enfants participants par demi-journée
- Lieu de domicile
- Age
- Sexe
- Enquête de satisfaction.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	100 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	8 000 €	Ville de Beauvais	4 100 €
Charges fixes de fonctionnement	1 000 €	Ressources propres	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 500 €	Contributions volontaires en nature	2 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 600 €</b>

<b>Action 4-1-L</b>	<b>ECOLE DU CIRQUE : PRATIQUE AMATEUR</b>
TPS n° 21671	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'implantation d'une école de cirque au cœur du quartier Saint-Jean a permis de créer du lien social, de donner une image positive du quartier et de ses habitants. Il s'agit de rendre la culture accessible à tous, par la pratique d'une discipline artistique variée et adaptée aux capacités de chacun, et qui permet de valoriser chacun face à un public. La mixité sociale est facteur d'ouverture, d'intégration et d'échanges. Le cirque véhicule également des valeurs fortes (solidarité, entraide, confiance en soi, respect des autres) qui accompagnent les élèves dans leur parcours personnel.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les jeunes des quartiers prioritaires à la pratique du cirque durant les vacances scolaires,
- Renforcer le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires,
- Renforcer les partenariats avec les associations des quartiers par la pratique des arts du cirque.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public à partir de 6 ans, en priorité les habitants des quartiers Saint-Jean et autres quartiers prioritaires, soit près de 900 personnes qui pratiquent régulièrement les arts du cirque.	Beauvais – Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien, Cité des fleurs. La plupart des ateliers ont lieu à la salle J. Brel dans le quartier Saint-Jean, mais l'école rayonne sur tout le Beauvaisis.

**Description de l'action**

Les diverses actions menées à partir de janvier 2018 pour une période de 10 mois (sauf les mois de juillet et août) sont les suivantes :

- 1/ 11 ateliers cirque hebdomadaires tout public répartis par âge et par niveau, soit un atelier de plus qu'en 2016-2017 pour du perfectionnement aérien et de la pratique libre. Un des 2 groupes 11-15 ans comprendra 8 jeunes inscrits par l'accueil de proximité Saint-Jean. Ce groupe bénéficiera de séances supplémentaires pour la création d'un spectacle présenté sur des événements de la ville, assistera à plusieurs spectacles de la saison et accompagnera l'équipe au festival Circa à Auch,
- 2/ Au moins 2 stages avec des compagnies de cirque professionnelles programmées dans la saison, ainsi que des stages sur une discipline spécifique animés par les enseignants de la Batoude,
- 3/ Un groupe d'élèves travaillera durant les vacances d'hiver et de printemps à la création d'un numéro présenté aux rencontres régionales des écoles de cirque et, en cas de sélection, au festival Circa à Auch,
- 4/ Présentation publique en juin des numéros des élèves créés pendant l'année, événement marquant pour le quartier Saint-Jean,
- 5/ 18 ateliers cirque en partenariat avec des établissements scolaires, des associations, ALSH... pour la période de janvier à juin 2018. Pour la période de septembre à décembre 2018, le nombre de partenariats sera connu en septembre,
- 6/ Accompagnement des jeunes salariés dans leur professionnalisation, accueil régulier de jeunes des quartiers prioritaires en stages (stages d'observation ou formation aux métiers culturels, à l'administration-gestion).

Les tarifs des ateliers tout public varient entre 125 et 205 € selon la durée de l'atelier et le quotient familial.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 5 enseignants permanents + CDD et 3 administratifs, masse salariale affectée au prorata du temps de travail consacré à l'action.

**Moyens matériels :** mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, mise à disposition de salles ou gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires notamment), selon les projets spécifiques mis en place, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, établissements scolaires, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'élèves inscrits et mixité des origines sociales et géographiques des élèves
- Taux de réinscription
- Participation des élèves aux stages et manifestations
- Présence de la Batoude aux rencontres régionales et résultats obtenus (nombre de numéros sélectionnés)
- Nombre de demandes de partenariats
- Statistiques à partir des inscriptions aux cours et stages.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	3 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	42 800 €
Services extérieurs	2 050 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	3 300 €	Département de l'Oise	16 000 €
Impôts et taxes	1 930 €	Agence de services et de paiement	4 620 €
Charges de personnel	138 840 €	Autres produits de gestion courante	2 000 €
Autres charges de gestion courante	4 200 €	Vente de produits, marchandises, prestations de service	71 500 €
		Ressources propres	15 200 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>154 120 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>154 120 €</b>

<b>Action 4-1-M</b>	<b>ECOLE DU CIRQUE : BABY CIRCUS</b>
TPS n° 21686	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Depuis plusieurs années, les demandes en direction du tout jeune public sont nombreuses. Parents, structures d'accueil des tout-petits, écoles maternelles, sont en recherche d'activités, mais il y a très peu d'offre artistique pour les moins de 6 ans. L'ouverture de créneaux parents-enfant pour les 2-3 ans permet aux familles de partager un temps d'activité et de renforcer le lien parents-enfant dans une activité ayant pour but l'épanouissement de l'enfant au travers d'une pratique artistique.

**Objectif Général :**

- Proposer une activité pour les plus jeunes enfants dans le cadre d'ateliers hebdomadaires, et amener parents et enfants à la découverte d'un univers artistique et ludique ;
- Travailler les questions de parentalité par le biais de la sensibilisation et de la pratique des arts du cirque ;
- Favoriser la rencontre et les échanges entre parents du quartier Saint-Jean et d'ailleurs, autour de l'activité de leur enfant.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 60 enfants de 2 à 5 ans pour les ateliers hebdomadaires et les partenariats avec les écoles maternelles. Les actions de la Batoude se déroulent avant tout auprès du public du quartier Saint-Jean et de la Ville de Beauvais, sans toutefois exclure la demande territoriale.	Beauvais – quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action Baby Circus s'organise de la manière suivante :

- 4 ateliers cirque hebdomadaires pour des binômes parents et enfants de 2-3 ans. Deux nouveaux créneaux ont été mis en place à la rentrée 2017-2018. Ce volet est en pleine expansion puisque, depuis sa création en 2015-2016, l'association est passée d'1 créneau à 4 créneaux hebdomadaires. Ce développement est possible grâce à la mise à disposition de la salle de motricité de l'école Launay et de la salle Boris Vian au service culturel ;
- 3 ateliers cirque hebdomadaires pour les 4-5 ans ;
- 1 spectacle très jeune public (pour les 2-6 ans) les 9 et 10 avril 2018 avec la Compagnie Le Chat Fou et le spectacle « Que le Grand Cirque te Croque » ;
- partenariats avec des crèches, des assistantes maternelles, des ALSH et des écoles maternelles qui assisteront au spectacle de la Compagnie Le Chat Fou, et certains pratiqueront les arts du cirque entre 10 et 18 séances hebdomadaires selon les projets : 4 classes à ce jour dont l'école Launay du quartier Saint-Jean (2 classes) et les ALSH Nautilus et Petit Lion.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 5 enseignants permanents + CDD et 3 administratifs, masse salariale affectée au prorata du temps de travail consacré à l'action.

**Moyens matériels :** mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, et de salles ou gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires notamment), selon les projets spécifiques mis en place, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Fédération Française des Ecoles du Cirque, CCAS, Education Nationale, crèches et réseau d'assistantes maternelles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- |   |   |
|---|---|
| - Nombre d'inscrits et d'entrées au spectacle jeune public proposé,                     | - Mise en place de listes d'attente,  |
| - Taux de réinscription d'une année à l'autre,  | - Satisfaction des parents,   |
| - Statistiques à partir des inscriptions ou participation aux activités du Baby Circus, | - Nombre de demande de partenariats d'écoles maternelles, structures d'animation, associations. |

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	200 €	Département de l'Oise	4 000 €
Impôts et taxes	410 €	Agence de services et de paiement	660 €
Charges de personnel	28 700 €	Autres produits de gestion courante	750 €
Autres charges de gestion courante	1 200 €	Vente de produits, marchandises, prestations de services	16 500 €
		Ressources propres	5 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 910 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 910 €</b>

**Thème :**  
**4-2 - « Encourager la participation  
des habitants »**

4-2·A	Beauvais - Bourse aux initiatives citoyennes	Ville de Beauvais
4-2·B	PIC (Projet d'Initiatives Citoyennes)	(porteur à définir)
4-2·C	Conseil citoyen Argentine, de la mobilisation à l'action	Conseil citoyen Argentine
4-2·D	Journal de quartier - fête des voisins citoyens	Conseil citoyen Saint-Lucien
4-2·E	Accompagnement et insertion sociale - Animations en direction des familles	SOSIE
4-2·F	Recréer du lien social sur le quartier Argentine	Rosalie
4-2·G	Fête du quartier Argentine	Rosalie
4-2·H	Fête du quartier Notre-Dame du Thil	SOSIE
4-2·I	Fête du quartier Saint-Jean	Ville de Beauvais
4-2·J	Sorties familiales	Rosalie
4-2·K	Sorties familiales	ASCAO
4-2·L	Sorties familiales 2018	Benkadi
4-2·M	Sorties familiales	SOSIE
4-2·N	Jardin partagé et gourmand	Ecume du jour
4-2·O	Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui	SOFIA
4-2·P	J'écris avec vous et je vous accompagne dans vos droits	AFIB
4-2·Q	« Harmonie », journal d'information de proximité du quartier Saint-Jean	ASCAO
4-2·R	Service d'accompagnement et de mise en lien - S·A·M·E·	Avenir Plus

<b>Action 4-2-A</b>	<b>BEAUVAIS – BOURSE AUX INITIATIVES CITOYENNES</b>
TPS n° 11939	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Afin de donner aux habitants les moyens de se mobiliser dans la vie de leur quartier, la Ville de Beauvais a créé depuis 2015 une bourse aux initiatives citoyennes. L'ambition de ce dispositif est d'inciter les habitants à construire des micro-projets qui contribuent à l'animation de leur quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges intergénérationnels.

Cette bourse s'inscrit dans les orientations prioritaires de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, relatives à l'émergence et l'accompagnement des initiatives locales. D'autres collectivités, d'autres structures publiques ou privées peuvent participer financièrement à cette bourse.

Pour 2018, seuls les projets portés par des associations seront inscrits dans ce dispositif, ceux émanant de groupes d'habitants bénéficiant du nouveau PIC (Projet d'Initiatives Citoyennes) mis en place par la Région des Hauts de France. Cependant, les projets d'habitants continueront à être exceptionnellement financés par la Ville de Beauvais jusqu'à la mise en place du dispositif de la Région.

**Objectif Général :**

- Favoriser la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants ;
- Contribuer au rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale ;
- Favoriser tous projets ou actions émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents.

Public visé	Localisation de l'action
Les associations à partir du moment où le projet présenté encouragera la prise d'initiatives des habitants résidant en quartier politique de la ville et concourant à l'implication dans la vie de leur quartier. Les habitants, jusqu'à la mise en place du PIC par la Région.	Beauvais - tous les quartiers politique de la ville de Beauvais

**Description de l'action**

Il s'agit, au travers de la bourse, d'encourager les actions de lien social et de vivre ensemble mises en œuvre au sein des quartiers politique de la ville par des associations. Sont instruits dans le dispositif des projets à faibles coûts (ex. : une fête, une journée citoyenne, une opération de fleurissement, un atelier culinaire, une exposition, etc.).

Les axes "cadre de vie" et "vivre ensemble" figurent parmi les axes d'intervention prioritaires du dispositif.

La bourse est dotée d'une enveloppe globale de 18.000 €, avec un financement maximal de 800 € par projet associatif, avec la possibilité d'un financement maximal de 1.500 € sur la période des fêtes de fin d'année (projets en lien avec les fêtes de Noël).

Les projets des habitants quant à eux pourront recevoir un financement maximal de 500 €, et ce jusqu'à la mise en place du PIC de la Région.

L'ensemble des projets est étudié avec la mise en place d'un appel à projet, et les dossiers sont présentés devant un comité de sélection des projets qui se réunit plusieurs fois par an selon le calendrier des conseils municipaux. Les dossiers retenus font ensuite l'objet d'un vote en conseil municipal. S'ils sont intéressés, d'autres financeurs, des associations représentantes de quartiers, etc., pourront rejoindre les comités de sélection de projets.

Les modalités de fonctionnement de la bourse sont précisées dans le règlement intérieur voté en conseil municipal.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : suivi administratif et financier du dispositif par la direction de la politique de la ville et du renouvellement urbain à la Ville de Beauvais,

Moyens matériels : mise en place d'un comité de sélection de projets pour l'examen des dossiers, écriture d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action par chaque porteur financé.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, structures privées ou publiques pouvant participer financièrement à la bourse.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'habitants touchés,
- Nombre d'habitants investis dans le projet,
- Partenariat mis en place,
- Moyens de communication et méthode d'implication des habitants (réunions de quartiers, flyers, etc).

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Bourse associations	18 000 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	10 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>18 000 €</b>

**Action 4-2.B DISPOSITIF « PROJET D'INITIATIVES CITOYENNES – PIC »**

TPS n° / Maîtrise d'œuvre : A définir courant 2018

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le nouveau cadre de référence de l'intervention régionale en matière de politique de la ville a été adopté fin 2016. Dorénavant, la Région Hauts de France propose d'intégrer aux contrats de ville, un volet « soutien régional à l'emploi et aux actions innovantes » permettant notamment de soutenir des actions relevant des dynamiques de participation des habitants. Conformément à la délibération du 13 octobre 2016, la Région intègre ce nouveau modèle dans le cadre de la programmation annuelle des contrats de ville sous l'égide des « Projets d'initiative citoyenne - PIC ». Auparavant appelé Fonds de participation des habitants (FPH), le nouveau dispositif PIC a pour but de soutenir les projets portés par les habitants ou les associations au sein des quartiers des Hauts-de-France.

**Objectif Général :**

- Développer une citoyenneté active dans les quartiers à travers une animation de proximité et une gestion participative ;
- Soutenir des micro-projets portés par des groupes d'habitants ou associations de proximité, sur les quartiers de la politique de la ville (quartiers de veille compris).

**Public visé**

Habitants des quartiers relevant de la politique de la ville

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien et Cité des Fleurs (secteur en veille).

**Description de l'action**

Le PIC vise à asseoir une citoyenneté plus vivante. C'est un moyen de solliciter des financements sur du micro-projet par la mise à disposition d'un fonds de participation des habitants, cofinancé par les communes concernées et la Région.

Le PIC est un fonds géré par une association gestionnaire en prise directe avec les habitants des quartiers de la politique de la ville (quartier de ville compris). Il s'inscrit dans la programmation et les enveloppes annuelles régionales des contrats de ville des EPCI concernés.

La région invite les porteurs de projets à s'inscrire dans les thématiques suivantes : insertion par l'économique, innovation sociale, démocratie numérique et sensibilisation aux usages numériques, transition énergétique et écologique, valorisation des circuits courts, lutte contre l'isolement des personnes aidées et des personnes fragiles, lutte contre l'illettrisme, échanges de savoirs, entraide et soutien scolaires, valorisation et découverte du patrimoine et de l'histoire locale, créativité artistique.

Chaque PIC fera par ailleurs l'objet d'un rendu annuel sur une plateforme collaborative dédiée, au plan régional.

Compte tenu de l'existence d'une bourse aux initiatives citoyennes (BBIC) sur le territoire, portée par la municipalité, le PIC devra articuler ses objectifs et son intervention en lien avec le dispositif BBIC. Le PIC sera installé courant 2018 suite à la validation du projet et du porteur par la Région et sur avis préalable de l'EPCI.

**Moyens mis en œuvre**

Gestion du PIC par une association porteuse en prise directe avec les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville du territoire ; Mobilisation des moyens humains de la région et de la ville concernée par le PIC, en accompagnement des porteurs.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Région Hauts de France, Etat, partenaires locaux (associations, conseils citoyens...), habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Autoévaluation du dispositif par les associations porteuses ;

La région cherchera à mettre en place une méthode et des outils d'observation, d'analyse, de prospective de l'ensemble des initiatives des habitants, à l'échelle régionale, notamment à travers la mise en conférence des acteurs adaptés et impliqués (institut Godin, Institut Régional de la Ville (IREV), universités régionales, politiques régionales.)

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Fonds PIC	6 000 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
		Région Hauts de France (contrat de ville)	2 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 000 €</b>

<b>Action 4-2-C</b>	<b>CONSEIL CITOYEN ARGENTINE : DE LA MOBILISATION A L'ACTION</b>
TPS n° 21664	Maîtrise d'œuvre : Association CONSEIL CITOYEN BEAUVAIS ARGENTINE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens. La mise en place de ces « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

**Objectif Général :**

- mobiliser les habitants du quartier Argentine,
- permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants du quartier Argentine,
- œuvrer pour l'amélioration de l'image positive du quartier,
- être associé aux instances de pilotage du contrat de ville et de la rénovation du quartier.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Argentine.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

En 2017, l'avis du conseil citoyen a pu être sollicité pour la programmation du contrat de ville. Après une phase de formation, les membres du conseil citoyen Argentine ont mis en place plusieurs actions.

En 2018, le conseil citoyen est dans son 2<sup>ème</sup> exercice. Pour cette nouvelle année, l'objectif sera de maintenir la dynamique selon les thématiques suivantes :

1. Mobilisation et préparation aux changements du quartier : actions ponctuelles pour amener les habitants à sortir de chez eux et à échanger (permanences à l'espace Morvan toute la semaine, projet maquette du quartier...);
2. Animations du quartier : en prenant en compte les actions existantes sur le quartier, le conseil citoyen Argentine proposera des animations tout au long de l'année selon la saison (corso fleuri, marché de Noël, fête du jeu, loto...);
3. Actions de sensibilisation : afin de permettre aux habitants de réaliser les enjeux du cadre de vie du quartier, des actions de sensibilisation seront mises en place (chantiers éco-citoyens, balades urbaines thématiques...);
4. Actions partenariales : le conseil citoyen Argentine continuera à être présent lors des initiatives des partenaires.

**Moyens mis en œuvre**

- Moyens humains : bénévoles de l'association,  
Moyens matériels : matériel informatique, locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, habitants du quartier Argentine, associations locales,...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées
- Nombres d'actions réalisées
- Constitution d'un fichier contact d'habitants.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	14 440 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 700 €
Services extérieurs	750 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	2 160 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 500 €
Emploi des contribution volontaire en nature	15 000 €	Ville de Beauvais	3 000 €
		Autres produits de gestion courante	800 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	650 €
		Ressources propres	1 200 €
		Contribution volontaire en nature	15 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>32 350 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>32 350 €</b>

**Action 4-2-D JOURNAL DE QUARTIER / FETE DES VOISINS CITOYENS**

TPS n° 20750 Maîtrise d'œuvre : Association CONSEIL CITOYEN QUARTIER SAINT-LUCIEN

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens. La mise en place de ces « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

**Objectif Général :**

- Susciter l'intérêt des habitants à la vie du quartier,
- Améliorer la connaissance des événements, des acteurs du quartier et valoriser les actions positives auprès des habitants,
- Relayer la parole des habitants, valoriser les initiatives locales et échanger sur la vie du quartier,
- Informer, sensibiliser les habitants sur les projets de renouvellement urbain dans leur quartier : permettre la réflexion et l'expression à ce sujet.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Saint-Lucien et prioritairement les habitants de la zone concernée par le NPNRU. Le journal sera diffusé dans le quartier Saint-Lucien et du Bois Brûlet, auprès de 2.800 habitants dans les boîtes à lettres, et disponible dans les lieux de vie du quartier.	Beauvais – Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

En 2018, le conseil citoyen est dans son 2<sup>ème</sup> exercice. Il a semblé aux membres de l'association que, parmi les missions du conseil citoyen, la re-création d'un journal et d'un moment de convivialité s'imposait comme une évidence.

L'action du conseil citoyen se décompose en deux projets :

**1/ Création d'un journal de quartier** dont les habitants, les structures associatives, et les acteurs de terrains seront les auteurs.

Un comité de rédaction se tiendra régulièrement : les sujets y seront discutés et définis. Il sera ouvert et constitué de « relais » : un ensemble de personnes référentes d'un groupe de rédacteurs. Chaque groupe se composera soit de façon spontanée autour de centres d'intérêts communs, soit selon leur attachement à une structure du quartier (médiathèque, collège, Résidence du Prayon... ). Ce sera un objet co-construit entre les personnes œuvrant dans le quartier.

Ce journal se veut réflexif, informatif, proposant, invitant... Il pourra comporter un agenda, un retour sur les événements qui se sont déroulés dans le trimestre, diffuser des informations locales, annoncer des projets qui concernent Saint-Lucien : un espace sera dédié à l'information concernant la rénovation/travaux dans le quartier.

Le journal sera un trimestriel avec une première édition prévue en mars 2018, puis en juin, septembre et décembre.

Depuis mars 2017, le chantier de la rénovation urbaine est lancé. Les habitants ont pu s'exprimer lors des ateliers organisés par la Communauté d'agglomération au cours de l'année écoulée. L'idée est de poursuivre les échanges avec les habitants, recueillir leurs paroles et avis, et que ce soit également un temps d'échange privilégié avec les décideurs des projets de rénovation du quartier.

**2/ Adossée à la fête des voisins, une journée citoyenne** sera proposée aux habitants du quartier et à tous ceux qui sont concernés par la vie de ce quartier.

La journée se veut conviviale afin de toucher un public large dans le quartier. Plusieurs rencontres et temps de partages seront proposés : une restauration en musique, des animations ambulantes, des espaces ludiques et des ateliers de discussion autour du projet de rénovation urbaine en cours dans le quartier.

Ces ateliers et animations seront proposés en après-midi et en soirée.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** bénévoles de l'association, intervention d'un graphiste pour la réalisation des numéros, concours des forces vives du quartier, associations, services territoriaux, commerçants, bailleurs, travaillant sur le territoire de Saint-Lucien, accès aux salles multimédias pour les rédacteurs, animations portées par les habitants et les associations (Collembole, Compagnie de la Yole, Fête Le Mur-TCAB, Ludoplanète...),

**Moyens matériels :** mise à disposition du local et de matériel informatique par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, associations locales, commerçants du quartier,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus : nombre de personnes et/ou structures participant aux actions, nombre et évolution des personnes investies, qualité et nombre de retours des habitants, amélioration de la connaissance et de l'intérêt des habitants sur la vie du quartier (retours spontanés, manifestations d'intérêt, nouveaux publics dans les structures existantes), mobilisation des habitants et acteurs locaux pour l'organisation de la journée des voisins citoyens, recueil de données (avis, réactions, propositions), recueil des idées nées des échanges entre des décideurs et des habitants.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	9 600 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Charges fixes de fonctionnement	2 000 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 800 €	Ressources propres	1 700 €
		Contributions volontaires en nature	2 800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 000 €</b>

<b>Action 4-2-E</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INSERTION SOCIALE, ANIMATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES</b>
TPS n° 18062	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'association SOS Insertion Emploi, créée en début d'année 2011, a pour buts de prendre en charge les habitants des quartiers de la politique de la ville dans la complexité de leurs difficultés et d'organiser une intervention spécifique dans la Cité des Fleurs, territoire qui a fait l'objet depuis plusieurs années d'une rénovation urbaine. C'est un territoire en difficulté à Beauvais, d'où le sens de l'action qui y est développée. En effet, l'association intervient sur ce secteur en direction de tout public afin d'une part de palier à une carence prédominante en termes de présence de proximité, et d'autre part, de constituer un interlocuteur incontournable pour les habitants.

**Objectif Général :**

- Accompagner spécifiquement les publics vulnérables, éloignés de l'emploi vers l'accès à la formation, au maintien durable dans l'emploi, en mobilisant les mesures de soutien, en favorisant l'accès aux droits, en luttant contre les inégalités et en apportant un accompagnement individualisé,
- Sensibiliser le public aux valeurs de la République, vecteurs de citoyenneté et du vivre ensemble,
- Créer du lien intergénérationnel avec le monde de l'Education Nationale et des associations de retraités et de Conseil des sages, autour de rencontres mensuelles avec les élèves de la classe SEGPA du collège George Sand.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers prioritaires et de l'agglomération	Beauvais - Quartier Notre-Dame du Thil.

**Description de l'action**

L'accompagnatrice sociale accueille, informe et oriente le public en fonction de la ou des problématiques rencontrées. Elle accompagne également les publics vulnérables (instructions de dossiers, difficultés de la maîtrise du français) ; son rôle est de favoriser l'autonomie, l'accès aux droits et aux devoirs par l'implication citoyenne. Elle accompagne également, en tant que tuteur, des stagiaires dans le cadre de reconversion professionnelle ou d'immersion, en partenariat avec le Pôle Emploi et des structures de formations.

Elle est également en charge du volet animations en direction des familles des différents quartiers de la ville de Beauvais et de l'agglomération du Beauvaisis. Elle vient renforcer les bénévoles dans le cadre des ateliers créatifs dont le but est de participer à des actions caritatives et de créer du lien social entre les quartiers. Elle traite également le volet participation des habitants en siégeant au Conseil Citoyen du quartier Saint-Lucien.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 accompagnatrice sociale (adulte-relais), 1 directrice, un accueil pertinent et consciencieux de jeunes dans le cadre de stages professionnels, de réparation pénale et de permis citoyen.

**Moyens matériels :** des locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais, une page Facebook, un site internet (<http://sosiebeauvais.org>).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Fiche de suivi avec mise à jour permanente jusqu'à la résolution des problématiques,
- Nombre de suivis positifs,
- Nombre de personnes suivies,
- Origines géographiques - Tranches d'âges – Sexe,
- Spécificités des problématiques sociales, notamment pour le public RSA.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	13 000 €
Services extérieurs	317 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	3 103 €	Département de l'Oise	3 000 €
Impôts et taxes	500 €	Ville de Beauvais (fonctionnement + BBIC)	23 800 €
Charges de personnel	50 540 €	Agence de services et de paiement (emplois aidés)	10 340 €
Dotations aux amortissements	180 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	200 €
		Ressources propres	3 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 060 €	Contributions volontaires en nature	3 060 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>58 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>58 900 €</b>

<b>Action 4-2-F</b>	<b>RECREER DU LIEN SOCIAL</b>
TPS n° 20189	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et ne fréquentent que trop rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.

**Objectif Général :**

- Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et adolescents des ateliers permanents au service de projets divers ayant une vocation culturelle, intergénérationnelle,
- Rendre parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints,
- Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens, l'ouverture culturelle,
- Œuvrer à une plus grande relation parentale, en modifiant le regard que parents et enfants peuvent mutuellement porter sur eux-mêmes,
- Investir les 18-25 ans dans des actions d'amélioration du cadre de vie,
- Développer le cadre de vie, le sens du respect de la nature, du bien commun, par la réalisation, par les familles, de massifs de fleurs, de végétaux,
- Développer un partenariat avec d'autres associations,
- Ouvrir les jeunes sur l'offre culturelle et éducative du quartier, de la ville.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers prioritaires	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le projet se compose de plusieurs dimensions :

- **Ateliers enfants et ados** : tous les mercredis et samedis après-midi (de 13h30 à 17h00). Durant ces ateliers, les enfants et jeunes font l'apprentissage d'un « bien vivre ensemble », du respect des différences et apprennent à réaliser ensemble des projets mis en valeur lors des temps forts, à s'engager dans la durée ;
- **Accompagnement scolaire** : tous les soirs, les enfants pourront être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs ;
- **Adultes** : les lundis et vendredis après-midi (de 13h30 à 16h30) avec l'adulte-relais de l'association : espaces de rencontre, d'échanges, qui ouvrent sur un soutien à la parentalité, d'activités créatrices diverses avec des opérations de vente pour participer au financement d'actions, et préparation de temps fort pour le quartier ;

Cette action développe aussi les initiatives des habitants, puisque lors des événements du quartier ils sont parties prenantes de la réflexion et de la mise en place.

- **En période de vacances scolaires** : un accueil est proposé au travers de nombreuses activités.

L'équipe d'animation se compose de 3 animateurs socioculturels, d'1 référente petite enfance-parentalité, d'1 référent adulte/famille, et de 2 services civiques. La direction est assurée par une bénévole diplômée d'Etat.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : personnel permanent de l'association, personnel saisonnier spécifiquement recruté pour la réalisation de l'action, bénévoles et volontaires de l'association, intervention de prestataires,

**Moyens matériels** : locaux mis à disposition par la Ville de Beauvais, 1 véhicule 9 places et 1 véhicule 5 places.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, CAF, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées sur les activités et séjours,
- Bilan régulier avec les usagers (enfants, jeunes, adultes) les encadrants et le conseil d'administration,
- Implication des personnes dans la durée,
- Respect du règlement intérieur et des règles propres à chaque groupe,
- L'augmentation de l'implication des parents dans les actions menées sur le quartier,
- L'intégration et la participation à d'autres propositions sur le quartier,
- Pour les enfants et jeunes, un comportement plus citoyen et une progression dans la réussite scolaire.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	22 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 500 €
Services extérieurs	21 200 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	8 830 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	8 000 €
Impôts et taxes	337 €	Département de l'Oise	1 000 €
Charges de personnel	81 192 €	Ville de Beauvais	1 500 €
Dotations aux amortissements	3 000 €	Organismes sociaux (CAF, ...)	40 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	37 000 €	Agence de services et de paiement	50 760 €
		Autres établissements publics	5 200 €
		Autres produits de gestion courante	2 649 €
		Produits financiers	650 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	3 800 €
		Contributions volontaires en nature	37 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>174 059 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>174 059 €</b>

<b>Action 4-2-6</b>	<b>FETE DU QUARTIER ARGENTINE</b>
TPS n° 20655	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les quartiers prioritaires souffrent trop souvent d'une image négative ainsi que d'un déficit d'animation locale. En réponse à cette situation, la Ville de Beauvais a encouragé des projets de fête de quartier, renouant ainsi avec la création de moments festifs, conviviaux, apportant localement un temps d'animation.

Les fêtes de quartier rythment désormais la vie des habitants de ces mêmes quartiers en permettant à divers acteurs (associations, institutions, etc.) de travailler ensemble en développant des projets tout au long de l'année.

**Objectif Général :**

- Mobiliser les associations locales et les acteurs locaux intervenant dans les champs culturel, socioculturel et social, ainsi que les habitants du quartier Argentine pour offrir un temps de rencontre, de partage et de fête à tous les habitants du quartier, qui s'appuie sur une fanfare, des spectacles, des jeux gonflables, la découverte des associations, et du cinéma,
- Créer la convivialité en rejoignant notamment les personnes isolées et en favorisant les échanges et les temps de rencontres entre les habitants afin de construire ou de renforcer leur sentiment d'appartenance à ce quartier,
- Responsabiliser les habitants afin qu'ils soient, avec les associations du quartier, porteurs de cette fête dans la préparation comme dans l'animation en mettant en commun leurs compétences et leur créativité et en valorisant les initiatives locales.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants des quartiers prioritaires - Environ 600 personnes	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

Pour l'année 2018, une réflexion est menée afin de définir la date de la fête de quartier. En effet, traditionnellement en septembre, il semble difficile pour chacun de se mobiliser efficacement après 2 mois de vacances. Aussi, début juillet semble une période plus propice.

Le projet se compose de 3 étapes :

- 1. Comité de Pilotage** : à partir de janvier, le réseau d'acteurs se réunira mensuellement afin de définir les contours de la fête de quartier. L'option retenue pour 2017 était de créer des villages par thématiques et tranches d'âges. Afin de mener à bien ces villages, un référent pourra être désigné (selon son expertise) et aura pour mission de recueillir les propositions et opportunités qui seront discutées en comité de pilotage.
- 2. Réalisation de la fête de quartier** : spectacles de rue et animations sont proposés sur un périmètre défini - souvent la Place de France - où peuvent se rencontrer acteurs locaux et habitants du quartier. La fête de quartier intègre une animation musicale dont pourrait être porteurs l'ASCA et la Bande de Beauvais pour relayer l'événement sur le quartier et attirer des publics diversifiés.
- 3. Evaluation** : lors de la coordination des associations du quartier Argentine suivant la fête de quartier, une évaluation a lieu pour retenir les points positifs et pointer les éléments à améliorer l'année suivante tant sur la préparation, l'organisation, la répartition des responsabilités que sur le déroulement concret de la fête de quartier.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : bénévoles des associations, participation d'usagers et d'administrateurs de l'association dans la mise en place et l'animation de la journée, rencontres régulières du Comité de pilotage.

**Moyens matériels** : matériel de la Ville de Beauvais, publicité sur le quartier.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

La mobilisation des associations anciennes et nouvelles travaillant sur le quartier par le comité de pilotage et la répartition des responsabilités dans la préparation et la réalisation de l'événement.

Une réunion de bilan post-manifestation est réalisée dans l'association et avec toutes les associations du quartier lors de la rencontre de coordination suivant la fête de quartier pour déterminer les points positifs à maintenir et les points à améliorer qui sont repris pour l'élaboration de la fête suivante.

La participation est évaluée à partir de la fréquentation des stands et des diverses animations, ainsi que le profil des participants (enfants seuls, jeunes, familles, seniors).

Augmentation et diversification du public participant.

Implication en évolution d'adultes et jeunes du quartier.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	5 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	300 €	Agence de services et de paiement	950 €
Charges de personnel	1 750 €	Contributions volontaires en nature	1 600 €
Emplois des contributions volontaires en nature	1 600 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 550 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 550 €</b>

<b>Action 4-2-H</b>	<b>FETE DU QUARTIER DE NOTRE DAME DU THIL</b>
TPS n° 20657	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, le soutien à la mise en place de « fêtes de quartiers » permet de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers. Etant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2017 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants ...), l'opération sera reconduite pour 2018.

Un travail de réflexion avec les différents acteurs a été mené pour proposer un calendrier cohérent à l'échelle de la ville de Beauvais ; en 2018, la fête de quartier de Notre-Dame du Thil aura lieu le dimanche 17 juin.

**Objectif Général :**

- Participer à l'animation du quartier de Notre-Dame du Thil (quartier en veille),
- Valoriser la diversité et la mixité du public,
- Permettre des rencontres et des échanges dans un esprit de partage, de convivialité et de solidarité entre les différentes générations et habitants de tous les quartiers de la ville de Beauvais et de son agglomération,
- Sensibiliser les habitants à diverses formes de culture, d'activités de loisirs,
- Développer et encourager la participation et l'implication des habitants.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants (adultes, jeunes, enfants).	Beauvais - Quartier Notre-Dame du Thil.

**Description de l'action**

Pour cette action programmée sur une journée le 17 juin 2018, une programmation est établie avec les partenaires associatifs et les habitants. Sont proposées différentes animations ainsi que des actions de sensibilisation à la prévention routière et au respect de l'environnement avec les services municipaux. Un espace restauration et un vide grenier sont également prévus.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : salariés de SOSIE, bénévoles, associations partenaires, services techniques de la Ville de Beauvais, police municipale et les prestataires,

Moyens matériels : services techniques de la Ville de Beauvais, site Internet, page FaceBook, affiches, flyers et communication institutionnelle.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de participants,
- nombre de repas/boissons vendus et offerts,
- nombre de glaces offertes gracieusement par le Groupe Nestlé et distribuées aux enfants,
- nombre de tickets des différentes animations distribués aux enfants (tours de poney, pass activités, panier garni),
- impact de l'action par la fréquentation de l'événement.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	108 €	Département de l'Oise	2 000 €
Autres services extérieurs	1 062 €	Ville de Beauvais (valorisation)	8 660 €
Impôts et taxes	180 €	Agence de services et de paiement (emplois aidés)	5 900 €
Charges de personnel	17 290 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de services	850 €
Dotations aux amortissements	70 €	Ressources propres	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 060 €	Contributions volontaires en nature	3 060 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 470 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 470 €</b>

<b>Action 4-2-1</b>	<b>FETE DU QUARTIER SAINT-JEAN</b>
TPS n° 16996	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certains quartiers de Beauvais souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, la Ville de Beauvais encourage la mise en place des "fêtes de quartiers" dans le but de créer des moments de convivialité, d'animation et de valoriser l'image des quartiers. Etant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2017 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour l'année 2018.

**Objectif Général :**

- Mettre en place une journée de rencontre, de partage et de festivités entre les habitants du quartier ;
- Lutter contre l'isolement en développant le lien social, les rencontres entre les habitants ;
- Dynamiser le quartier afin de lui donner une image positive ;
- Faire émerger un sentiment d'appartenance au quartier.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Jean.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

Pendant plusieurs années, la fête de quartier a eu lieu le dernier dimanche du mois d'août sur le parc Berlioz, et en juillet en 2017. La date n'est pas encore définie pour 2018.

Comme habituellement, différentes animations seront proposées aux habitants par les services de la Ville de Beauvais et les associations du quartier, sur le parc urbain. Une thématique sera également proposée et définie en amont avec les partenaires.

La programmation étant en cours de réalisation, seuls quelques événements peuvent être cités :

- un espace enfance/jeunesse avec des jeux et animations ;
- un espace associatif regroupant les stands des associations du quartier et/ou de la ville ;
- un espace restauration, tenu par différentes associations du quartier ;
- un espace scénique, permettant la présentation de « travaux » accomplis par des habitants ou associations locales, des concerts, de la danse, du théâtre... ;
- une animation équestre (calèches et/ou poneys...),
- des structures gonflables ....

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : bénévolat, associations locales, nomination d'un coordinateur de la fête et représentation des différents services municipaux du quartier, réunions préparatoires et bilans (réalisation d'une expo/photo et clip vidéo).

Moyens matériels : services techniques de la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais (services Politique de la ville, Jeunesse, Enfance, Prévention, etc.), Etat, associations locales et organismes locaux,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Qualité des activités proposées.
- Nombre d'habitants touchés.
- Partenariat mis en place.
- Moyens de communication.

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	8 000 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	7 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000 €</b>

<b>Action 4-2.J</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
TPS n° 20344	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les habitants des quartiers prioritaires se plaignent souvent de ne pas être en capacité de sortir du quartier en famille, de pouvoir s'offrir des temps de détente avec leurs enfants. Les statistiques indiquent que de moins en moins de personnes sont susceptibles de partir en vacances sur la période estivale.

**Objectif Général :**

- Faire des sorties hors du quartier en favorisant les liens familiaux et la relation parents - enfants ;
- Offrir un temps de détente aux familles issues principalement des quartiers prioritaires ;
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs ;
- Permettre aux habitants des quartiers, en particulier Argentine, de sortir de leur quotidien ;
- Favoriser les temps d'échanges intergénérationnels.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public : environ 50 personnes à chaque sortie mais pas d'enfants non accompagnés	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

L'action se déroulera en trois étapes :

La préparation : appel à propositions via les affiches et les partenaires, choix du lieu et ses avantages, programme, diffusion de l'information et respect de la sécurité.

Le déroulement : une sortie à la mer en début d'été, une sortie familiale culturelle en octobre et une sortie découverte des sports d'hiver en novembre.

La restitution : sous forme d'exposition, d'échanges autour d'un montage photos réalisé par plusieurs participants pour conforter les liens familiaux, mais aussi les relations entre les participants et le vivre ensemble. Il s'agira à chaque sortie de préparer les participants (prévention des risques dus au soleil, proposition de carnets de sortie...). Les liens familiaux sont consolidés par plusieurs soirées dans l'année, au cours desquelles les enfants et les jeunes restituent ce qu'ils vivent à l'association, notamment lors du repas de Noël.

Les inscriptions aux sorties se feront dans les locaux de l'association, à des dates et horaires qui seront communiqués en amont afin de permettre un accès égal à chacun.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : encadrement bénévole, atelier adultes régulier deux fois par semaine sur l'année, avec une participation renouvelée encadrée par l'adulte relais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, CAF, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Le nombre des participants,
- L'implication des habitants dans le choix, la préparation, la diffusion de l'information auprès de leurs connaissances dans le quartier,
- La qualité des visites, des échanges entre les habitants,
- L'évaluation de chaque sortie lors du bilan,
- L'implication des habitants dans le retour,
- Les échanges entre participants - membres ou non de l'association,
- Les relations parents-enfants.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	3 750 €	Département de l'Oise	1 000 €
Charges de personnel	3 050 €	Organismes sociaux (CAF, ...)	1 500 €
Emplois des contributions volontaires en nature	900 €	Agence de services et de paiement	1 100 €
		Autres produits de gestion courante	750 €
		Produits financiers	1 350 €
		Vente produits finis, marchandises, prestations de services	800 €
		Ressources propres	2 000 €
		Contributions volontaires en nature	900 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 400 €</b>

<b>Action 4-2-K</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
TPS n° 22042	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Chaque année, à l'approche de la période estivale, les habitants sollicitent l'ASCAO afin de mettre en place des sorties familiales qui leur permettent de sortir du quartier et plus généralement de la ville, et de découvrir un environnement différent de leur quotidien. Afin de répondre favorablement à cette demande croissante, l'ASCAO souhaite proposer des sorties familiales qui permettront de recréer du lien au sein de la cellule familiale, mais également entre les habitants.

**Objectif Général :**

- Favoriser la mixité et l'ouverture vers l'extérieur ;
- Amener les habitants et plus particulièrement ceux qui ont des difficultés financières à découvrir d'autres lieux en groupe et dans la convivialité ;
- Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants et les nouveaux arrivants, en proposant des sorties ponctuelles ;
- Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Environ 200 habitants (en priorité les habitants du quartier Saint-Jean) soit 50 personnes par sortie.	4 destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'habitants, quatre sorties familiales seront proposées de Juillet à septembre 2018. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination, cependant le type de sorties proposées sera le suivant : deux sorties à la mer, une sortie dans un parc d'attraction et une sortie culturelle.

Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations. Une affiche commune avec d'autres associations sera réalisée, pour permettre aux habitants de choisir leur sortie dès le début de l'été et aussi de repérer les dates d'inscriptions. Ce travail commun permet de vérifier que ce ne sont pas toujours les mêmes familles qui en profitent, le but étant de faire partir un maximum d'habitants.

Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

En complément des affiches utilisées comme supports de communication, l'association utilisera également le journal Harmonie du quartier afin de diffuser le plus largement possible les informations sur les sorties familiales.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un à deux accompagnateurs présents à chaque sortie afin de veiller au bon déroulement de celle-ci ;

Moyens matériels : un car par sortie, supports d'informations : affiches et parution dans le journal « Harmonie », mails envoyés aux partenaires associatifs, affichage dans les cages d'escalier et lieux publics, réunions de préparation.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, CAF, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Ressenti des usagers et des partenaires,
- Nombre de participants, mixité des publics, origine géographique des participants,
- Mise en place d'un carnet de bord qui permettra de vérifier les inscriptions des familles (une inscription unique).

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	270 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	3 930 €	Organismes sociaux (CAF)	1 000 €
Autres services extérieurs	200 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de service	1 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Ressources propres	1 400 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 400 €</b>

**Action 4-2-L**
**SORTIES FAMILIALES 2018**

TPS n° 29603

Maîtrise d'œuvre : Association BENKADI

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Ces dernières années, les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Elles permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles. L'association Benkadi souhaite ainsi mettre en place plusieurs sorties pour les habitants, à caractère intergénérationnel (enfants, jeunes, familles) et lors desquelles seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

**Objectif Général :**

- Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ;
- Participer aux rapprochements, à la consolidation des liens familiaux notamment des relations parents-enfants ;
- Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ;
- Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties.

**Public visé**

Public familial, prioritairement issu des quartiers de la politique de la ville, soit environ 320 personnes.

**Localisation de l'action**

3 ou 4 destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

L'association souhaite proposer trois ou quatre sorties (en fonction des subventions accordées) s'étalant du mois de mai au mois de septembre 2018. Compte-tenu de la demande et du succès rencontrés, deux sorties seront proposées dans un parc d'attraction, une dans un musée (à vocation culturelle) et une autre à la mer.

Comme les années précédentes, l'association veillera à prendre l'attache des autres associations organisatrices de sorties afin que les familles ne s'inscrivent pas à plusieurs sorties. L'accent sera également mis sur la mixité des publics.

Pour chaque sortie, deux personnes de l'association seront référentes afin de veiller à son bon déroulement. Des réunions seront organisées pour expliquer l'organisation des sorties, des affiches seront réalisées et déposées au sein des différentes structures d'accueil du quartier (structures municipales, associations, bailleurs, centres commerciaux, ...).

Les sorties seront présentées lors des différentes réunions avec les associations locales afin que celles-ci puissent cibler les familles qui ne partent pas faute de moyens financiers.

Une participation financière sera demandée aux familles et le tarif sera défini en fonction de la destination et des éventuels droits d'entrée,

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 encadrants de l'association pour chaque sortie,

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle par la Ville de Beauvais pour l'organisation de réunions en amont, réalisation d'une affiche.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de familles inscrites ;
- Participation aux réunions de préparation ;
- Caractéristiques sociales des participants ;
- Origines géographiques des familles ;
- Echanges entre les familles.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	4 655 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Sevices extérieurs	150 €	Département de l'Oise	1 000 €
Autres services extérieurs	200 €	Aides privées	300 €
Emploi des contributions volontaires en nature	550 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de service	1 705 €
		Ressources propres	1 000 €
		Contributions volontaires en nature	550 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 555 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 555 €</b>

<b>Action 4-2-M</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
TPS n° 21015	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certaines familles ne parviennent pas à se mobiliser sur une journée de loisirs à vivre ensemble. L'association souhaite mettre en place des actions dans cette perspective. L'organisation de sorties familiales permet ainsi l'établissement de liens sociaux, tout en renforçant la cohésion entre habitants d'un même quartier.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les habitants à la découverte du patrimoine de proximité,
- Faciliter l'intégration aux sorties envers les familles non autonomes, exclues des vacances et de l'offre culturelle de qualité,
- Elargir l'offre de sortie aux habitants issus des différents quartiers de la ville de Beauvais et principalement des quartiers prioritaires,
- Favoriser le lien social.

Public visé	Localisation de l'action
Familles des quartiers prioritaires	Territoire local, départemental, régional

**Description de l'action**

Des destinations de proximité du territoire local, départemental et régional sont proposées. Ces sorties sont programmées durant les vacances scolaires. Elles comportent dans un premier temps des destinations avec des ateliers ou des visites guidées, afin de renforcer la parentalité, et dans un deuxième temps, des moments libres de découverte de sites ou de loisirs sous la responsabilité des parents. Ces sorties sont ouvertes à tous les habitants des différents quartiers de la ville et plus particulièrement les quartiers ZUS. Elles permettent ainsi de créer du lien social entre les habitants de ces différents quartiers.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : salariés de l'association,

Moyens matériels : location de transport, achat entrées, prestation de visite guidée (éventuellement), site Internet, page FaceBook, affiches, flyers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Pertinence de la situation des familles inscrites,
- Attention particulière aux familles fragilisées,
- Mixité sociale.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Service extérieurs	75 €	Département de l'Oise	2 000 €
Autres services extérieurs	735 €	Ville de Beauvais	4 140 €
Impôts et taxes	120 €	Agence de services et de paiement (emplois aidés)	2 860 €
Charges de personnel	11 970 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de service	550 €
Dotations aux amortissements	50 €	Ressources propres	3 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 050 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 050 €</b>

**Action 4-2-N JARDIN PARTAGE ET GOURMAND**

TPS n° 18309

Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Afin de faire face aux difficultés économiques croissantes, il est important pour les familles d'avoir la possibilité de rompre avec l'isolement et de faire avec « les moyens du bord », notamment pour s'alimenter correctement avec de bons repères nutritionnels. Le jardin partagé et gourmand permet de retrouver le goût de la nature et de sortir de chez soi, mais également de partager avec les autres, tout en apprenant à jardiner et à cuisiner sainement au quotidien.

**Objectif Général :**

- Rompre l'isolement et favoriser l'activité physique,
- Favoriser la mixité socioculturelle entre les habitant(e)s de Saint-Jean et des autres quartiers,
- Encourager la transmission de savoirs,
- Apprendre à partager : des cultures, des récoltes, un espace,
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi.

**Public visé**

Habitants des quartiers politique de la ville (bénévoles, jeunes), soit 250 personnes.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartier Saint-Jean - locaux de l'Ecume du Jour  
Jardin partagé dans les hauteurs du quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

Le projet "Jardin partagé et gourmand" compte plusieurs actions prévues tout au long de l'année. :

Rendez-vous hebdomadaires : réunion chaque mercredi après-midi pour entretenir ensemble la partie collective du jardin.

En 2018 : réaménager entièrement la partie collective et apporter une dimension artistique au jardin par de l'aménagement et des créations réalisées à partir de matériaux de récupération ;

Projet "Tous aux jardins" : en partenariat avec plusieurs autres associations (Collembole, ALEP 60, Rosalie et Beauvais en transition), mise en place d'ateliers thématiques spécifiques appelés Club jardin. Ces animations ont lieu alternativement dans plusieurs jardins partagés beauvaisiens ;

Soirée thématique : dans le cadre de la semaine du compostage 2018, l'association souhaite proposer la conférence gesticulée de Brigitte Samain intitulée "Mes ordures ne sont pas des déchets". Un échange avec les participant(e)s permettra d'évoquer les notions de recyclage, de compost, de réduction des déchets et de modes de consommation ;

Création d'épouvantails : réalisation d'épouvantails à partir de matériaux de récupération. L'association organisera une journée festive et conviviale au jardin, durant laquelle les participants pourront apporter et présenter leurs épouvantails et échanger sur la manière dont ils les ont créés, en partageant leurs astuces. Les personnes qui le souhaitent pourront laisser leur œuvre sur place pour apporter une touche ludique et artistique au jardin ;

L'Eté s'anime : l'association souhaite reconduire un projet au jardin dans le cadre de l'Eté s'anime du quartier Saint-Jean.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : partenariat avec des associations et des personnes pour mobiliser des participant(e)s, organiser les événements et/ou intervenir en fonction du sujet, des écumeurs et écumeuses bénévoles et l'équipe salariée de l'Ecume du jour,

Moyens matériels : le jardin partagé situé dans le quartier Saint-Jean, les locaux de l'Ecume du jour et interventions dans l'espace public, le matériel de jardinage, de bricolage et de récupération pour leur donner une seconde vie.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations locales telles que Collembole, ALEP, Rosalie, Beauvais en transition,,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs prévus**

- Nombre de personnes actives dans le collectif jardin et de nouvelles personnes participant aux activités proposées au jardin,
- Régularité de la participation des personnes,
- Nombre d'événements réalisés en partenariat,
- Témoignages des écumeuses et écumeurs par rapport à une consommation plus importante de fruits et légumes,
- Nombre d'échanges pratiques en jardinage et en cuisine ainsi que le nombre de personnes concernées,
- Occupation et appropriation de l'espace convivial.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	610 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	550 €	Ville de Beauvais	1 000 €
Charges de personnel	6 600 €	Agence de services et de paiement	3 760 €
Emploi des contributions volontaires en nature	8 000 €	Contributions volontaires en nature	8 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 760 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 760 €</b>

<b>Action 4-2-0</b>	<b>LE MONT CAPRON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI</b>
TPS n° 18929	Maîtrise d'œuvre : Association DE FRATERNITE INTERNATIONALE PAR L'ART (SOFIA)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le Mont Capron correspond, dans l'imaginaire collectif de certains habitants du quartier Argentine, à un lieu culturel de rencontres et d'échanges. Ce lieu a toutefois perdu cette image au profit d'une image moins agréable, puisque le Mont Capron est aujourd'hui un lieu de passage qui est plutôt anxiogène pour la majorité des gens qui y passent.

**Objectif Général :**

- Organiser une fête populaire,
- Faire revivre un site d'exception, le Mont Capron, en invitant les habitants du Beauvaisis à venir se divertir ...

Public visé	Localisation de l'action
Tout public (en particulier les habitants du quartier Argentine) – 500 à 600 personnes attendues	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Cette action vise à faire renaître le site historique du Mont Capron, le 1<sup>er</sup> mai 2018 de 11h00 à 17h00, dans une ambiance de fête populaire (entrée gratuite pour tous).

Diverses activités seront proposées :

- Vente de muguet (dont une partie du bénéfice sera reversée au profit de l'association des Blouses roses) ;
- Restauration rapide et buvette sur place ;
- Stands d'animation pour tous avec de nombreuses associations ;
- Tombola, jeux collectif et défis ;
- Concert.

Des groupes de travail seront organisés avec des enfants en amont pour présenter des restitutions de travail ou de spectacles,

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** mobilisation de toutes les associations de Beauvais souhaitant participer à la manifestation, présentation d'un concert par des artistes locaux, accentuation de partenariats avec des associations ayant un public en situation de handicap,

**Moyens matériels :** point buvette et restauration assurés par un professionnel local et l'association SOFIA.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations locales, commerçants...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Impact de la manifestation sur les habitants des quartiers.
- Attente de 500 à 600 personnes sur place.
- Sensibilisation de tous les acteurs des quartiers sur une manifestation autour d'une date et d'un lieu.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 470 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	3 300 €	Autres produits de gestion courante	300 €
Impôts et taxes	100 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de service	500 €
Autres charges de gestion courante	30 €	Ressources propres	1 400 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 200 €</b>

<b>Action 4-2-P</b>	<b>J'ECRIS AVEC VOUS ET JE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DROITS</b>
TPS n° 22628	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La politique publique ciblée par cette action est celle permettant de favoriser le « vivre ensemble » et le multiculturalisme. Cette action, développée dans les quartiers sensibles vers des personnes en situation précaire, s'inscrit également dans les priorités de l'Etat concernant les actions sociales et le retour vers une autonomie et une réinsertion professionnelle. Elle permet aux personnes de prendre conscience de leurs besoins et de reprendre confiance en elles.

**Objectif Général :**

- Rendre le public plus autonome dans ses démarches personnelles administratives et professionnelles, en l'accompagnant dans ses écrits et dans l'usage du numérique (accès aux droits),
- Donner l'accès aux droits par le numérique et l'écrit,
- Accompagner de manière personnalisée les familles qui se déplacent dans les permanences.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
288 personnes : 140 hommes - 148 femmes	Beauvais - AFIB - 4 Rue Saint-Quentin – Quartiers prioritaires – maison d'arrêt – centre hospitalier

**Description de l'action**

Le but de cette action est d'aider à communiquer par l'écrit et donc de permettre l'élaboration ou la mise en forme de lettres personnelles ou administratives. Il s'agit d'abord d'offrir une écoute attentive afin de bien comprendre la demande de la personne pour ensuite la retranscrire fidèlement. La relation de confiance est essentielle. L'écriture par ailleurs favorise l'organisation de la pensée et permet de clarifier les idées. Cette action s'adresse le plus souvent aux plus démunis et, à ce titre, leur offre l'égalité des droits et donc permet de lutter contre l'exclusion sociale. La rédaction des courriers administratifs favorise l'ouverture ou la reconduction des droits. L'écrivain public est un acteur social dans la mesure où il permet de répondre aux obligations de notre société dans laquelle l'écrit est omniprésent.

Les bénévoles de l'association identifient ce besoin au quotidien. Ils sont très proches des personnes, partagent souvent leur quotidien et les connaissent bien. Les services de la Ville et les services sociaux orientent également un certain nombre de demandes vers l'association.

Cette action est reconduite sur 10 mois avec une ouverture pour permettre au public de mieux accéder aux dossiers administratifs via le numérique.

Dans la continuité de celles existantes, les bénévoles assurent des permanences hebdomadaires, chaque mardi de 14h00 à 16h00 dans les quartiers prioritaires de la ville, au sein des mairies annexes des quartiers Argentine et Saint-Jean et de la maison de quartier Saint-Lucien. Des permanences sont également tenues au siège de l'A.F.I.B., à Voisinlieu, à la maison d'arrêt et à l'hôpital. Le premier temps est toujours un temps d'écoute et d'échange ; il s'agit de créer un climat de confiance qui permette à la personne d'exposer sa situation et ses attentes. L'écrivain sait faire part de sollicitude mais doit garder la distance nécessaire pour éviter l'empathie et se garder de tout jugement. Après une synthèse avec le demandeur, suit la rédaction du courrier. La lettre est enfin relue afin de s'assurer qu'elle réponde bien à la demande et qu'aucune erreur n'a été commise.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 salarié de l'AFIB à tiers temps - 7 bénévoles. Dans le quartier Soie Vauban de Saint-Lucien, l'écrivain public est accompagné d'une CESF salariée qui traite les problèmes administratifs des familles et fait le lien avec l'accès aux droits.

**Moyens matériels :** communication sur l'existence des permanences d'écrivain public par le biais de différentes affiches dans les lieux stratégiques, mais également au moyen des réseaux de partenaires, et aussi par le biais de brochures, flyers, site internet, journaux et magazines de la ville.

Plan de formation établi annuellement pour les bénévoles, qui assurent les permanences hebdomadaires dans les quartiers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Satisfaction du public.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	301 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 500 €
Services extérieurs	529 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	1 154 €	Département de l'Oise	1 742 €
Charges de personnel	18 610 €	Ville de Beauvais	2 336 €
Emploi des contributions volontaires en nature	40 000 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	510 €
		Produits exceptionnels	2 210 €
		Ressources propres	10 296 €
		Contributions volontaires en nature	40 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>60 594 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>60 594 €</b>

<b>Action 4-2-Q</b>	<b>JOURNAL « HARMONIE »</b>
TPS n° 17425	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les habitants du quartier Saint-Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose de poursuivre la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier. Par ailleurs, ce journal « Harmonie » a acquis une certaine reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

**Objectif Général :**

- Informer les habitants en valorisant les actions réalisées sur le quartier Saint-Jean ;
- Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale ;
- Donner la parole aux habitants sur des questions liées à leur quotidien ;
- Développer une image valorisante du quartier Saint-Jean.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Habitants du quartier Saint-Jean (4.000 exemplaires)	Beauvais - Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants. Le journal est un bimestriel de 8 pages avec des rubriques « actualités », « forum », « portrait d'habitant »... distribué gratuitement dans la quasi-totalité des boîtes à lettres et des lieux de vie du quartier (mairie annexe, médiathèque, commerces) et auprès d'un réseau d'associations partenaires. Il est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier, et s'appuie pour cela sur un comité de rédaction composé d'habitants et de dirigeants associatifs. Pour compenser le surplus d'informations qui ne peut figurer dans le bimestriel, un site internet [www.harmonie60.com](http://www.harmonie60.com) et un compte Facebook ont été créés par le journaliste.

**Moyens mis en œuvre**
Des moyens humains :

- un journaliste qui rédige les articles ;
- un comité de rédaction composé d'habitants et d'associations ;
- des bénévoles de l'association qui assurent la distribution.

Des moyens matériels :

- un local mis à la disposition de l'association par la Ville de Beauvais ;
- du matériel informatique et bureautique pour recueillir et stocker des informations (appareil photo, caméra, téléphone portable, blog sur internet,...).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, écoles et collèges, médiathèque, associations locales, commerces, habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Réaction des lecteurs,
- Lettres et appels téléphoniques des habitants.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	1 550 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	21 000 €
Services extérieurs	480 €	Département de l'Oise	5 000 €
Autres services extérieurs	5 990 €	Ressources propres	5 000 €
Charges de personnel	22 980 €	Contributions volontaires en nature	10 400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 400 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 400 €</b>

**Action 4-2-R SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MISE EN LIEN – S.A.M.E.**

TPS n° 20272

Maîtrise d'œuvre : Association AVENIR PLUS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Force est de constater qu'un grand nombre de jeunes sont vulnérables et s'isolent du « droit commun ». Ils ne savent plus ou pas vers qui se tourner pour résoudre leurs problèmes d'insertions sociale et professionnelle. Un accompagnement physique et de confiance devient alors nécessaire pour ces jeunes. L'insertion sociale, le lien social, un sentiment d'utilité retrouvé, contribuent à une revalorisation personnelle.

**Objectif Général :**

- Accueillir les jeunes rencontrant des difficultés sociales et accompagner la mise en œuvre de projets et démarches favorisant une insertion sociale ;
- Etre dans une démarche d'écoute et d'observation ;
- Elaborer des diagnostics des personnes rencontrées : problématiques, carences, demandes... ;
- Mettre en place des temps d'échanges autour de différents projets : sorties, ciné-débat, tournoi, cours d'anglais ;
- Mettre en place une démarche d'écoute/accompagnement des jeunes/familles vers les structures existantes ;
- Impulser une dynamique, mobiliser les jeunes et les fédérer autour de projets.

**Public visé**

Environ 100 à 150 jeunes – Publics de plus de 16 ans issus des quartiers prioritaires, en grande difficulté sociale.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Saint-Jean (prioritairement), Argentine et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Le médiateur sera présent sur le quartier Saint-Jean et recevra les jeunes (avec ou sans rendez-vous) à la Maison des Services et des Initiatives Harmonie. Le reste du temps sera consacré à l'accompagnement et à l'orientation des jeunes, mais également à la réflexion sur des micro-projets avec les habitants. Des animations ponctuelles seront mises en place : sorties, ciné-débat, cours anglais, rencontres sportives ...

Par son approche innovante et la connaissance des publics et des territoires, le référent S.A.M.E détecte des problématiques, découvre des talents, suscite des initiatives, accompagne les publics à travers des démarches concrètes favorisant leur intégration sociale, et aide au développement par la mise en lien vers les dispositifs de droit commun.

Il pourra orienter les jeunes vers les partenaires tels que Pôle Emploi, BGE, MEF, des entreprises locales ou extérieures, lycées, services de l'Etat, services de la commune, services du département ou de la région...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un salarié pour l'accompagnement des publics, une permanence du médiateur social sur le quartier Saint-Jean,

**Moyens matériels :** un entretien individuel ou collectif en fonction des problématiques, la participation aux différentes réunions de coordination.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Département de l'Oise, partenaires associatifs, Pôle Emploi, lycée ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Fichier de suivi des jeunes,
- Nombre de personnes accompagnées (sexe, âge, lieu d'habitation),
- Nombre de mises en lien,
- Type de projet soutenu, réalisé,
- Type de partenariat développé.

**Plan de financement prévisionnel :**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	6 010 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	200 €	Département de l'Oise	1 500 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Ville de Beauvais	1 500 €
Charges de personnel	19 633 €	Aides privées	500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 000 €	Autres produits de gestion courante	1 500 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations services	3 443 €
		Agence de services et de paiement	8 400 €
		Ressources propres	5 000 €
		Contributions volontaires en nature	3 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>29 843 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29 843 €</b>

*Thème :*

*4-3 - « Défendre les valeurs de la République  
et de la citoyenneté »*

<i>4-3-A</i>	<i>Formation - prévention radicalisation des jeunes</i>	<i>Communauté d'Agglo du Beauvaisis</i>
<i>4-3-B</i>	<i>Education à la citoyenneté : sensibilisation, rencontres sportives et prévention</i>	<i>Rosalie</i>
<i>4-3-C</i>	<i>Classe citoyenneté</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>4-3-D</i>	<i>Jeunes et citoyens à Beauvais</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>4-3-E</i>	<i>Vacances solidaires</i>	<i>Ville de Beauvais</i>
<i>4-3-F</i>	<i>Pour une jeunesse engagée et solidaire</i>	<i>UNIS CITE</i>
<i>4-3-G</i>	<i>Hommes-femmes, là est la question (de l'égalité) Théâtre et laboratoires créatifs dans les quartiers</i>	<i>Compagnie de la Yole</i>

**Action 4-3-A FORMATION PREVENTION DE LA RADICALISATION**

Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La France est confrontée aujourd'hui au basculement violent de jeunes, garçons comme filles, dans l'engagement radical, le plus souvent avec des filières à l'étranger. Ce sont autant de drames pour ces adolescents et jeunes adultes, manifestement déstabilisés et sous l'influence de filières de recrutement organisées. Ainsi, sous couvert de buts présentés comme humanitaires ou au nom d'un message religieux déformé, ces filières mettent en avant un discours de haine qui pousse les jeunes à partir à l'étranger et à entreprendre des actions criminelles mettant en danger leur propre vie et celle des populations qu'ils côtoient. Les parents et la famille de ces jeunes se trouvent dans des situations de désarroi et se sentent démunis. Souvent, ils n'ont pas perçu les signaux d'alerte volontairement dissimulés par leur propre enfant et n'ont dès lors pas pu agir à temps.

**Objectif Général :**

- Comprendre les processus de radicalisation,
- Savoir repérer les premiers signes de radicalisation,
- Comprendre la dimension religieuse de la radicalisation,
- Savoir comment agir face à ces jeunes en très grande marginalisation,
- Proposer des actions concrètes aux jeunes repérés afin de les sortir du processus de radicalisation dans lequel ils sont inscrits.

Public visé	Localisation de l'action
Acteurs de terrain œuvrant principalement dans les quartiers prioritaires de la ville au contact du public jeune : services sociaux, animateurs, éducateurs, médiateurs, conseillers d'insertion...	Beauvais - Quartiers prioritaires

**Description de l'action**

Depuis les attentats (en 2015 et 2016), de nombreux acteurs de terrain ont fait part de leur inquiétude concernant des jeunes possiblement en voie de radicalisation. Ces différents acteurs, éducateurs, conseillers d'insertion, etc. ont tous exprimé le fait que, ne connaissant pas forcément les signes permettant de détecter une radicalisation et ne sachant pas comment s'en saisir et vers qui orienter, ils se sentaient démunis face à ces jeunes.

Aussi, l'Agglomération du Beauvaisis a souhaité répondre à ce phénomène de radicalisation de jeunes et aux besoins exprimés par les professionnels, par la mise en place d'une formation en direction des acteurs locaux qui peuvent être confrontés à cette problématique.

En 2017, deux sessions, d'une durée de 5 jours chacune (de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) ont été mises en place.

Dans le détail, ces sessions ouvertes à des agents de l'Agglomération mais aussi à des associations et à d'autres institutions (conseillers de la maison de l'emploi et de la formation, agents du conseil départemental, bailleurs, etc.) ont vocation à aborder les points suivants : définir ce qu'est un jeune en voie de radicalisation (définition, profil, expériences de terrain), prévenir la radicalisation (comment, quand, avec qui - les différents supports de prévention), comment aborder cette radicalisation avec un jeune qui nous inquiète (le langage de l'entretien) mais aussi la radicalisation et la loi (que dit la loi face aux différentes formes de radicalisation).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : participation d'intervenants spécialisés pour animer la formation : sociologue, psychologue, magistrats, policiers, spécialiste des phénomènes de radicalisation, etc.,

Moyens matériels : local mis à disposition par la Ville de Beauvais ou l'Agglomération du Beauvaisis.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, IFEP (prestataire dans le cadre du centre de formation), services sociaux, service jeunesse, CCAS, MEF, Emmaüs (boutique Solidarité), associations de quartier, établissements scolaires

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre de journées de formation,
- qualité des intervenants,
- équilibre entre les aspects théoriques et pratiques,
- pertinence du contenu de la formation et applicabilité sur le terrain,
- pertinence des supports diffusés.

**Plan de financement prévisionnel :**
**Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	20 000 €	Etat – FIPD	10 000 €
		Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (ressources propres)	10 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 000 €</b>

<b>Action 4-3-B</b>	<b>EDUCATION A LA CITOYENNETE : SENSIBILISATION, RENCONTRES SPORTIVES ET PREVENTION</b>
TPS n° 20675	Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE

<b>Finalités de l'action</b>			
<b>Contexte :</b> Les jeunes connaissent peu les acteurs publics et privés qui œuvrent au service du citoyen au quotidien, et ils ont besoin d'être encadrés pour mettre en œuvre leur désir de solidarité envers les publics les plus fragiles.			
<b>Objectif Général :</b> - Faire découvrir les acteurs publics et privés intervenant au service du bien commun, - Développer le sens de l'écoute, du respect et transmettre la valeur du service du bien commun et des autres par des reportages vidéo, - Mobiliser les jeunes autour d'un projet commun de solidarité locale, - Mettre en lien les jeunes de différentes villes pour agir sur les clichés et permettre une insertion sociale plus efficace.			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Une cinquantaine de jeunes de 8 à 14 ans issus des quartiers politique de la ville		Beauvais et plus particulièrement le quartier Argentine, et le Beauvaisis	
<b>Description de l'action</b>			
A partir de janvier 2018, l'association Rosalie préparera, lors de rencontres hebdomadaires, des reportages avec différents acteurs parfois méconnus des jeunes : sapeurs-pompiers, forces de police, personnes qui travaillent en maison de retraite, associations qui œuvrent au contact de personnes en difficultés, de sans-abris, de personnes qui valorisent ou effectuent le tri des déchets.			
La méthode choisie par l'association est la suivante : discussion entre les jeunes et les animateurs, choix des services et personnes à interviewer, préparation du canevas du reportage, pratique de la vidéo et sorties pour réaliser les interviews. Les jeunes seront encadrés pour le montage des vidéos qui seront visionnées lors de la journée internationale de la solidarité pour faire connaître ces acteurs citoyens aux habitants du quartier Argentine.			
En novembre 2018, à l'initiative des jeunes, l'association mettra en place une soirée interculturelle solidaire pour sensibiliser aux problématiques rencontrées par les personnes isolées et marginalisées. Nouveauté 2018 : mobilisation des jeunes pour aller à la rencontre des jeunes des autres villes (visite de structures à vocation sociale par exemple).			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<u>Moyens humains</u> : animateurs de l'association,			
<u>Moyens matériels</u> : minibus pour permettre les déplacements pour les sorties interviews, locaux municipaux ou communautaires.			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Services, personnes qui seront choisies pour les interviews (institutions, associations), CCAS, Emmaüs, SHAPAD, Epicerie Sociale, ADRAS, SIAO, AFIB, Secours Catholique,			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
- Nombre de jeunes participant au projet, - Origines sociales, culturelles et géographiques des jeunes, - Qualité de relations dans le groupe, respect des différences et continuité dans l'engagement sur le projet, - Mobilisation pour des actions régulières de solidarité auprès du public fragile.			
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	5 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	750 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	550 €	Agence de services et de paiement	950 €
Charges de personnel	2 150 €	Produits financiers	700 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €	Ressources propres	1 000 €
		Contributions volontaires en nature	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 150 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 150 €</b>

<b>Action 4-3-C</b>	<b>CLASSE CITOYENNETE</b>
TPS n° 17638	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> La ville de Beauvais souhaite participer à la formation de ses citoyens les plus jeunes en leur faisant comprendre le fonctionnement de leur environnement proche.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire sortir les enfants de leur quartier et de leur environnement quotidien,</li> <li>- Développer le sentiment d'appartenance à une ville, à un territoire plus large que celui de leur quartier,</li> <li>- Connaître ses droits et devoirs citoyens pour les mettre en pratique,</li> <li>- Améliorer le taux de réussite éducative en apprenant autrement (in situ).</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
809 enfants sont inscrits en CM1 et CM2 ou en ULIS dans les 12 écoles élémentaires situées dans les 3 quartiers concernés - enfants de 9 à 11 ans des deux sexes.		Beauvais – tous quartiers et plus largement le territoire de la CAB	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Cette action vise à faire connaître leur environnement aux enfants de cours moyens (CM1 et CM2) et à ceux des classes d'enseignement spécialisé (type ULIS) et à les aider à comprendre les règles qui régissent la vie en société.</p> <p>La classe citoyenneté permet aux élèves auxquels elle s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de comprendre et décrire le monde réel, réalité d'autant mieux perçue qu'elle prend appui sur des situations et monuments vus en leurs lieux et places,</li> <li>- de faire le lien entre la théorie des cours en classe et la pratique des visites sur sites.</li> </ul> <p>Des visites sur différentes thématiques sont proposées aux enseignants qui illustrent leur programme comme ils le souhaitent (patrimoine, justice, sécurité, économie, hôtel de ville...).</p> <p>A cette fin, des partenariats sont en place, développés et recherchés afin que l'accueil de ces classes soit optimal (Office du Tourisme, TGI, entreprises,...).</p> <p>Les enseignants ne pourraient illustrer le programme d'Education Civique sans cette action, la majorité des visites étant payantes.</p> <p>Le budget de la Classe Citoyenneté permet de faire jusqu'à 3 visites par classe.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : une coordinatrice chargée de développer les partenariats et d'organiser les plannings des classes volontaires.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : locaux municipaux - véhicules de la Ville de Beauvais, livret d'éducation civique, Espace Numérique de Travail (ENT) des écoles .</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais (Service Jeunesse de la Ville de Beauvais – Blog46), Etat,			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Les indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus : l'évaluation se fait grâce au livret notamment (ce que les enfants savaient avant-diagnostic et ce qu'ils ont appris).</p> <p>Cette évaluation se fait également à long terme : comment les enfants capitalisent leurs connaissances lorsqu'ils sont au collège.</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>			<b>Valorisation</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats	5 600 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	37 100 €
Charges de personnel	30 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 100 €</b>

<b>Action 4-3-D</b>	<b>JEUNE ET CITOYEN A BEAUVAIS</b>
TPS n° 15803	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés, tels que l'insertion socioprofessionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés. A travers les différents échanges avec ce public, et en résonance avec les événements que la France a connus ces dernières années (attentats, débats sur la laïcité...) le constat est sans appel : de nombreux jeunes n'ont aucune ou très peu de connaissances de ces valeurs, ou y sont complètement hermétiques. Les thématiques « Valeurs de la République : « Liberté, égalité, fraternité » », la laïcité, le fonctionnement des institutions, sont souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République, à la laïcité,
- Offrir un temps pendant lequel les jeunes peuvent exprimer leur point de vue et leurs difficultés,
- Favoriser les échanges sur des thématiques souvent méconnues des jeunes,
- Favoriser l'esprit critique des jeunes en leur donnant des outils de compréhension,
- Permettre la prise de conscience que chacun a sa place dans la société et a un rôle à y jouer.

Public visé	Localisation de l'action
Public mixte, 28 jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des quartiers prioritaires (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens...)	Beauvais - Blog 46, TGI de Beauvais,

**Description de l'action**

L'action se déroule sur 3 demi-journées, de 13h00 à 16h30, au Blog46 ou sur toute structure municipale disponible aux périodes précédemment citées (la réservation des locaux est effectuée en début d'année 2018), sur un système d'inscription préalable.

Le programme de base aborde les points suivants : la citoyenneté, les valeurs de la République et la laïcité. Toutefois, ce programme n'est pas arrêté ; en fonction des aspirations et du niveau de connaissance de chacun, il peut être modifié, étoffé ou allégé (le volet « fonctionnement de la Justice » est récurrent). Une attention particulière est portée sur les échanges verbaux, sur le partage d'expériences, avec une mise en perspectives sur les sujets abordés. Le cadre posé par l'intervenant insiste sur le côté « non scolaire » de l'intervention (pas de prise de notes, ni de lecture de documents), les supports vidéos et les échanges verbaux visant à ne pas mettre en difficulté les jeunes qui pourraient avoir des lacunes en lecture comme en rédaction. Un debriefing est effectué à chaque fin de session, tant sur le fond que sur la forme de l'intervention. A l'issue de ces deux sessions, en partenariat avec le service prévention, il est prévu pour les personnes intéressées la possibilité d'assister à une audience au tribunal de grande instance de Beauvais, afin de passer de la théorie à la pratique, pour le volet justice, le formateur se proposant d'accompagner le groupe pour apporter son expertise sur toutes les questions qui pourraient être soulevées. Enfin, à l'issue de ces 2 sessions, sur un temps convivial, une remise officielle d'attestation de participation à ce stage par nos élus, sera organisée dans les locaux du Blog46.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent de la Ville de Beauvais, intervenant professionnel – Atouts droits,

Moyens matériels : locaux et véhicules municipaux.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (Service Prévention Sécurité), Ville de Beauvais (Service Jeunesse de la Ville de Beauvais – Blog46), Etat,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**
Bilan quantitatif :

- Nombre de jeunes ayant pris part à l'action (filles/garçons)
- Nombre de partenaires

Bilan qualitatif :

- Assiduité des jeunes
- Qualité des échanges
- Impact sur les jeunes

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 870 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 100 €
Autres services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	1 100 €
Charges de personnel	1 174 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 144 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Contributions volontaire en nature	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 344 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 344 €</b>

<b>Action 4-3-E</b>	<b>VACANCES SOLIDAIRES</b>
TPS n° 21324	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les jeunes des quartiers prioritaires n'ont souvent pas la possibilité de découvrir d'autres horizons qui permettent de renforcer les liens sociaux. De plus, ils rencontrent des problèmes de mobilité et d'ouverture qui peuvent également être des facteurs handicapants dans la recherche d'un emploi. L'action Vacances Solidaires permet de traiter ces problématiques sous le volet de la citoyenneté et inscrit également les jeunes comme acteurs gestionnaires du projet.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes d'auto-financer leurs activités de loisirs au sein de la structure par la valorisation de petites actions citoyennes,
- Développer l'éducation à la citoyenneté (notion de respect, libre choix, etc.),
- Favoriser les expériences humaines (dépassement de soi, entraide...) et sensibiliser aux valeurs de la République,
- Agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et savoir-faire.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes des quartiers prioritaires	Beauvais - Quartier prioritaires.

**Description de l'action**

Les jeunes participants auront été au préalable orientés par les services municipaux ou communautaires, et/ou partenaires (IFEP, service prévention, Blog46...).

**Les chantiers :**

Après avoir évalué les espaces et temps qui nécessiteraient leur intervention avec les services compétents, les jeunes se mobiliseront afin de proposer leurs services. Ces interventions pourront se dérouler sous forme d'ateliers (peintures, rénovation, réhabilitation,...). Les jeunes interviendront tout au long de l'année. Il s'agit de mettre en parallèle leur implication par le biais d'actions citoyennes et l'opportunité de financer tout ou partie de leur projet de vacances. Les jeunes interviendront également dans le cadre d'événements qui auront lieu au sein des quartiers (fête du jeu, fêtes de quartier, Eté s'anime...). Il se mettront au service des habitants. Cette année, une semaine civique sera mise en place, pendant laquelle un intervenant juriste fera découvrir les principes de la République. Ce stage fera partie intégrante du projet.

**Le séjour :**

Le séjour aura été organisé par les jeunes, ce qui leur permettra d'acquérir une certaine aisance relationnelle, utile dans une recherche de stage ou d'emploi. Par ce biais, le projet favorise l'employabilité des jeunes. La finalité réside aussi dans le fait qu'il s'agira là pour beaucoup de la première fois qu'ils mèneront à bien un projet. Ils ne seront plus, et ce pour la première fois, consommateurs d'une action ou d'un séjour, mais de réels acteurs de leur projet. Il s'agira donc d'un séjour en semi-autonomie, avec l'intervention d'un animateur de proximité qui sera dégressive, pour finir sur les derniers jours avec une autonomie quasi-complète des jeunes (transport, budget,...).

Pour résumer, ce projet met en articulation plusieurs services ou associations :

- Sur le plan technique : services techniques de la Ville de Beauvais, SOSIE,
- Sur le plan éducatif : IFEP, Communauté d'agglomération du Beauvaisis (service prévention), Ville de Beauvais (service jeunesse, Blog) ...,
- Sur le plan opérationnel : services bâtiments publics, affaires scolaires, patrimoine, politique de la ville...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** un animateur référent,

**Moyens matériels :** un minibus, locaux de la Ville (préparation du séjour), matériel de rénovation.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, SOSIE, IFEP, associations locales,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de chantiers réalisés,
- Assiduité des jeunes,
- Origines sociales, géographiques et culturelles des jeunes,
- Restitution du projet auprès des jeunes des structures jeunesse de la Ville.

**Plan de financement prévisionnel : Valorisation**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	9 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	900 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	1 300 €	Ville de Beauvais (valorisation)	8 765 €
Charges de personnel	2 765 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 765 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 765 €</b>

<b>Action 4-3-F</b>	<b>POUR UNE JEUNESSE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE</b>
TPS n° 21780	Maîtrise d'œuvre : Association UNIS CITE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Unis Cité est un réseau national présent dans 60 agglomérations en France qui accueille chaque année 8.000 jeunes en Service Civique. L'association est implantée dans la région Hauts de France depuis 2001 sur les agglomérations de Lille, Dunkerque, Valenciennes, Hazebrouck, Lens, Béthune, Calais et Amiens. Sa volonté est de contribuer au développement de l'offre de Service Civique sur l'ensemble de la région et en particulier à Beauvais, pour répondre au désir d'engagement des jeunes, dans une dynamique nationale et régionale de croissance du Service Civique (objectif national 2018 + 50.000 jeunes et 150.000). Le département de l'Oise est en effet le département où le Service civique est le plus faiblement développé de la région. Les volontaires en Service Civique représentent 0,61 % des jeunes du territoire (Somme 0,96% - Nord 1,08%). La part des volontaires des QPV est de 10 % alors qu'Unis Cité mobilise en moyenne 22% de ces volontaires actuels issus des QPV.

Au quotidien, Unis-Cité gère des programmes de service civique dits « collectifs » (rassemblant des collectifs de jeunes du bac-5 au bac+5, et de tous milieux sociaux, quartiers, handicaps, ASE), permettant aux jeunes de réaliser des missions d'intérêt général dans tous les domaines (éducation, santé, lutte contre l'exclusion, environnement...), avec un encadrement et des temps de formation importants. Unis Cité a pour ambitions de faciliter l'engagement, développer la citoyenneté des jeunes de l'agglomération de Beauvais et contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire. Sa volonté est de contribuer au développement de formes d'engagement des jeunes en s'appuyant sur son expérience et en développant le programme Service civique.

**Objectif Général :**

- Permettre à davantage de jeunes de s'engager en Service Civique en offrant 68 postes en 2018 puis 120 en 2019,
- Offrir aux jeunes un accompagnement renforcé et une expérience de mixité sociale,
- Contribuer à la cohésion sociale locale en mobilisant les jeunes volontaires sur des missions utiles socialement pour le territoire,
- Mobiliser les entreprises locales dans la mise en œuvre du programme de Service Civique.

Public visé	Localisation de l'action
68 jeunes volontaires en Service Civique en 2018, avec l'objectif d'une parité homme-femme. Niveau d'études : 33% sans diplôme, 33% Bac et niveau 33% > Bac Diversité : 5% de jeunes en situation de handicap, 30% de jeunes QPV, 5 % ASE (objectif année 1 le temps de constituer le réseau local et de développer l'action auprès de la jeunesse de l'agglomération).	Beauvais – Quartiers prioritaires.

**Description de l'action**

Unis Cité souhaite offrir de nouvelles possibilités d'engagement pour les jeunes issus des quartiers politique de la ville en développant l'offre locale de missions de Service Civique et en ouvrant une antenne sur Beauvais.

Le programme de Service Civique se décline comme un apprentissage par l'action accompagnée au quotidien par les équipes d'Unis Cité, et avec l'appui et la force d'un réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux.

Il se décline en :

- 70 % d'actions de terrain auprès de bénéficiaires,  15% de formation civique et citoyenne sur les valeurs de la République, la laïcité, l'égalité homme-femmes, les discriminations,
- 15% d'accompagnement au projet de formation ou de recherche d'emploi avec des méthodologies éprouvées dans un solide réseau de partenaires.

Les volontaires sont mobilisés du lundi au jeudi à raison de 30 heures par semaine, sur des programmes de 6 à 8 mois.

**Moyens mis en œuvre**

La création d'une équipe locale avec 3 salariés en 2018, puis 4 en 2019. La mobilisation de 68 jeunes volontaires du territoire pour agir localement et participer à la cohésion sociale locale, le soutien d'une équipe régionale de 40 salariés avec des échanges de pratiques, de compétences, d'outils, la force d'un réseau régional mobilisant plus de 300 partenaires associatifs et collectivités locales, 40 grandes entreprises régionales, une fondation régionale "AJIR pour une jeunesse engagée et impliquée", un Conseil d'administration régional de 12 personnes fortement mobilisé et impliqué dans le projet associatif et son développement, la force du réseau national d'Unis Cité présent dans 60 agglomérations proposant des formations, du réseau, des partenaires nationaux, une ingénierie sur les programmes, une mutualisation des ressources supports.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, réseau des partenaires d'Unis Cité Hauts de France.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- questionnaire d'impact sur les volontaires dans la première semaine de leur volontariat, puis à la clôture, et 6 mois après (étude d'impact sociologique permanente depuis 10 ans - en lien Valérie Becquet, sociologue à l'Université de Cergy Pontoise et spécialiste de la jeunesse),
- reporting mensuel sur les actions, et questionnaire d'impact et d'utilité sociale sur les bénéficiaires des programmes en place depuis 5 ans dans la pratique,
- production annuelle d'un rapport d'évaluation et de mesure d'impact.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	3 778 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €
Services extérieurs	7 584 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	13 996 €	Etat – autres (service civique tutorat et formation)	26 306 €
Imnôts et taxes	2 846 €	Région Hauts de France	47 676 €
Charges de personnel	88 859 €	Département de l'Oise	20 000 €
Autres charges de gestion courante	25 673 €	Ville de Beauvais	10 000 €
Charges financières et exceptionnelles	107 €	Organismes sociaux	1 474 €
Dotations aux amortissements	73 €	Aides privées. mécénat	7 460 €
		Ressources propres	10 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	313 594 €	Contributions volontaires en nature	313 594 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>456 510 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>456 510 €</b>

<b>Action 4-3-6</b>	<b>HOMMES, FEMMES, LA EST LA QUESTION (DE L'EGALITE) – THEATRE ET LABORATOIRES CREATIFS DANS LES QUARTIERS</b>
TPS n° 19173	Maîtrise d'œuvre : Association COMPAGNIE DE LA YOLE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La Compagnie de la Yole a pour buts la recherche et la création théâtrale, la promotion de ses propositions artistiques, et la formation de l'acteur. Le projet comprend en outre la mise en œuvre d'actions de propagation artistique dans différents contextes, et en particulier en direction des publics en difficulté. Avec son assise territoriale, la Compagnie de la Yole est fortement impliquée dans l'action artistique. La mise en œuvre de ses projets suscite des actions croisées entre différents partenaires et dans des milieux variés : éducation, médiation culturelle, action en direction de publics éloignés de la culture. Cette année, la Compagnie a souhaité orienter son travail sur la thématique de l'égalité femmes-hommes, désignée « grande cause du quinquennat » par le Président de la République.

**Objectif Général :**

Aller à la rencontre des habitants-participants-bénéficiaires, en leur proposant plusieurs cycles d'une pratique culturelle dont ils seront co-constructeurs. Le théâtre sera vécu là comme espace de mise en œuvre des questions, en particulier celles concernant l'égalité hommes-femmes et ses impacts. Il s'agira, avec un premier geste artistique, de susciter réactions ou réponses créatives pour interpréter, réenvisager son vécu. L'expérience sera le lieu d'une mise en doute des a priori, et d'une mise en perspective des « relations établies », en les "retournant", dans leur complexité.

Public visé	Localisation de l'action
Enfants d'associations de quartiers, personnes âgées, jeunes, femmes isolées, demandeurs et demandeuses d'asile.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Dans chaque quartier et avec chaque partenaire, la proposition sera réalisée en trois volets :

Dans un premier volet, l'association fera partager au groupe de participants une expérience de spectateur : une forme théâtrale brève ou/et itinérante sera jouée pour eux. Celle-ci sera destinée à susciter non seulement de la prise de parole, des récits d'épisodes de vies, mais aussi le rejeu, la prise de rôle, l'écriture et la réécriture, la remise en scène de situation. Les formes et textes sont déterminés pour leur portée à la fois artistique, documentaire et emblématique.

Les partenaires auront donc le choix entre trois spectacles : « Cassandre Solo », « Amazones et le Commandement de la Louve », et « Faut-il laisser les vieux pères manger seuls aux comptoirs des bars ».

Le second volet sera constitué de séances de travail-jeu avec les participants pour parvenir à une réélaboration participative du spectacle et à l'enregistrement audio de récits ou d'histoires captés ou inspirés par la thématique.

Le troisième volet verra la remise dans l'espace public des quartiers de ces paroles et de ces formes, lors de manifestations existantes (fête des voisins à Saint-Lucien, fête du feu ou fête de quartier à Saint-Jean et Argentine...).

La Compagnie mènera un chantier de découverte et de pratique théâtrale ouvert et libre tout au long de l'année, intergénérationnel et interquartiers à destination d'adultes et de jeunes. Son financement sera assuré en partie par les partenaires de la convention de résidence de la Compagnie, au titre de l'action artistique et culturelle.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : mobilisation de l'équipe artistique intermittente, ainsi que du personnel permanent de la Compagnie de la Yole pour la réalisation et le suivi des projets. Réunions et rencontres préparatoires avec les différents partenaires, associations et établissements.

Moyens matériels : mise à disposition de locaux : bureau, salles d'activités et de spectacles par la Ville de Beauvais, mise à disposition du matériel technique, scénique (accessoires, costumes...), bureautique et de communication de la Compagnie de la Yole, mobilisation des réseaux de la Compagnie.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Région Hauts de France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Collecte de données quantitatives et qualitatives,
- Ouverture et sensibilisation des habitants, des participants, et du public,
- Mesure possible de l'impact individuel avec courriers, entretiens téléphoniques, réactions spontanées,
- Mesure de l'impact collectif : réactions du public, retours intermédiaires, presse,
- Intérêt manifesté par les habitants, le public, les professionnels, les techniciens des services, les acteurs sociaux et culturels, les associations, les élus,
- Etude du volume du public au regard du type d'action menée et du territoire concerné.

**Plan de financement prévisionnel :**

DEPENSES		RECETTES	
Achats	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	400 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	2 000 €	DRAC Hauts de France	10 000 €
Charges de personnel	21 300 €	Ville de Beauvais	1 000 €
		Agence de services et de paiement	200 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>24 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>24 200 €</b>

## *Hors thème :*

*Evaluation à mi-parcours du contrat de ville  
de l'Agglomération du Beauvaisis*

*Communauté d'Agglomération du Beauvaisis*

<b>Hors pilier</b>	<b>EVALUATION A MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS</b>
/	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

### Finalités de l'action

#### Contexte :

L'évaluation des contrats de ville a vocation, d'une part, à rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions et, d'autre part, à apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat. L'évaluation des contrats de ville intervient en deux temps : à mi-parcours de la mise en œuvre du contrat, afin notamment de réajuster la stratégie déployée, en réinterrogeant ses orientations et en actualisant la programmation des actions, puis à la fin du contrat afin, cette fois, d'apprécier les résultats vis-à-vis de la stratégie initiale.

#### Objectif Général :

- Mesurer, en sus de la réalisation et de l'efficacité, la cohérence entre les objectifs affichés et les actions retenues, leurs impacts ou encore leur pertinence,
- Faire des choix sur ce qui va être évalué dans le contrat de ville tout en sachant que l'évaluation ne pourra pas être exhaustive,
- Analyser les données compilées, former un jugement subjectif et réorienter les priorités/actions du contrat de ville.

Public visé	Localisation de l'action
Partenaires du contrat de ville et acteurs concernés par l'évaluation.	Beauvais - quartiers relevant de la politique de la ville (Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien de la commune de Beauvais) et agglomération.

### Description de l'action

L'évaluation à mi parcours du Contrat de ville de l'agglomération du Beauvaisis sera organisée au premier semestre 2018, par la direction de la politique de la ville et du renouvellement urbain, en charge de son animation et de sa coordination.

La mission d'évaluation sera confiée à un prestataire extérieur à la collectivité, qui présentera ses travaux à un groupe de travail composé de partenaires du contrat de ville et chargé du suivi de l'évaluation tout au long de sa mise en œuvre. Ce groupe de travail définira les points/attentes précis qui seront soumis à l'évaluation du contrat de ville, dans le cadre d'un cahier des charges partagé. Le rendu de l'évaluation sera présenté en comité de pilotage du contrat de ville.

Parmi les éléments d'évaluation, plusieurs possibilités s'offrent, comme l'évaluation des actions mises en œuvre d'un pilier du contrat de ville, l'évaluation de la gouvernance, l'évaluation de la participation des habitants, l'évaluation de la mise en œuvre du contrat par rapport à la conduite de projet, l'évaluation de la simplification administrative, etc.

Les points évalués à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours seront choisis en fonction des orientations définies par l'ensemble des partenaires afin que l'évaluation, une fois renseignée, intéresse les parties prenantes.

### Moyens mis en œuvre

Mise en place et animation par la direction de la politique de la ville d'un groupe de travail réunissant les partenaires du contrat de ville, chargé du suivi de l'évaluation.

Les missions de ce groupe de suivi seront les suivantes : écriture du cahier des charges relatif à l'évaluation à mi-parcours et validation, définition d'indicateurs qui permettront d'évaluer le contrat de ville, production de connaissances précises sur ce qui est fait dans le cadre du contrat de Ville, formulation d'avis critiques/analyses, mise en débat des jugements qui en découlent, prise de décisions sur la base des analyses évaluatives et des préconisations formulées dans le but d'améliorer l'action publique locale en la rendant plus équitable, réalisation de l'évaluation à mi-parcours par un prestataire extérieur, mobilisation des partenaires et services de la CAB / Ville de Beauvais concernés par les points évalués.

### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Région Hauts de France, et l'ensemble des partenaires/acteurs concernés par l'évaluation.

### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de partenaires associés au processus d'évaluation à mi-parcours du contrat de ville ;
- Qualité des remarques et formulations du cabinet au regard du cahier des charges ;
- Capacité des partenaires à mettre en œuvre les préconisations du cabinet ;
- Qualité des supports et rendus de l'évaluation.

### Plan de financement prévisionnel :

**Valorisation**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Prestations de service (cabinet extérieur)	15 000 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Organisation et suivi de l'évaluation (valorisation des moyens humains de la communauté d'agglomération du Beauvaisis)	3 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	3 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>18 500 €</b>